

# **RAPPORT ANNUEL 2012**

**RENFORCER LA CONFIANCE**



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

## **LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE SÉCURITÉ RÉGIONALE AU MONDE**

*Depuis ses débuts en 1975, sous la forme d'une conférence qui a contribué à rapprocher les rivaux de la guerre froide, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a évolué pour devenir la plus grande organisation de sécurité régionale au monde, œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes entre Vancouver et Vladivostok.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</b> .....	1
<b>LES TROIS DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ</b> .....	3
<b>RÉSUMÉ</b> .....	5
<b>RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE</b> .....	8
<b>CONSEIL PERMANENT</b> .....	27
<b>FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ</b> .....	31
<b>ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE</b> .....	38
<b>OPÉRATIONS DE TERRAIN</b> .....	42
<b>EUROPE DU SUD-EST</b>	
Présence en Albanie .....	44
Mission en Bosnie-Herzégovine .....	48
Mission au Kosovo .....	51
Mission au Monténégro .....	55
Mission en Serbie.....	57
Mission à Skopje.....	60
<b>EUROPE ORIENTALE</b>	
Mission en Moldavie.....	63
Coordonnateur des projets en Ukraine.....	66
<b>CAUCASE DU SUD</b>	
Bureau à Bakou.....	70
Bureau à Erevan.....	73
<b>ASIE CENTRALE</b>	
Centre d'Achgabat .....	76
Centre d'Astana .....	80
Centre de Bichkek.....	83
Bureau au Tadjikistan .....	86
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan.....	89
<b>ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE D'ACCORDS BILATÉRAUX</b>	
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite ...	92
<b>INSTITUTIONS</b> .....	93
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme .....	94
Haut Commissaire pour les minorités nationales.....	100
Représentante pour la liberté des médias.....	104

<b>SECRETARIAT</b> .....	107
Le Secrétariat de l'OSCE.....	108
Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains .....	109
Département des menaces transnationales.....	112
Centre de prévention des conflits.....	115
Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.....	118
<b>PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION</b> .....	121
Engagement avec les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération.....	122
Engagement avec des organisations et institutions internationales, régionales et sous régionales .....	127
<b>ANNEXES</b> .....	138
Personnel de l'OSCE recruté pour une durée déterminée .....	139
Budget unifié de l'OSCE de 2012 .....	140
Contributions extrabudgétaires .....	142
Adresses de contact.....	144
Impressum.....	147

## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

# MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Secrétaire général : **Lamberto Zannier**

Nous terminons l'année en comptant un État participant supplémentaire dans nos rangs. Et, en tant qu'organisation, nous demeurons aussi attachés que jamais à nos principes fondateurs. J'ai le plaisir d'accueillir la **Mongolie**, dernier pays à avoir rejoint notre communauté (désormais) forte de 57 membres. C'est là une preuve de la pertinence ininterrompue de l'approche globale de la sécurité propre à l'OSCE et de la viabilité de l'Organisation comme enceinte permettant de débattre des questions de sécurité et de rechercher des solutions de manière ouverte et inclusive.

Autre première cette année : le **Département des menaces transnationales** a été créé dans le but d'assurer la coordination et la cohésion des activités menées à l'échelle de l'ensemble de l'OSCE. Ce nouveau département regroupe les ressources de l'OSCE en matière de police, de lutte contre le terrorisme, de frontières et de cybersécurité, offrant de nouvelles opportunités de renforcer la coopération de manière intégrée avec de nombreuses organisations partenaires, dont l'OTAN, l'Organisation du Traité de sécurité collective, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

Si les États participants sont certains de vouloir contribuer à un renforcement progressif de nos activités de lutte contre les menaces transnationales, nous avons constaté que des divergences subsistaient dans d'autres domaines de notre agenda. Elles sont liées en partie à l'équilibre général, aussi bien géopolitique que thématique, de nos activités. Mais elles portent également sur des aspects tels que le rôle joué par l'OSCE pour résoudre les conflits de longue durée, remédier à la problématique de la cybersécurité et traiter la question de la liberté des médias électroniques.

Cette année, j'ai lancé les premières **Journées de la sécurité**, une initiative à laquelle ont pris part des spécialistes éminents, des membres de groupes de réflexion, des représentants de la société civile et des délégués de l'OSCE, pour débattre des défis actuels et du rôle des États et de la société civile dans la construction d'une communauté de sécurité. En juin dernier, plus de 250 participants ont discuté de la sécurité euro-atlantique et eurasiennne, ce qui a eu pour effet de renforcer l'interaction entre l'OSCE et les partenaires concernés. C'est l'une des mesures qui ont été prises pour équilibrer davantage l'agenda de l'Organisation en étoffant et en précisant nos priorités et nos activités dans le domaine politico-militaire.

La confiance et le dialogue sont nos maîtres mots. Cette année, nous célébrons les vingtièmes anniversaires de deux grandes enceintes qui sont d'importants piliers de notre Organisation :

Le **Forum pour la coopération en matière de sécurité** est né de discussions fructueuses entre les parties au sein de l'OSCE concernant l'élaboration de mesures de confiance et de sécurité sans équivalent, qui permettent non seulement aux parties de continuer de se parler, mais peuvent également faire valoir de réels résultats.

Au **Forum économique et environnemental**, l'expérience prouve que la sécurité s'améliore lorsque tous les États s'emploient à appliquer les meilleures pratiques dans les domaines de la bonne gouvernance, de l'intégrité environnementale, des transports, des migrations et de l'énergie.

Nous avons également assisté, cette année, à des progrès dans le cadre du processus de **règlement transnistrien**, donnant lieu, pour la première fois en dix ans, à une déclaration à la Réunion du Conseil ministériel de Dublin. Les ministres y ont déclaré leur soutien unanime au processus, insufflant un nouvel élan politique aux négociations officielles, qui ont repris en 2011 après six ans d'interruption.

L'OSCE dispose d'une vaste expérience de l'observation et de l'organisation d'élections. Sous la conduite du Président en exercice, elle a également aidé à organiser les élections présidentielles et législatives au Kosovo.

Au demeurant, nous menons ces activités avec des ressources toujours plus restreintes en cette période de crise financière mondiale. Ces temps difficiles sur le plan financier signifient que l'OSCE doit travailler encore plus efficacement. Pour ce faire, j'ai créé des synergies avec des acteurs régionaux et internationaux, ainsi qu'avec nos partenaires pour la coopération. Nous avons adopté la même stratégie avec les groupes de réflexion, les organisations universitaires et les gouvernements. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous nos partenaires qui travaillent assidument avec nous, partageant leurs idées et faisant preuve d'engagement.

J'adresse également mes remerciements au Tánaiste, Eamon Gilmore, pour son excellente présidence en 2012. Aidé d'une équipe des plus dévouées, il a œuvré avec une solide détermination tout au long de l'année et appelé l'attention avec beaucoup de succès sur des questions importantes telles que la promotion de progrès sur la voie du règlement des conflits, de la liberté d'expression et de la bonne gouvernance.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude aux femmes et aux hommes dévoués qui travaillent au service de l'OSCE au Secrétariat, dans les institutions, dans les opérations de terrain et à l'Assemblée parlementaire.

*Lamberto Zannier*  
*Secrétaire général de l'OSCE*  
*Vienne, 2012*

## RÉSUMÉ

### LES TROIS DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ

*L'Acte final de Helsinki, document politiquement contraignant signé lors du Sommet de Helsinki en 1975, est la clé de voute des activités de l'Organisation. L'Acte final répartit les domaines d'activité en trois « corbeilles » qui sont, désormais, appelées les trois dimensions de l'OSCE :*

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

- Maîtrise des armements
- Activités transdimensionnelles
- Lutte contre la cybercriminalité
- Lutte contre le terrorisme
- Prévention et règlement des conflits
- Réforme militaire
- Réforme de la police

#### **ACTIVITÉS TRANSDIMENSIONNELLES**

- Minorités nationales
- Égalité des sexes
- Traite des êtres humains
- Autres activités

#### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Économie
- Énergie
- Entrepreneuriat
- Environnement
- Bonne gouvernance

#### **DIMENSION HUMAINE**

- Élections
- Droits de l'homme
- Liberté des médias et liberté d'expression
- Roms et Sintis
- État de droit
- Tolérance

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

Les activités portent notamment sur un certain nombre d'engagements pris par les États participants et de mécanismes en matière de prévention et de règlement des conflits. L'Organisation s'efforce également d'améliorer la sécurité militaire en s'employant à promouvoir une ouverture, une transparence et une coopération accrues.

### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Les activités portent essentiellement sur l'observation de la situation dans ce domaine parmi les États participants, dans le but de les avertir de toute menace de conflit, et sur la fourniture d'une assistance à ces derniers pour la mise en place de politiques économiques et environnementales et d'initiatives connexes visant à promouvoir la sécurité dans la région de l'OSCE.

### **DIMENSION HUMAINE**

Les activités visent à assurer le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans leur liens avec la sécurité ; à faire respecter l'état de droit ; à promouvoir les principes de la démocratie en créant des institutions démocratiques et en renforçant et protégeant les institutions existantes ; ainsi qu'à promouvoir la tolérance dans l'espace de l'OSCE tout entier.



## RÉSUMÉ

*Alors que les budgets stagnent et que les points de vue divergent de plus en plus, l'OSCE a continué de s'acquitter de sa mission dans les trois dimensions sous la direction dynamique et avisée de la Présidence en exercice irlandaise.*

*À la Réunion du Conseil ministériel de Dublin, les ministres se sont mis d'accord sur un processus visant à édifier une communauté de sécurité d'ici 2015, année du quarantième anniversaire de la conférence fondatrice de la CSCE à Helsinki. L'adoption d'une déclaration sur la bonne gouvernance a été un autre fait saillant du Conseil ministériel. Les États participants de l'OSCE sont en outre convenus que la Suisse détiendrait la présidence en exercice en 2014, suivie de la Serbie en 2015.*

## DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

De nouveaux partenariats ont été forgés et les anciens renforcés. Nous avons organisé les premières Journées de la sécurité, une conférence qui a réuni 250 spécialistes éminents, membres de groupes de réflexion et délégués de l'OSCE pour s'entretenir des défis actuels et du rôle de la société civile dans la construction d'une communauté de sécurité.

Pour la première fois en dix ans, les États participants se sont exprimés d'une seule voix positive au sujet des négociations visant à régler le conflit entre la Moldavie et la région transnistrienne séparatiste. Des membres du personnel de l'OSCE, sous la conduite de la Présidence irlandaise, ont organisé les élections serbes au Kosovo.

Le Département des menaces transnationales a été créé cette année pour coordonner les ressources de l'OSCE en matière de police, de lutte contre le terrorisme, de sécurité des frontières et de cybersécurité, ainsi que pour renforcer la coopération de manière intégrée avec l'OTAN, l'Organisation du Traité de sécurité collective, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. En outre, notre Initiative pour la sécurité publique a contribué au perfectionnement de la police dans le Sud du Kirghizistan.

### **20 ANS DE FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

**15 MILLIONS D'EUROS CONSACRÉS À :**

#### **40 PROJETS**

**DESTINÉS À AIDER LES ÉTATS À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES QU'ILS RENCONTRENT DANS LE DOMAINE DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DES MUNITIONS CONVENTIONNELLES**

**RENFORCEMENT DU COMMERCE ET DE LA SÉCURITÉ TRANSFRONTIÈRES :  
FORMATION DE 1 809 AGENTS AUX FRONTIÈRES**

#### **DESTRUCTION DE :**

**10 023 TONNES DE PROPERGOL TOXIQUE**

**110 TONNES DE NAPALM**

**650 BOMBES**

**22 600 TONNES DE MUNITIONS INSTABLES OU EN EXCÉDENT**

**ENLÈVEMENT DE :  
MINES TERRESTRES SUR 231 HECTARES DE TERRES**

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Nous avons fait de grands progrès en ce qui concerne les questions liées à la bonne gouvernance et au blanchiment d'argent. Pour y parvenir, nous avons organisé des cours de formation à l'intention de policiers et de gardes-frontière, ainsi que de fonctionnaires et de parlementaires, d'au moins 14 pays. Nous avons également conseillé 13 gouvernements pour la réforme de leurs systèmes judiciaires et/ou la révision de certaines lois et de certains règlements.

Des progrès ont également été accomplis sur des questions environnementales dans la mesure où elles sont liées à la sécurité. Les droits d'usage de l'eau et du gaz ont continué de jouer un rôle déterminant dans de nombreux États participants ; des membres du personnel de l'Organisation ont aidé à en améliorer l'usage et à enseigner des techniques de résolution des conflits. Nous nous sommes employés à soutenir activement les centres Aarhus et l'engagement de la société civile dans l'ensemble de la région de l'OSCE.

Nous avons aussi poursuivi nos activités de formation et de soutien à l'intention des entrepreneurs. Au Tadjikistan, par exemple, nous avons formé 178 femmes à l'utilisation de l'ordinateur. Plus impressionnant encore : plus de 800 entrepreneurs ont bénéficié de conseils juridiques pour créer leurs propres entreprises dans toute la région de l'OSCE.

### **48 ÉTATS ONT ADOPTÉ LA DÉCLARATION SUR LA BONNE GOUVERNANCE**

**PLUS DE 800 ENTREPRENEURS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE POUR CRÉER DES ENTREPRISES ET GÉNÉRER DES EMPLOIS**

### **SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE :**

**PLUS DE 15 000 FEMMES DANS HUIT PAYS ONT ÉTÉ ENCOURAGÉES À PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE ET PUBLIQUE**

**NOUS AVONS AIDÉ DES DIZAINES DE COMMUNAUTÉS DANS CINQ PAYS DANS LES DOMAINES DE LA GESTION DE L'EAU ET DU RÈGLEMENT DES CONFLITS**

## **DIMENSION HUMAINE**

Une vaste gamme d'activités ont été menées à bien dans le cadre de la dimension humaine. La liberté d'Internet a constitué un axe important de nos travaux. La Présidence en exercice, détenue par l'Irlande, a organisé une conférence de haut niveau pour appeler l'attention sur les défis en la matière. Les bureaux extérieurs ont suivi le mouvement. En 2012, la Représentante pour la liberté des médias est intervenue plus de 150 fois dans 38 États participants sur des questions allant de la violence à l'égard de journalistes au harcèlement criminel et administratif des médias.

Fournir un soutien aux États participants pour la conduite d'élections démocratiques constitue, pour nous, une priorité. En 2012, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a dépêché des observateurs électoraux dans 14 pays.

Nous avons également lancé avec succès le premier d'une série d'ateliers sur la prévention de la traite des êtres humains axé sur le personnel domestique au service de diplomates. Nous avons effectué des études novatrices sur la traite aux fins de prélèvement d'organes.

Nous avons constitué un réseau de mentorat pour encourager les femmes des communautés de migrants, minoritaires et de Roms et de Sintis à agir en tant qu'agentes du changement au sein de la société.

Lors du championnat de l'Euro 2012 en Pologne et en Ukraine, ainsi que dans le cadre des Jeux Olympiques de Londres, l'OSCE s'est employée à sensibiliser à la valeur du sport pour lutter contre le racisme, l'intolérance et la discrimination dans la société.

**14 ÉLECTIONS SUIVIES PAR DES OBSERVATEURS DE 47 PAYS DIFFÉRENTS**

**150 INTERVENTIONS EN FAVEUR DE JOURNALISTES DANS 38 ÉTATS PARTICIPANTS**

**3 997 PERSONNES VULNÉRABLES À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ONT ÉTÉ FORMÉES AUX COMPÉTENCES DE LA VIE COURANTE**

**CONSTITUTION D'UN RÉSEAU POUR AUTONOMISER LES FEMMES DES COMMUNAUTÉS DE MIGRANTS, MINORITAIRES ET DE ROMS ET DE SINTIS**

# **RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE EN EXERCICE**

*La Présidence change chaque année et le poste de Président en exercice est détenu par le  
Ministre des affaires étrangères.*

## LETTRE D'EAMON GILMORE

Président en exercice de l'OSCE en 2012 : **Eamon Gilmore**

Ce fut un honneur pour l'Irlande de présider, pour la première fois l'année dernière, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la plus importante organisation de sécurité au monde. L'OSCE joue un rôle essentiel en assurant la paix, la stabilité et la sécurité dans notre région et je suis convaincu que la Présidence irlandaise a contribué à renforcer et à préserver les capacités de l'Organisation dans ce domaine.

Tout au long de l'année, notre but principal était de renforcer la sécurité dans les trois dimensions et d'accroître la capacité de l'Organisation à réaliser ses objectifs. J'estime que l'OSCE a été renforcée grâce aux décisions prises tout au long de l'année 2012 et à la Réunion du Conseil ministériel de Dublin.

Dès le début, j'avais prévu d'adopter, en ma qualité de Président en exercice, une approche pragmatique et impartiale des responsabilités de la Présidence. Les priorités de l'Irlande dans les trois dimensions étaient équilibrées et claires. En outre, les efforts de règlement des conflits, en tirant parti de notre expérience du processus de paix en Irlande du Nord, ont été, pour la Présidence et pour moi, une priorité particulière. En ma qualité de Président en exercice, je me suis rendu en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan en juin afin de m'y entretenir avec les principales parties prenantes et d'insister sur la détermination de l'Irlande à trouver des solutions aux conflits prolongés dans la région.

La conférence de haut niveau que j'ai présidée en avril à Dublin a constitué un moment fort. Intitulée « Un avenir commun : instauration et maintien de la paix, étude du cas de l'Irlande du Nord », cette conférence a offert une occasion sans pareil d'entendre les témoignages d'une série de personnalités politiques de haut rang ayant eu une expérience personnelle du processus de paix.

La Présidence a également organisé avec succès, en juin, une conférence de haut niveau sur la liberté d'Internet, à laquelle ont participé non seulement des représentants des 56 États participants, mais également des représentants d'organisations internationales, de la société civile, du secteur des technologies de l'information et des médias. Cette conférence a clairement montré que nous devons continuer de nous efforcer de parvenir à une conception commune des droits de l'homme et des libertés fondamentales, car ils s'appliquent à la fois en ligne et hors-ligne.

En novembre, j'ai été enchanté d'accueillir la Mongolie, qui était de longue date un partenaire asiatique pour la coopération, en qualité de 57<sup>e</sup> État participant de l'OSCE.

Le succès le plus important de la Réunion du Conseil ministériel de Dublin a été, sans aucun doute, le lancement du Processus Helsinki +40, qui oriente clairement nos travaux de maintenant à 2015 et offre une précieuse occasion de renforcer l'Organisation. La Déclaration sur la bonne gouvernance et la Déclaration ministérielle de soutien au processus de règlement transnistrien en ont aussi été des résultats importants. J'accueille également avec satisfaction l'adoption de l'ensemble de décisions sur les menaces transnationales, car ces décisions représentent l'aboutissement d'un travail entrepris ces dernières années.

Je regrette qu'aucune décision n'ait été adoptée dans la dimension humaine. Je m'emploierai, en tant que membre de la Troïka de l'OSCE, avec l'Ukraine, à inverser cette tendance négative.

Si je fais le point sur nos priorités générales et sur ce que l'Irlande a accompli en 2012, j'estime que nous avons été en mesure de réaliser des progrès concrets. Je suis immensément reconnaissant au Secrétaire général et à toute l'équipe de l'OSCE – Secrétariat, bureaux extérieurs, institutions et Assemblée parlementaire – de leur soutien. Je tiens également à remercier spécialement tous ceux et celles qui nous ont fait bénéficier librement de leur expérience en œuvrant tout au long de l'année en qualité de représentants spéciaux ou personnels du Président en exercice.

Enfin, je souhaite plein succès au Président en exercice actuel, l'Ukrainien Leonid Kozhara, et l'assure de mon soutien sans réserve tandis que nous poursuivons notre engagement en tant que partenaires de la Troïka de l'OSCE.

*Eamon Gilmore T.D.*  
*Président de l'OSCE en 2012*

## RAPPORT DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

### PRÉSIDENT EN EXERCICE IRLANDAISE 2012

*Le but premier de la Présidence en exercice irlandaise était de renforcer la sécurité à travers toutes les dimensions dans la région de l'OSCE et d'accroître la capacité de l'Organisation à s'acquitter de ses objectifs fondamentaux.*

*D'emblée, la Présidence irlandaise a noté que le quarantième anniversaire de l'Acte final de Helsinki en 2015 offrait l'occasion aux présidences jusqu'à l'année en question de s'employer avec l'ensemble des États participants à recenser les principes communs qui permettront de tirer parti des atouts sans pareil de l'OSCE et de développer la contribution spécifique qu'elle peut apporter à la lutte contre les défis planétaires. Ce débat a abouti en définitive à l'adoption par les ministres réunis à Dublin d'une décision sur le « Processus Helsinki +40 », qui offre une feuille de route pour une approche stratégique coordonnée des trois prochaines présidences jusqu'au quarantième anniversaire de l'Acte final.*

#### **JOURNAL DIPLOMATIQUE PRÉSIDENT EN EXERCICE IRLANDAISE**

##### **12 janvier 2012**

###### **Vienne**

Le Président en exercice, Eamon Gilmore T.D., Tánaiste et Ministre des affaires étrangères et du commerce, présente au Conseil permanent les **priorités de l'Irlande** en tant que pays assurant la Présidence en exercice en 2012.

##### **6 et 7 février 2012**

###### **Vienne**

Des représentants des États participants, de la société civile et d'organisations internationales, des journalistes d'enquête et des experts du secteur privé débattent de la contribution pratique de l'OSCE à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

##### **13 et 14 février 2012**

###### **Chiang Mai (Thaïlande)**

La Conférence OSCE-Thaïlande de 2012 sur le renforcement de la sécurité grâce à la coopération régionale porte sur l'approche globale de l'OSCE et les expériences des partenaires asiatiques pour la coopération.

##### **28 et 29 février 2012**

###### **Dublin**

Processus de règlement transnistrien : tenue du premier cycle des négociations à « 5+2 » durant la Présidence irlandaise. Le Président en exercice encourage les négociateurs à « faire l'effort supplémentaire » nécessaire pour parvenir à une solution globale.

##### **19 et 20 avril 2012**

###### **Dublin**

La lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence sont les thèmes principaux d'une réunion de haut niveau de l'OSCE à Dublin.

**19 et 20 avril 2012**

**Vienne**

Les participants à la première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine soulignent le rôle clé que le sport peut jouer dans la lutte contre les manifestations de racisme, d'intolérance et de discrimination au sein de la société.

**27 avril 2012**

**Dublin**

La conférence sur le thème « un avenir commun » offre aux États participants l'occasion d'échanger des données d'expérience au sujet de l'instauration et du maintien de la paix en Irlande. Pour le sénateur américain George Mitchell, « [Les conflits] sont créés et entretenus par les êtres humains et ce sont les êtres humains qui peuvent y mettre fin. »

**14 et 16 mai 2012**

**Varsovie**

Le séminaire sur la dimension humaine réunit experts et praticiens pour examiner les moyens de renforcer le cadre juridique de la lutte contre la traite des êtres humains.

**28 mai 2012**

**Rome**

Lors d'une conférence universitaire intitulée « l'OSCE et le nouveau contexte de la coopération régionale en Méditerranée », les participants débattent des moyens de renforcer le Partenariat méditerranéen de l'OSCE ainsi que de la réaction possible de l'OSCE aux développements récents dans la région.

**28–31 mai 2012**

**Dublin et Belfast**

Séminaire tenu à Dublin et Belfast à l'intention des équipes de négociateurs participant au processus des négociations à « 5+2 » sur le règlement transnistrien.

**3–6 juin 2012**

**Oulan-Bator**

Faisant suite à la Décision du Conseil ministériel n° 12/11 sur la candidature de la Mongolie au statut d'État participant de l'OSCE, le Président du Conseil permanent et le Secrétaire général de l'OSCE conduisent une équipe d'experts en Mongolie pour une série de réunions politiques et techniques. Un rapport est établi sur la conception qu'a la Mongolie des exigences auxquelles doit satisfaire un État participant de l'OSCE et son engagement à les remplir.

**11–14 juin 2012**

**Caucase du Sud**

Le Président en exercice se rend en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan.

**18 et 19 juin 2012**

**Dublin**

Les participants à la Conférence de Dublin sur la liberté de l'Internet s'accordent à reconnaître que les engagements de l'OSCE s'appliquent à tous les moyens de communication et indépendamment des nouvelles technologies.



**25–28 juin 2012**

**Vienne**

Lors des Journées de la sécurité de l'OSCE et de sa Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, les représentants des États participants débattent des principales questions inscrites à l'ordre du jour politico-militaire, comme la maîtrise des armements, les menaces transnationales et le cycle du conflit, ainsi que du renforcement de l'interaction entre l'OSCE et les initiatives « Track II » pertinentes concernant la sécurité euro-atlantique et eurasiennne.

**12 et 13 juillet 2012**

**Vienne**

La deuxième Réunion supplémentaire sur la dimension humaine permet de faire ressortir l'importance vitale des missions d'observation des élections effectuées par le BIDDH et de souligner la nécessité pour les États participants de donner suite à ses recommandations.

**3–5 septembre 2012**

**Vienne**

Des experts nationaux et internationaux débattent des moyens pour les États d'améliorer leur coopération dans le domaine du recouvrement des avoirs volés.

**12–15 septembre 2012**

**Prague**

Le Forum économique et environnemental de l'OSCE à Prague est axé sur les moyens pour les États de promouvoir la sécurité et la stabilité grâce à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

**24 sept.–5 octobre 2012**

**Varsovie**

La Réunion de 2012 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine permet un échange de vues approfondi entre représentants des États participants, de la société civile, du monde universitaire et d'autres organisations internationales, et apporte la preuve de la contribution indispensable des ONG à l'OSCE.

**1<sup>er</sup>–5 octobre 2012**

**Dublin et Belfast**

Des représentants de la société civile et des médias des deux rives du Dniestr/de la Nistrou se rendent à Dublin et Belfast pour en apprendre davantage sur le processus de paix en Irlande du Nord.

**24 octobre 2012**

**Dublin**

Des chercheurs, des journalistes et des spécialistes de la communication s'entretiennent du rôle de la communication dans le règlement des conflits lors du séminaire de la série des Pourparlers de l'OSCE tenu à Dublin et organisé avec la Société de philosophie du Trinity College.

**30 et 31 octobre 2012**

**Rome**

La Conférence méditerranéenne de l'OSCE de 2012 porte sur la coopération économique avec les partenaires méditerranéens dans le cadre des processus de transition vers la démocratie et des réformes politiques.

**8 et 9 novembre 2012**

**Vienne**

La 3<sup>e</sup> Réunion supplémentaire sur la dimension humaine, consacrée à la liberté de réunion et d'association, et le Forum de la société civile qui le précède, permettent de souligner l'importance de sauvegarder ces libertés pour assurer et maintenir une démocratie saine.

**21 novembre 2012**

La Mongolie devient le 57<sup>e</sup> État participant de l'OSCE.

**28–30 novembre 2012**

**Dublin**

Processus de règlement transnistrien : tenue à Dublin du dernier cycle des négociations à « 5+2 » sous la Présidence irlandaise avant l'adoption par le Conseil ministériel, le 7 décembre, d'une toute première déclaration sur les négociations à « 5+2 ».

**7 décembre 2012**

**Dublin**

Tenue, en marge de la Réunion du Conseil ministériel, des réunions de la Troïka ministérielle avec les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération.

**6 et 7 décembre 2012**

**Dublin**

Tenue à Dublin de la 19<sup>e</sup> Réunion du Conseil ministériel.

**LA MONGOLIE DEVIENT LE 57<sup>e</sup> ÉTAT PARTICIPANT DE L'OSCE**

Se fondant sur la Décision du Conseil ministériel n<sup>o</sup> 12/11 sur la candidature de la Mongolie au statut d'État participant de l'OSCE, la Présidence de 2012 a poursuivi le processus visant à parvenir à un consensus au sujet de l'adhésion du pays à l'Organisation. En juin, le Président du Conseil permanent, l'Ambassadeur O'Leary, et le Secrétaire général, M. Zannier, ont conduit une équipe d'experts en Mongolie pour une série de réunions politiques et techniques en vue de se faire une meilleure idée de la conception que se faisait la Mongolie des exigences auxquelles doit satisfaire un État participant de l'OSCE et de son engagement à les remplir. Le rapport sur cette visite a, de son côté, permis d'éclairer les discussions à Vienne et dans les capitales sur les mérites de la candidature de la Mongolie. Le 21 novembre, à la suite de l'expiration d'une procédure d'approbation tacite, la Mongolie est devenue le 57<sup>e</sup> État participant de l'Organisation.

**CONFLITS PROLONGÉS**

La Présidence irlandaise a fait du règlement des conflits prolongés une importante priorité et a mis en avant l'expérience de l'Irlande en la matière en organisant une conférence à Dublin, le 27 avril, à l'intention de tous les États participants.

Le Président en exercice a nommé deux représentants spéciaux pour les conflits prolongés :

- **l’Ambassadeur Erwan Fouéré, pour le processus de règlement transnistrien ;**
- **l’Ambassadeur Pádraig Murphy, pour le Caucase du Sud.**

L’**Ambassadeur Fouéré** a effectué plusieurs visites à Chisinau et Tiraspol et il a présidé cinq cycles des négociations à « 5+2 », dont deux se sont déroulés en Irlande. Au cours de ces réunions, un accord est intervenu sur les principes et procédures pour la conduite des négociations et sur un ordre du jour pour ce processus. De plus, les négociateurs en chef des deux parties, ainsi que les membres de leurs équipes, se sont rendus à Dublin et Belfast en mai pour s’y familiariser avec l’expérience du processus de paix en Irlande du Nord, et une visite similaire a été organisée en octobre à l’intention de représentants de la société civile et des médias. L’année s’est terminée par l’adoption d’une toute première Déclaration du Conseil ministériel sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 ». (Voir page 63)

L’**Ambassadeur Murphy**, de concert avec les représentants de l’ONU et de l’UE, a présidé les Discussions de Genève, qui ont été instaurées après le conflit d’août 2008 en Géorgie, et il a cofacilité un nombre sans précédent de réunions dans le cadre des mécanismes connexes de prévention et de règlement des incidents d’Ergneti/de Divani. La Présidence irlandaise s’est employée activement à soutenir les projets de l’OSCE relatifs à l’eau pour répondre aux besoins des personnes touchées par le conflit. Sur l’importante question du sort des personnes disparues, dans le cadre de la réconciliation d’après-conflit, la Présidence irlandaise a aidé à organiser une séance d’information, à l’intention des participants aux Discussions de Genève, sur l’approche de cette question qui a été suivie pour les victimes du conflit en Irlande du Nord, et elle a également financé un projet visant à identifier les restes de personnes disparues au cours du conflit d’août 2008 en Géorgie.

Le Président en exercice a insisté, notamment lors de ses visites à Erevan et Bakou en juin, sur la nécessité de progresser vers un règlement du conflit du Haut-Karabakh. La Présidence a travaillé en étroite coopération avec les coprésidents du Groupe de Minsk, à la fois directement et par l’intermédiaire de l’Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, Représentant personnel du Président en exercice.

En réponse à la mission confiée dans la Décision du Conseil ministériel de Vilnius n° 3, sur les éléments du cycle du conflit, un groupe de travail à composition non limitée sur le cycle du conflit a été créé, qui est coprésidé par la Présidence et le Centre de prévention des conflits. Le Groupe de travail s’est réuni à cinq reprises et a permis aux délégations et au Secrétariat d’échanger leurs vues sur la meilleure manière de s’acquitter de la tâche énoncée dans la décision.

## DÉCISIONS

N° 1/12 Présidences consécutives de l’OSCE en 2014 [Suisse] et 2015 [Serbie]

N° 2/12 Adhésion de la Mongolie à l’OSCE

N° 3/12 Processus Helsinki +40

N° 4/12 Efforts déployés par l’OSCE pour faire face aux menaces transnationales

**No 5/12** Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel [Kiev, 5 et 6 décembre 2013]

Déclaration sur le renforcement de la bonne gouvernance et sur la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Déclaration sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 »

### **REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LE CONFLIT DONT LA CONFÉRENCE DE MINSK DE L'OSCE EST SAISIE**

Le Représentant personnel, l'**Ambassadeur Andrzej Kasprzyk**, a continué d'apporter son concours au Président de l'OSCE et aux coprésidents du Groupe de Minsk dans leurs efforts visant à **contribuer à négocier un règlement du conflit du Haut-Karabakh** en aidant à organiser la visite du Président dans le Caucase du Sud en juin et quatre visites des coprésidents du Groupe de Minsk dans la région. L'une de ces visites les a menés dans la région de Kelbajar et une autre dans celles de Zangilan et de Jabrail, leur permettant d'évaluer l'évolution de la situation depuis leur visite d'octobre 2010.

S'entretenant régulièrement avec les représentants des parties, y compris aux niveaux militaire et politique les plus élevés, le Représentant personnel a pu tenir le Président de l'Organisation et les coprésidents du Groupe de Minsk informés des développements pertinents. En juin, il a demandé à ses contacts d'aider la Secrétaire d'État des États-Unis et le coprésident américain à renforcer le cessez-le-feu lors du déplacement de la Secrétaire d'État dans la région, à la suite de rapports faisant état, la veille de sa visite, de violations graves du cessez-le-feu et d'incursions qui n'étaient que trop susceptibles de dégénérer.

Le Bureau a aidé les coprésidents à préparer une rencontre, en janvier, des présidents arménien et azerbaïdjanais, organisée par le Président de la Fédération de Russie, ainsi que 18 rencontres ultérieures des coprésidents avec les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais.

Avec le soutien des parties, le Bureau a effectué 18 exercices d'observation le long de Ligne de contact, dont trois avec la participation de membres du Groupe de planification de haut niveau, et huit exercices de ce type à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

L'un des objectifs principaux de la Présidence était de faire fond sur l'excellent travail accompli par la Présidence lituanienne en 2011 en matière de **lutte contre les menaces transnationales** et, en particulier, de finaliser le consensus sur les quatre documents qui présentent les priorités stratégiques de l'OSCE dans les domaines de la cybersécurité, de la police, de la lutte contre les drogues illicites et les précurseurs chimiques, ainsi que de la consolidation des mandats de l'Organisation en matière de contre-terrorisme. À la suite de discussions intensives menées au sein du Comité de sécurité, sous la présidence de l'Ambassadeur Tacan Ildem, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'OSCE, des décisions ont été adoptées par le Conseil permanent dans ces quatre domaines en 2012 et, ultérieurement, approuvées par les ministres à Dublin.

En avril, le Conseil permanent a décidé de créer un groupe de travail informel chargé d'élaborer des mesures de confiance destinées à réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Présidé par l'Ambassadeur des États-Unis, Ian Kelly, ce groupe a accompli des progrès notables dans l'élaboration d'un premier ensemble de mesures de confiance qui devraient être adoptées en 2013. Les menaces émanant du cyberspace augmentent sur le plan de la quantité comme de la complexité, et il importe que l'OSCE continue de contribuer aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour les contrer.

Le Département des menaces transnationales a été créé officiellement début 2012, conformément à la Décision du Conseil ministériel n° 9/11 et à la Décision sur le Budget unifié de 2012, et un coordonnateur du département a été nommé en avril. Le nouveau département réunit sous un même toit l'Unité d'action contre le terrorisme, l'Unité des frontières et l'Unité pour les questions stratégiques de police, ainsi qu'une petite cellule de coordination. Il a organisé, en 2012, une série d'activités à Vienne et au-delà, dont plusieurs liées à des priorités programmatiques particulières de la Présidence, comme les deux ateliers à forte participation sur l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, et une réunion d'experts de police qui était consacrée à la question de la cybercriminalité.

Tout au long de l'année, la Présidence a travaillé en étroite coopération avec les trois présidences du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), à savoir le Kirghizistan, la Lettonie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, y compris pour préparer la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité. Une réunion du FCS et du Conseil permanent (CP) s'est par ailleurs déroulée sous la présidence conjointe de l'Irlande et de la Lettonie sur la question de l'Afghanistan.

#### **GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU**

Le Président en exercice a nommé le colonel William Harrington à la tête du Groupe de planification de haut niveau de l'OSCE pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Le Groupe, composé de huit officiers, a participé à trois missions d'observation. Malgré les demandes adressées aux États participants de détacher des officiers auprès du Groupe, trois postes demeurent vacants.

#### **TRANSNISTRIE : DONNER LE TEMPO**

Pour la première fois en dix ans, dans une déclaration saluant la tenue de cinq réunions officielles en 2012 et faisant part de leur satisfaction au sujet de la reprise des activités des groupes de travail d'experts et des contacts directs entre les parties, les États participants ont été en mesure de s'exprimer d'une seule voix s'agissant des négociations visant à régler le conflit entre la Moldavie et la région transnistrienne séparatiste.

La fois précédente, c'était à la Réunion du Conseil ministériel à Porto en 2002 et, dans cette déclaration, le ton était beaucoup plus sombre : « Nous sommes vivement préoccupés par l'absence de progrès réalisés en 2002 dans la négociation d'un règlement politique global du problème de la Transnistrie en dépit des efforts faits par la République de Moldavie et les médiateurs de l'OSCE, la Fédération de Russie et l'Ukraine. »

Les perspectives d'un règlement de ce conflit qui couve sans solution depuis l'éclatement de l'Union soviétique il y a de cela deux décennies se sont aggravées avant de s'améliorer. Il y a

eu une interruption d'environ six années avant que les négociations ne reprennent, fin 2011, dans le format actuel à « 5+2 », les deux parties étant rejointes par l'OSCE, la Fédération de Russie et l'Ukraine en qualité de médiateurs et par l'Union européenne et les États-Unis en tant qu'observateurs.

En dépit des progrès qui ont été réalisés, de nombreuses questions délicates doivent encore être réglées et il incombera à la présidence entrante de faire fond sur l'excellent travail accompli en 2011 et 2012.

(Voir page 63, Opération de terrain en Moldavie)

## **PRIORITÉ DE LA PRÉSIDENTENCE :**

### **Un avenir commun – instauration et maintien de la paix, l'étude du cas de l'Irlande du Nord**

La Présidence irlandaise a également organisé une conférence de haut niveau à Dublin pour présenter son expérience d'un **règlement politique pacifique en Irlande du Nord** (accord généralement connu sous le nom d'Accord du vendredi saint) en tant qu'étude de cas pouvant être pertinente pour les efforts de règlement des conflits dans l'espace de l'OSCE et ailleurs.

*« Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et il devient alors votre partenaire. »*

*Nelson Mandela*

C'était la première fois que le Gouvernement irlandais tenait une conférence internationale de ce genre au sujet du processus de paix en Irlande du Nord.

Présidée par le Président en exercice, Eamon Gilmore, la conférence a réuni un vaste éventail de personnalités politiques ayant une connaissance directe du processus de paix pour faire bénéficier les États participants de l'OSCE de leur expérience. L'ancien président finlandais et lauréat du prix Nobel de la paix, Martti Ahtisaari, qui a usé de son expérience sans pareil de la résolution des conflits et de la médiation au cours des débats, y a exercé les fonctions de modérateur. L'ancien sénateur des États-Unis, George Mitchell, qui présidait les négociations ayant abouti à l'Accord du vendredi saint, a également pris la parole à la conférence.

Le but de la conférence n'était pas d'imposer des schémas d'action, mais de mettre en lumière quelques données d'expérience universelles :

- avec la volonté et la détermination politiques nécessaires, ce qui paraît impossible peut être accompli ;
- la paix est un processus qui ne fait que commencer avec la signature d'un accord ;
- les problèmes d'apparence insolubles peuvent être réglés à mesure que la confiance s'installe dans le cadre de la mise en œuvre d'un accord ; et
- avec la paix, la prospérité, la croissance économique et une vie meilleure pour tous sont possibles.

Cette conférence visait à inspirer ceux et celles qui s'efforcent de forger des règlements durables aux conflits dans l'espace de l'OSCE et au-delà à trouver un compromis dans le cadre duquel un accord devient possible. Mais surtout, elle visait à encourager ces personnes à considérer leur ennemi comme étant leur futur partenaire.

## **PRIORITÉ DE LA PRÉSIDENTE :**

### **Lutte contre les menaces transnationales**

Cybercriminalité, terrorisme, traite des êtres humains : les plus grandes menaces pour notre sécurité sont aujourd'hui transnationales. À Dublin, les ministres des affaires étrangères ont entériné un ensemble de quatre décisions du Conseil permanent adoptées durant l'année 2012 et portant sur les domaines suivants :

#### **Cybersécurité**

Dans le souci de réduire le risque d'un conflit découlant de l'utilisation des TIC, un groupe de travail a été créé, qui continuera en 2013 à élaborer des mesures de confiance pertinentes.

#### **Lutte contre le problème mondial des drogues**

Un cadre politique a été adopté pour lutter contre le commerce illicite des drogues et le détournement des précurseurs chimiques. L'OSCE coopèrera avec ses partenaires en échangeant des informations avec eux et en facilitant l'interaction transfrontière entre organismes nationaux.

#### **Appui aux activités de police**

L'OSCE a adopté un cadre stratégique pour ses activités relatives à la police, y compris la réforme de la police et la lutte contre la criminalité organisée. Toutes les activités entreprises visent à promouvoir les principes de la police démocratique.

#### **Lutte contre le terrorisme**

Un nouveau cadre consolidé pour la lutte contre le terrorisme définit comment les avantages comparatifs de l'Organisation, en particulier son approche globale et coopérative de la sécurité, devraient être exploités.

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

La priorité de la Présidence irlandaise dans la deuxième dimension était de mettre davantage l'accent sur les questions de bonne gouvernance dans toute l'Organisation. Le processus du Forum économique et environnemental annuel, comportant deux réunions préparatoires, en février et en avril, et la réunion de clôture à Prague en septembre, a figuré au cœur de ces efforts.

Les deux réunions préparatoires ont permis d'examiner les efforts déployés pour contrer le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme tout en promouvant la transparence et en luttant contre la corruption. Ces éléments ont été réunis au Forum économique et environnemental qui s'est tenu avec beaucoup de succès à Prague en septembre et qui, à son tour, a contribué aux débats relatifs à une déclaration sur la bonne gouvernance, laquelle a été adoptée par les ministres à Dublin.

Dans cette déclaration, premier document ministériel de l'OSCE axé exclusivement sur la bonne gouvernance, il est souligné que les problèmes de gouvernance, notamment la corruption et le blanchiment d'argent, suscitent des risques en matière de sécurité pour les États participants. L'engagement de ces derniers à promouvoir, individuellement et collectivement, la bonne gouvernance et à s'attaquer aux problèmes que pose une gouvernance faible y est réaffirmé.

La déclaration comporte de nouveaux engagements de l'OSCE concernant la protection des dénonciateurs et le recouvrement des avoirs, et un certain nombre d'engagements existants, notamment celui d'appliquer les cadres internationaux pertinents tels que la Convention de l'ONU contre la corruption (CNUCC) et les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), y sont aussi réaffirmés. Avec cette déclaration, l'Organisation peut approfondir ses travaux visant à promouvoir la transparence et la bonne gouvernance, ainsi qu'à soutenir les efforts déployés par les États participants pour lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'intérêt de le faire dans une perspective transdimensionnelle y est souligné.

**« Promotion de la sécurité et de la stabilité grâce à la bonne gouvernance »**

*Thème du 20<sup>e</sup> Forum économique et environnemental*

Œuvrant en étroite coopération avec l'Ambassadeur Eustathios Lozos, Représentant permanent de la Grèce auprès de l'OSCE, qui a présidé le Comité économique et environnemental avec beaucoup de compétence et d'énergie en 2012, et le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales, la Présidence s'est également employée à faire avancer la tâche qui lui avait été confiée par le Conseil permanent d'entamer un examen du Document stratégique de l'OSCE de 2003 pour la dimension économique et environnementale, ce qui a donné lieu à un rapport périodique soumis au Conseil permanent en décembre.

Le Président du Comité économique et environnemental a également organisé une série de réunions thématiques pour permettre de débattre plus en détail de questions d'intérêt particulier. Les thèmes traités en 2012 ont été les suivants :

- Gouvernance environnementale et développement durable ;
- Dialogue sur la sécurité énergétique et coopération en la matière ;
- Bonne gouvernance ;
- Promotion de l'égalité des chances des femmes dans la sphère économique ;
- Gestion de l'eau, et
- Coopération.

Les débats ont bénéficié des apports d'une série d'orateurs invités provenant d'organisations internationales, de groupes d'experts et des structures exécutives de l'OSCE, en particulier les économistes-écologues de ses opérations de terrain.

À côté de ces réunions thématiques, le Président a également inscrit un nouveau point permanent à l'ordre du jour du Comité afin de permettre aux États participants d'échanger des informations au sujet des activités qu'ils mettent en œuvre liées aux engagements de l'OSCE dans cette dimension. Cette nouvelle initiative est l'une des mesures concluantes parmi d'autres prises par le Président du Comité pour y dynamiser encore les débats. Elle a été très bien accueillie et de nombreuses délégations ont saisi l'occasion pour faire, au cours de l'année, des exposés sur toute une série d'activités.

Conformément à l'une des priorités thématiques de la Présidence qui était de promouvoir l'intérêt dans le domaine de la saisie des avoirs criminels, un séminaire des plus utiles a été organisé début septembre par l'OSCE, l'ONUDC et la Banque mondiale, permettant aux experts d'examiner les moyens d'identifier, de saisir et de recouvrer les avoirs volés dans la



région de l'OSCE. Les recommandations issues de cette rencontre ont également été à la base des sections pertinentes de la déclaration adoptée à Dublin.

**PRIORITÉ DE LA PRÉSIDENTE :**

**Promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption**

**Le Bureau irlandais des avoirs d'origine criminelle**

Les enquêtes sur le trafic de drogues ou la corruption durent fréquemment de nombreuses années mais, entretemps, les criminels peuvent s'enrichir impunément et consolider leur pouvoir.

Le Bureau irlandais des avoirs d'origine criminelle a été le premier à utiliser une approche novatrice pour soulager des criminels présumés de leurs gains mal acquis. Cette approche a été mise en avant en tant que modèle pouvant être envisagé par d'autres États participants de l'OSCE lors de plusieurs conférences organisées par l'Organisation en 2012.

Créé en 1996, le Bureau renforce la capacité du Gouvernement irlandais de faire face à la menace posée par les bandes criminelles organisées. Il est devenu, depuis lors, un outil important dans la lutte contre une vaste gamme d'activités criminelles qui ne se limitent pas simplement à la criminalité organisée.

Le Bureau a pour mission d'enquêter sur les produits soupçonnés de provenir d'une activité criminelle et de prendre les mesures appropriées pour priver les personnes concernées de leurs gains. Il est une instance d'enquête qui fait appel aux tribunaux pour aider à faire respecter la loi.

Le Bureau réunit les fonctions et les attributions de la Force de police irlandaise, de la Direction des impôts – pour les taxes et les droits de douane – et de la Direction de la protection sociale. Il comprend des agents issus de chacune de ces entités, des juristes, des analystes et du personnel administratif et bénéficie du soutien de profilers divisionnaires d'actifs, des membres des forces de police spécialement formés à travers tout le pays.

Les activités du Bureau reposent sur un solide ensemble de textes législatifs. À titre d'exemple, la Loi sur les produits du crime permet le gel et la confiscation des produits du crime en recourant à des procédures civiles au tribunal sans nécessiter de condamnation pénale.

Des dispositions législatives supplémentaires relatives à l'imposition et à la protection sociale permettent la communication d'informations entre les différents services. Le Bureau ne s'emploie pas seulement à saisir les gains criminels ; il évalue également les bénéfices tirés des activités illégales, prélève et réclame des impôts sur ceux-ci et supprime les avantages sociaux des personnes qui se livrent à des activités criminelles.

Ayant recueilli des centaines de millions d'euros en impôts et biens gelés au cours de ses 16 années d'existence, le Bureau a engrangé des succès extraordinaires. Son secret réside dans sa structure pluridisciplinaire et ses vastes pouvoirs d'investigation soutenus par des dispositions législatives.

Le Bureau coopère étroitement avec des organismes internationaux d'enquête criminelle et a pris pour cible avec succès les produits d'actes criminels commis en dehors du territoire irlandais dans différents pays.

Il collabore également avec des organismes internationaux, comme la Commission européenne, et le Réseau interinstitutions Camden de recouvrement d'avoirs, un réseau informel d'organismes chargés de l'application de la loi dont les membres échangent des connaissances et des informations sur les moyens de localiser des avoirs dans leurs pays. Il fait partie du réseau du Bureau de recouvrement des avoirs de l'Union européenne.

## **REPRÉSENTANTS PERSONNELS POUR LA LUTTE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION**

Les trois représentants personnels du Président en exercice pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination, à savoir :

- la juge Catherine McGuinness,
- le rabbin Andrew Baker, et
- le sénateur Adil Akhmetov,

ont eu une année particulièrement chargée au cours de laquelle ils ont effectué des visites conjointes en Norvège, en Autriche, en Azerbaïdjan et en Arménie, le rabbin Baker ayant effectué également trois visites de suivi en Hongrie, en Espagne et en Suède. Ces visites de pays permettent aux représentants personnels de **sensibiliser davantage** les ministres gouvernementaux et autres autorités politiques de haut niveau **aux questions de tolérance et de non-discrimination** et complètent utilement l'action du BIDDH.

En plus de ces visites, les représentants personnels ont également assisté à un grand nombre de réunions dans l'exercice de leurs fonctions officielles, notamment au Comité sur la dimension humaine, en mars, au quatrième Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles qui a eu lieu à Astana en mai, à la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue à Varsovie, à la réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui s'est déroulée à Tirana en octobre, au Conseil permanent en novembre, et à quelques autres réunions à titre individuel.

## **DIMENSION HUMAINE**

En 2012, la Présidence irlandaise a fait de la dimension humaine, qui englobe la promotion et la protection des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la démocratie et de l'état de droit, sa priorité des priorités. Une importance particulière a été accordée à la nécessité de veiller à sauvegarder et appliquer les engagements existants de l'OSCE dans la dimension humaine, mais la Présidence s'est également attachée à recenser les nouveaux défis et à se concentrer sur ces derniers.

La question de la liberté d'expression et de la liberté des médias, en particulier dans leur application à Internet et aux médias numériques, a constitué une priorité importante. Un moment fort de l'année a été la Conférence de Dublin sur la liberté d'Internet, qui a été accueillie par la Présidence en juin. Plusieurs intervenants de haut niveau ont pris la parole à cette conférence qui a réuni de nombreux participants et les excellents débats ont aidé à clarifier les principaux problèmes dans ce domaine qui se développe rapidement. La

Présidence regrette qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un consensus sur une décision du Conseil ministériel qui aurait permis d'actualiser les engagements de l'Organisation dans le domaine de la liberté des médias. Cela dit, 48 États participants ont souscrit à une déclaration sur les libertés fondamentales à l'ère numérique, dans laquelle il est souligné que les engagements de l'OSCE s'appliquent à la fois en ligne et hors-ligne et ce quelles que soient les technologies employées. La liberté de réunion et d'association, thème connexe, a fait l'objet, en novembre, d'une réunion supplémentaire sur la dimension humaine.

La Présidence a tiré parti du calendrier de plusieurs manifestations sportives organisées cette année, en particulier le championnat de l'Euro 2012, en Pologne et en Ukraine, et les Jeux olympiques de Londres, pour sensibiliser à l'intérêt que le sport pouvait présenter pour lutter contre le racisme, l'intolérance et la discrimination dans la société et ce fut aussi le thème de la première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine, tenue en avril. La nécessité de disposer d'un cadre juridique efficace pour lutter contre la traite des êtres humains était une autre priorité de la Présidence irlandaise et cette question a été traitée en mai au cours d'un séminaire sur la dimension humaine très concluant.

L'évènement principal de l'année a été, bien entendu, la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue pendant deux semaines à Varsovie en septembre et en octobre et qui a comporté des journées spéciales consacrées à la liberté de religion ou de conviction, à l'autonomisation des femmes roms et aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales. Parmi les autres activités liées à la dimension humaine, il y a lieu de citer une réunion supplémentaire sur la dimension humaine qui était consacrée aux élections démocratiques et à l'observation électorale, tenue en juillet, et une réunion thématique, tenue début novembre, sur la mobilité transfrontalière et l'intolérance et la discrimination à l'égard des migrants.

En plus des événements susmentionnés, les réunions ordinaires, tenues tout au long de l'année, du Comité sur la dimension humaine, présidé par l'Ambassadeur Thomas Greminger (Suisse), ont offert une précieuse occasion de donner un aperçu du travail effectué par les institutions et les missions de terrain dans la dimension humaine et, aux États participants, celle de rendre compte, à titre bénévole, de leurs expériences et de leurs pratiques en matière de mise en œuvre de leurs engagements.

Ces deux dernières années, près de la moitié des États participants ont saisi cette occasion pour échanger des données d'expérience et des pratiques, instaurant ainsi la pratique largement acceptée de l'évaluation réciproque volontaire entre pairs. Le Comité a également renforcé ses liens avec des partenaires externes en invitant des intervenants de haut niveau, comme les trois représentants spéciaux de l'ONU, des représentants du Conseil de l'Europe et des membres de la société civile.

Enfin, la Présidence a accordé une attention considérable en 2012 à l'évaluation des réunions sur la dimension humaine en se fondant sur les travaux entrepris par la Présidence ukrainienne en 2011 et en tirant parti d'un rapport établi par une société de conseil suisse. La Présidence a présenté un certain nombre de propositions visant à rendre les réunions sur la dimension humaine plus efficaces et attrayantes. Malheureusement, il ne s'est cependant pas avéré possible de dégager un consensus sur une quelconque modification du cadre existant, une tâche à laquelle devront s'atteler les futures présidences.

## **REPRÉSENTANTE SPÉCIALE POUR LES QUESTIONS DE PARITÉ DES SEXES**

La Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions de parité des sexes, **June Zeitlin**, a mis l'accent sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes en tant que priorité essentielle de la Présidence irlandaise. M<sup>me</sup> Zeitlin a travaillé sans relâche tout au long de l'année en effectuant des visites en Serbie, au Kazakhstan et au Turkménistan et en assistant et en prenant la parole à diverses réunions de l'OSCE, dont celle intitulée « Renforcement du rôle des femmes dans la médiation en cas de conflit dans la région de l'OSCE », la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, tenue à Varsovie, la réunion intitulée « Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et égalité entre les sexes en Asie centrale », des séances du Conseil permanent en octobre et plusieurs réunions des points de contact pour les questions de genre.

## **ÉLECTIONS SERBES AU KOSOVO**

Il est particulièrement intéressant de noter que la Présidence a travaillé en étroite coopération avec le Secrétariat, la Mission de l'OSCE au Kosovo, le Gouvernement serbe, les autorités à Pristina et les États participants intéressés pour organiser la facilitation par l'OSCE des élections serbes tenues au Kosovo en avril et en mai. En vertu de l'accord conclu avec les parties concernées, les citoyens serbes au Kosovo ont été en mesure de participer pleinement aux élections législatives et présidentielles serbes. (Voir page 38)

## **PRIORITÉ DE LA PRÉSIDENTENCE :**

### **Liberté d'Internet**

L'internet est sans doute l'innovation technique qui a le plus transformé le XX<sup>e</sup> siècle et qui définit d'ores et déjà le XXI<sup>e</sup> siècle. En à peine plus de 20 ans, l'Internet a permis de relier non seulement des villes, mais aussi des continents ; des capitales puissantes, mais aussi des citoyens à travers le monde. Il a changé la dynamique du pouvoir, à l'intérieur des frontières comme au-delà de celles-ci. Il a changé notre façon de faire des affaires, notre façon de faire de la politique et notre façon de dialoguer avec la société. Certaines choses, cependant, ne changent pas. Ce sont les valeurs défendues par l'OSCE : le droit à la liberté d'opinion et d'expression, la liberté des médias, la liberté d'association et la liberté de réunion pacifique.

**« Le moyen de communication peut changer – il peut même susciter ses propres problèmes – mais le message demeure le même. »**

*Eamon Gilmore*

C'est par ces termes qu'ont été inaugurés une conférence sur les menaces pour la liberté d'expression et la liberté des médias en ligne ainsi que le débat au sujet de la gouvernance d'Internet organisés par la Présidence irlandaise à Dublin en juin dernier. Le débat d'experts de haut niveau a porté, durant ces deux jours, sur les moyens de faire en sorte que l'Internet reste un forum ouvert, global et public pour la liberté d'opinion et d'expression et une plateforme pour faciliter l'exercice d'autres droits et libertés fondamentales de l'homme.

Parmi les intervenants figuraient notamment les personnalités suivantes :

### **Frank La Rue**

Rapporteur spécial de l'ONU pour la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ;

**Rebecca MacKinnon**

Associée principale de recherche, New America Foundation, ancienne chef du bureau de CNN à Pékin et Tokyo et cofondatrice de Global Voices Online ;

**Nils Muižnieks**

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ;

**Cory Doctorow**

Auteur de romans de science-fiction, militant, journaliste et blogueur ;

**Alec Ross**

Conseiller principal pour l'innovation au bureau du Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique ;

**Sonia Flynn**

Directrice des opérations en ligne, Facebook ;

**Dunja Mijatović**

Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias ;

**Janez Lenarčič**

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE.

**19 juin**

**Dublin Net Freedom @NetFreedom2012**

@netfreedom Robert Guera résume, au nom de la Présidence, les points principaux des sessions durant les deux jours de la #dcif.

En savoir plus

**19 juin**

**Dublin Net Freedom @NetFreedom2012**

Points principaux de la #dcif : les libertés fondamentales s'appliquent aussi bien en ligne que hors ligne.

En savoir plus

**19 juin**

**Dublin Net Freedom @NetFreedom2012**

Points principaux de la #dcif : un Internet – une ressource partagée dans le monde entier @OSCE

En savoir plus

**19 juin**

**Dublin Net Freedom @NetFreedom2012**

Points principaux de la #dcif : l'interaction de différentes parties prenantes est indispensable sur toutes ces questions.

En savoir plus

**19 juin**

**Dublin Net Freedom @NetFreedom2012**

Points principaux de la #dcif : @OSCE pourrait coopérer avec le monde universitaire et encourager la recherche sur la gouvernance d'Internet.

En savoir plus

# CONSEIL PERMANENT

*Le Conseil permanent est l'organe permanent de consultations politiques et de prise de décisions de l'OSCE. Il est chargé de l'expédition des affaires courantes de l'Organisation.*

CONSEIL PERMANENT

## CONSEIL PERMANENT

### NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE DES COMITÉS DU CONSEIL

**Ambassadeur Tacan Ildem**

Président du Comité de sécurité

**Ambassadeur Eustathios Lozos**

Président du Comité économique et environnemental

**Ambassadeur Thomas Greminger**

Président du Comité sur la dimension humaine

### NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE DES GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS DU CONSEIL

**Ambassadeur Ian Kelly**

Président du Groupe de travail informel créé en application de la Décision n°1039 du Conseil et chargé d'élaborer des mesures de confiance destinées à réduire les risques découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). (Voir page 17)

Le Conseil permanent, qui se réunit chaque semaine à la Hofburg, à Vienne, est l'organe permanent de consultations politiques et de prise de décisions de l'OSCE. Il est chargé des affaires courantes de l'Organisation. En 2012, l'Ambassadeur d'Irlande, Eoin O'Leary, a présidé le Conseil permanent, qui s'est réuni à 40 reprises. M. O'Leary y a accueilli toute une série d'invités qui ont pris la parole devant le Conseil, dont les vice-premiers ministres irlandais et albanais, les ministres des affaires étrangères jordanien, saint-marinais et ukrainien, et les secrétaires généraux du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM), de l'Organisation de coopération islamique, de l'Assemblée parlementaire des pays turcophones et du Conseil de coopération des États turcophones.

Le 12 janvier, le Président en exercice, Eamon Gilmore T.D., a prononcé un discours lors du premier Conseil permanent sous la Présidence irlandaise et présenté ses priorités pour l'année à venir. Il s'est engagé à appliquer les principes et les buts de l'OSCE – promouvoir un environnement pacifique et sûr pour tous nos citoyens – de manière équilibrée et pragmatique dans les trois dimensions de l'action de l'Organisation.

Sous la direction de la Présidence, les trois comités – s'occupant des questions liées respectivement aux dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine – ont transformé les paroles en actes. Leur travail, ainsi que celui des représentants spéciaux et personnels du Président en exercice, des chefs d'institution, de l'Assemblée parlementaire, des opérations de terrain et d'autres groupes de travail, a contribué à éclairer les débats menés au sein du Conseil permanent et les conclusions et décisions adoptées par ce dernier en 2012. Et, en définitive, leurs efforts ont également été à la base des débats, des délibérations et des décisions de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Dublin en décembre.



Ayant un ordre du jour ambitieux couvrant les trois dimensions, le Conseil permanent a adopté 43 décisions, dont celle de créer un groupe de travail sur la sécurité des TIC et un ensemble de trois décisions sur les efforts de l'OSCE pour lutter contre les menaces transnationales.

Une séance commune du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité, consacrée aux aspects de la transition en Afghanistan, a par ailleurs été organisée le 9 mai.

#### **ORATEURS INVITÉS AU CONSEIL PERMANENT (CP) EN 2012**

12 janvier	Allocution liminaire prononcée par <b>Eamon Gilmore, T.D.</b> , Président en exercice, Tánaiste et Ministre des affaires étrangères et du commerce
2 février	<b>Thomas Hammarberg</b> , Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
8 mars	<b>Barbara Prammer</b> , Présidente du Conseil national autrichien
15 mars	<b>Nasser Judeh</b> , Ministre des affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie
22 mars	<b>Robert Bradtke, Igor Popov</b> et <b>Jacques Faure</b> , coprésidents du Groupe de Minsk <b>Tacan Ildem, Eustathios Lozos</b> et <b>Thomas Greminger</b> , présidents du Comité de sécurité, du Comité économique et environnemental et du Comité sur la dimension humaine
29 mars	<b>Thorbjorn Jagland</b> , Secrétaire général du Conseil de l'Europe <b>Dunja Mijatović</b> , Représentante pour la liberté des médias
19 avril	<b>Konstantiv Dolgov</b> , Commissaire aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'état de droit au Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie
17 mai	<b>Valery Chechelashvili</b> , Secrétaire général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM)
14 juin	<b>Edmond Haxhinasto</b> , Vice-Premier Ministre et Ministre albanais des affaires étrangères
20 juin	(séance spéciale du CP) <b>Kostyantyn Gryshenko</b> , Ministre ukrainien des affaires étrangères
21 juin	<b>Dunja Mijatović</b> , Représentante pour la liberté des médias
12 juillet	<b>Knut Vollebaek</b> , Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales
20 septembre	<b>Sergi Kapanadze</b> , Vice-Ministre géorgien des affaires étrangères <b>Ramil Hasanov</b> , Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire des pays turcophones

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| 11 octobre               | <b>Riccardo Migliori</b> , Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE  |
| 25 octobre               | <b>Araz Azimov</b> , Vice-Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères  |
| 1 <sup>er</sup> novembre | <b>Ashot Hovakimian</b> , Vice-Ministre arménien des affaires étrangères<br><b>Pádraig Murphy</b> , <b>Antti Turunen</b> et <b>Philippe Lefort</b> , coprésidents des Discussions de Genève  |
| 8 novembre               | <b>Janez Lenarčič</b> , Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme<br><b>Robert Bradtke</b> , <b>Igor Popov</b> et <b>Jacques Faure</b> , coprésidents du Groupe de Minsk<br><b>Andrzej Kasprzyk</b> , Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie |
| 15 novembre              | <b>Catherine McGuinness</b> , <b>Adil Akhmetov</b> et <b>Andrew Baker</b> , représentants personnels du Président en exercice pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination<br><b>Udo Burkholder</b> , Chef de la Mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine                                     |
| 22 novembre              | <b>Gilbert Saboya Sunyé</b> , Ministre andorran des affaires étrangères<br><b>Knut Vollebaek</b> , Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales  |
| 29 novembre              | <b>Ekmeleddin Ihsanoglu</b> , Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique<br><b>Dunja Mijatović</b> , Représentante pour la liberté des médias  |
| 20 décembre              | <b>Halil Akinci</b> , Secrétaire général du Conseil de coopération des États turcophones   |

# **FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

## FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

# FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

*La création du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) en 1992 a représenté une avancée décisive pour le renforcement de la sécurité dans la sphère militaire au sein de l'OSCE. Aujourd'hui, cet organe décisionnel, composé de représentants des 57 États participants de l'Organisation, n'a rien perdu de sa singularité et de son importance. Les documents et les mesures du Forum, qui couvrent un champ très large, rendent notre région plus sûre.*

### JALONS IMPORTANTS DU FCS :

**1975**

#### **Acte final de Helsinki**

Lancement des mesures de confiance et de sécurité.

**1992**

#### **Sommet de Helsinki**

Création du Forum pour la coopération en matière de sécurité, qui sert de plateforme au dialogue de sécurité.

**1996**

#### **Sommet de Lisbonne – Un cadre pour la maîtrise des armements**

Création d'un réseau d'obligations et d'engagements complémentaires et se renforçant mutuellement ; association, dans une structure globale, des efforts actuels et futurs en matière de maîtrise des armements.

**1999**

#### **Sommet d'Istanbul – Document de Vienne 1999**

Mesures visant à accroître la confiance et la transparence. Ajout de mesures régionales.

**2000**

#### **Document sur les armes légères et de petit calibre**

Mise en place de normes et de mesures liées au cycle de vie d'une arme.

**2003**

#### **Document sur les stocks de munitions conventionnelles**

Présentation de procédures pour le stockage et la destruction.

**2004**

#### **Ensemble de mesures de contrôle des exportations**

Instauration de contrôles sur les MANPADS, amélioration de la législation relative au courtage et création de certificats d'utilisation finale (CUF).

## **2010**

### **Sommet d'Astana**

Revitalisation et actualisation d'accords portant sur les armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité.

## **2011**

### **Document de Vienne 2011**

Promotion de la prévisibilité militaire

Les 56 États participants se déclarent en faveur de la non-prolifération.

## **NOS RACINES**

Lors de la première réunion du FCS, le 22 septembre 1992, les personnes présentes ne se doutaient guère de la manière dont les choses allaient évoluer. C'était une période grisante. Le mur de Berlin venait juste de tomber ; l'Union soviétique n'était plus et de nouveaux pays voyaient le jour en tant qu'États souverains. Créé au Sommet de Helsinki de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe en 1992, le Forum a été conçu pour porter les relations de sécurité entre les États participants à un nouveau niveau, sur la base d'approches communes et coopératives de la sécurité.

Le Ministre fédéral autrichien de la défense, Werner Fasslabend, a prononcé la déclaration liminaire à la première séance du FCS et son premier Président, l'Ambassadeur d'Autriche, Martin Vukovich, a invité tout le monde à se mettre au travail, ce qui a été fait.

La Section d'appui au FCS, qui dépend du Centre de prévention des conflits de l'OSCE, sert de mémoire institutionnelle au Forum et conseille les États participants dans la mise en œuvre de leurs engagements politico-militaires. Le réseau de communication de l'OSCE offre un moyen fiable et sécurisé de transférer des informations à caractère militaire entre les États participants.

Au cours de réunions hebdomadaires, les représentants des 56 (désormais 57) États participants débattent régulièrement de questions de sécurité militaire. Les consultations y portent non seulement sur les questions de sécurité interétatiques mais aussi intra-étatiques, et le Forum n'a pas tardé à se rendre compte que les pays émergents avaient besoin d'aide pour faire face à un phénomène nouveau, à savoir la présence sur leur territoire d'importantes quantités d'armes légères et de petit calibre en excédent.

## **NOTRE MANDAT**

Le mandat initial du FCS a été convenu dans le Document de Helsinki 1992, en vertu duquel le Forum a également été créé. Au fil des années, les tâches du Forum ont été étoffées et élargies pour couvrir une vaste gamme de questions politico-militaires allant de la sécurité traditionnelle entre États et à l'intérieur de ceux-ci à la lutte contre les menaces transnationales telles que le trafic d'armes ou la prolifération d'armes de destruction massive (ADM).

## **LES DIX PRINCIPES DE HELSINKI**

- Égalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté
- Non-recours à la menace ou à l'emploi de la force
- Inviolabilité des frontières
- Intégrité territoriale des États

- Règlement pacifique des différends
- Non-intervention dans les affaires intérieures
- Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction
- Égalité des droits des peuples et droits des peuples à disposer d'eux-mêmes
- Coopération entre les États
- Exécution de bonne foi des obligations assumées conformément au droit international

Le Forum a pour tâches principales :

- d'organiser des consultations régulières et d'assurer une coopération intensive sur les questions de sécurité militaire ;
- de négocier des mesures de confiance et de sécurité ;
- de réduire les risques de conflits ;
- d'appliquer les mesures convenues.

L'ordre du jour des séances hebdomadaires du Forum à Vienne comporte également ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue de sécurité, qui permet aux États participants d'évoquer leurs préoccupations et problèmes éventuels et d'en débattre.

## **NOS DOCUMENTS**

L'OSCE a instauré, au fil des années, un vaste régime de maîtrise des armements et de confiance et de sécurité sans équivalent dans d'autres organisations ou sur d'autres continents. Les accords de l'OSCE, tels que le Document de Vienne 2011, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et le Document sur les armes légères et de petit calibre, ainsi que le Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe et le Traité sur le régime « Ciel ouvert », ont créé un ensemble d'engagements interdépendants et se renforçant mutuellement.

Le Document de Vienne actualisé en 2011 contient l'ensemble le plus détaillé de mesures de confiance et de sécurité (MDCS) se complétant mutuellement qui déterminent les relations entre États participants dans la sphère politico-militaire de la sécurité. Il prévoit :

- des mesures de transparence, telles que l'échange d'informations sur les budgets et les plans de défense ;
- des régimes de vérification ;
- des mécanismes de consultation ;
- des contacts militaires, notamment des visites de bases aériennes et d'installations et de formations militaires ;
- des mesures de coopération militaire.

Lorsque ces mesures – l'échange d'informations militaires, par exemple, ou le droit de procéder à des inspections sur le territoire d'autres États – ont été introduites, il y a près de deux décennies, elles étaient considérées comme révolutionnaires. Aujourd'hui, elles relèvent presque de la routine et le débat porte désormais sur la question de savoir lesquelles d'entre elles restent pertinentes en cette ère de nouvelles menaces comme la prolifération nucléaire, le trafic de drogues et le terrorisme. Même si les avis divergent quant aux menaces posées, les États participants sont tous d'accord sur l'utilité des mesures de confiance et de sécurité. De plus, l'approche coopérative entre les États aide à éviter les malentendus et contribue à la stabilité et à la sécurité. Partant, les MDCS servent également d'indicateurs d'alerte précoce de situations de conflit potentiel.

### **TROÏKA**

La Présidence du FCS change tous les trois mois. Elle fixe l'ordre du jour de chaque séance et attire l'attention sur les questions pertinentes. Le(la) Président(e) du FCS est aidé(e) des président(e)s entrant(e)s et sortant(e)s, qui, ensemble, forment la Troïka du FCS.

En 2012, la présidence a été assurée par le Kirghizistan, la Lettonie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

### **NOS ACTIVITÉS**

Les mesures de confiance et de sécurité ont été progressivement étoffées au cours des années 1990. Aujourd'hui, près de 90 inspections, de 40 visites d'évaluation et d'une demi-douzaine de visites de base aériennes et d'installations militaires ou de démonstrations de systèmes d'armes et équipements d'importance majeure ont lieu chaque année. Ces chiffres remarquables témoignent d'un niveau de confiance élevé parmi les États et leurs armées.

Si une plus grande stabilité interétatique a pu être obtenue grâce à la mise en œuvre des MDCS, les États participants de l'OSCE sont confrontés à d'autres défis liés aux armes légères et de petit calibre (ALPC) et aux munitions conventionnelles non sécurisées et stockées en vac.

Les risques pour la sécurité qu'entraînent la dissémination déstabilisatrice et la prolifération des ALPC et des munitions conventionnelles demeurent une source de grave préoccupation. En outre, de nombreux États participants sont aux prises avec les problèmes que leur posent les armes et les munitions en excédent et le contrôle du commerce illicite de petites armes. Ce problème, il est vrai, n'est cependant pas propre à l'espace de l'OSCE.

Le FCS a élaboré un programme coopératif à participation facultative qui offre une assistance pour la destruction et la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles. Il a, à ce jour, affecté 15 millions d'euros à 40 projets destinés à aider les États à remédier aux problèmes auxquels ils doivent faire face concernant les ALPC et les munitions conventionnelles.

L'une des réalisations les plus importantes à l'actif du FCS est celle de la destruction avec succès du propergol liquide appelé Mélange (voir encadré).

Depuis qu'elle a signé deux documents sur la régulation des petites armes et le contrôle des munitions conventionnelles, l'OSCE a participé à plus de 40 projets dans 17 pays différents

#### **DESTRUCTION DE MÉLANGE :**

Arménie	873 tonnes
Monténégro	120 tonnes
Albanie	30 tonnes
Ukraine	9 000 tonnes

#### **EN PROJET POUR 2013**

Bulgarie	+/- 500 tonnes
Kazakhstan	+/- 410 tonnes
Ukraine	7 000 tonnes

#### **DESTRUCTION DE POUDRE DE NAPALM :**

Serbie	110 tonnes (en cours)
--------	-----------------------

#### **EN PROJET EN SERBIE :**

- Destruction de munitions au phosphore blanc en excédent
- Modernisation de l'installation de maintenance technique, Kragujevac
- Rénovation de deux sites militaires de

<b>DEMANDE ESCOMPTÉE :</b> Kirghizistan +/- 110 tonnes	stockage de munitions
---	-----------------------

## GROS PLAN

### **PROMOTION DE LA SÉCURITÉ DES PATROUILLES FRONTALIÈRES GRÂCE AU DÉMINAGE HUMANITAIRE AU TADJIKISTAN**

Pour ceux et celles qui vivent le long de la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, les mines terrestres plantées dans les années 1990 sont, littéralement, une question de vie ou de mort.

Depuis 1992, 836 personnes ont été blessées, dont 366 mortellement, au cours d'incidents provoqués par des mines terrestres antipersonnel. Les patrouilles frontalières sont les plus durement touchées. Dix gardes sont décédés depuis 2005, année au cours de laquelle les militaires tadjiks ont pris le contrôle de la frontière.

Il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre de trafiquants et d'extrémistes tués alors qu'ils essayaient de se frayer un chemin qui leur permettait de préserver leur commerce de drogues et d'armes, mais il était manifeste que la zone devait être déminée.

« De temps à autre, nous apprenons qu'un collègue a marché sur une mine terrestre. Cela met une pression psychologique extrême sur mes hommes. Nous essayons de ne patrouiller que sur les routes mais, dans ce cas, les trafiquants remportent la partie. Ils ont déjà trouvé des moyens de passer à travers les champs de mines », a déclaré le lieutenant Jamshed Usmanov des troupes frontalières.

Le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan coopère depuis 2009 avec le Ministère tadjik de la défense pour déminer la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan. En 2012, quelques 279 728 m<sup>2</sup> de terres contaminées ont été nettoyés. Les opérations ont été menées par le Groupe de déminage humanitaire en partenariat avec l'Union des sapeurs du Tadjikistan, une ONG locale.

En quatre années de travail, le Groupe de déminage humanitaire a rendu près de 109 hectares de terres à nouveau utilisables. Au cours de cette période, il a repéré et détruit 1 105 mines terrestres et munitions non explosées.

## NOTRE DIALOGUE

La plateforme de dialogue est maintenue. Des projets découlant des décisions du Forum continuent de voir le jour. Cette année, par exemple, il a été décidé au Forum qu'en l'absence de tout exercice militaire dépassant un certain seuil durant une année civile, les États participants informeront le Forum de leur plus importante activité militaire de l'année. Grâce à cette mesure, la transparence et l'ouverture augmentent entre les États de la région de l'OSCE.

Comme ils l'ont fait ces 20 dernières années, les ambassadeurs, représentants et conseillers militaires des États participants, désormais au nombre de 57, se réunissent une fois par semaine pour discuter des aspects militaires de la sécurité et trouver des solutions en la matière. Ces contacts réguliers, associés aux stratégies de l'OSCE pour dissoudre des



tensions et des conflits, permettent d'accroître la sécurité de tous les États participants et de leurs peuples.

Aujourd'hui, le FCS continue de jouer ce rôle important en traitant de la sécurité militaire sous tous ses aspects, créant ainsi un monde plus sûr pour l'avenir.

#### **LE KIRGHIZISTAN, L'OSCE ET LE COMITÉ 1540**

Lorsqu'il a obtenu son indépendance de l'Union soviétique, le Kirghizistan a également hérité d'une vaste infrastructure nucléaire. Les résidus d'uranium et les déchets insuffisamment protégés provenant de l'extraction du minerai d'uranium représentaient une grave menace pour la sécurité du pays, de sa population et de l'environnement, qui s'étendait loin au-delà des frontières nationales et régionales. Le détournement éventuel de matières nucléaires constituait également un risque.

Soucieux de remédier efficacement à ces problèmes, le Gouvernement kirghize, en coopération avec l'OSCE et le Comité 1540, qui s'emploie à prévenir la prolifération nucléaire, a élaboré un plan d'action national en 2012 pour assurer la protection physique des dépôts, installations de stockage de résidus radioactifs et décharges d'uranium existants. Ces mesures préventives diminueront considérablement le risque que posent les matières radioactives pour la population locale et aideront à réduire la menace de transferts illicites de ces matières.

# ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

*L'Assemblée parlementaire regroupe 203 parlementaires de la région de l'OSCE tout entière qui englobe 57 nations. Elle sert d'enceinte de dialogue, dirige des missions d'observation électorale et renforce la coopération internationale pour appliquer les engagements pris en ce qui concerne des questions politiques, sécuritaires, économiques, environnementales et de droits de l'homme.*

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

## ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Secrétaire général : M. **Spencer Oliver**

Budget : **2 856 000 €**

Personnel : 18 employés à temps complet  
7 chargés de recherche

[www.oscepa.org](http://www.oscepa.org)

*Plus de parlementaires que jamais auparavant ont participé aux activités de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en 2012 – année au cours de laquelle l'Assemblée a mis particulièrement l'accent, dans le cadre de l'observation d'élections, de l'organisation de conférences et de la diplomatie parlementaire qui sont ses activités de base, sur les droits de l'homme et la gouvernance démocratique.*

### **1 763**

Nombre de personnes ayant assisté à une conférence de l'Assemblée parlementaire en 2012.

### **+ 10 %**

La participation à la Session annuelle de l'Assemblée a augmenté de 10 % en 2012.

### **11 hommes**

### **9 femmes**

En 2012, la représentation des femmes a doublé aux fonctions de direction de l'AP de l'OSCE ; elles occupent désormais neuf postes sur 20.

## **OBSERVATION D'ÉLECTIONS**

Alors que l'époque est aux restrictions budgétaires et à une diminution de la participation aux organisations internationales, l'Assemblée a dépêché davantage de parlementaires sur le terrain pour observer davantage d'élections que jamais auparavant dans son histoire.

Le Président en exercice de l'OSCE a nommé de nombreux parlementaires à la tête de nombreuses missions d'observation électorale en 2012, mais l'observation, par la direction de l'Assemblée, des élections législatives en Géorgie a été un événement qui a fait date.

Les déclarations de l'Assemblée ont contribué à faire en sorte que tous les partis ont pu se présenter aux élections et ouvert la voie à l'acceptation pacifique de ses résultats.

Dans des endroits aussi différents que les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et l'Ukraine, l'Assemblée parlementaire a aidé l'Organisation à clarifier ses positions au sujet des élections en fournissant des évaluations précises et critiques de ces dernières dans lesquelles elle a fait part de ses préoccupations au sujet de l'influence de l'argent en politique, de la confusion entre ressources de l'État et des partis et de la couverture médiatique déséquilibrée.

Au total, l'Assemblée a dirigé 10 missions d'observation en 2012 au Kazakhstan, en Russie, en Arménie, en Serbie, en Biélorussie, en Géorgie, au Monténégro, en Ukraine, aux États-Unis et en Roumanie.

## **DROITS DE L'HOMME**

Lors de la Réunion d'hiver, la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée s'est concentrée sur la réforme du système pénitentiaire et l'indépendance de la justice dans l'espace de l'OSCE. La Commission a examiné des questions telles que la justice sélective, les conditions régnant dans les prisons et le contrôle de la police, et elle a été saisie de cas individuels de mauvais traitements dans les systèmes judiciaires biélorusse, italien, russe et ukrainien.

À la Session annuelle de Monaco, la plus importante réunion de parlementaires de l'OSCE de ces sept dernières années, les représentants ont lancé un appel à libérer les prisonniers politiques et invité les pays assumant la présidence en exercice de l'Organisation à montrer l'exemple pour ce qui est de leurs engagements relatifs aux droits de l'homme. Dans une résolution sur l'état de droit, il a été recommandé que les parlements adoptent une législation visant à geler les avoirs des auteurs d'abus des droits de l'homme et à leur interdire de voyager. Plusieurs parlements nationaux ont, depuis, fait avancer une législation sur cette question, donnant ainsi une incidence durable aux décisions de l'Assemblée prises par un vote à la majorité.

## **ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT**

La Déclaration de Monaco comportait aussi une résolution adoptée à point nommé qui mettait en garde contre les incidences négatives à long terme des mesures d'austérité, en particulier eu égard aux budgets de la santé et de l'éducation. La résolution invitait les gouvernements nationaux à accroître leurs investissements écologiques, afin d'encourager la croissance économique, et préconisait un plus grand contrôle parlementaire des politiques économiques. L'Assemblée a également approuvé une réforme du système international de notation pour promouvoir la transparence.

## **VISITES PRÉSIDENTIELLES ET PARLEMENTAIRES**

Les dirigeants parlementaires se sont rendus dans plus de 20 pays en 2012 pour des rencontres de haut niveau, rehaussant ainsi le profil général de l'Organisation et orientant davantage la présidence ukrainienne de 2013. Dans certains pays de l'OSCE, les parlements nationaux ont tenu des débats publics sur la politique de l'Organisation.

## **PRÉVENTION DES CONFLITS**

L'Assemblée a soutenu activement les objectifs de la Présidence irlandaise liés à la prévention des conflits, à la liberté d'Internet et à la bonne gouvernance. Au cours de ses déplacements à Chisinau et Tiraspol, l'Équipe parlementaire sur la Moldavie a soutenu la partie gouvernementale de l'OSCE dans le cadre des négociations sur le statut de la Transnistrie. L'Équipe s'est employée à promouvoir des mesures de confiance en renforçant les contacts entre les législateurs de part et d'autre en étroite coopération avec la Mission de l'OSCE en Moldavie.

## **BONNE GOUVERNANCE ET LIBERTÉ D'INTERNET**

Les réunions d'automne de l'Assemblée, tenues en Albanie, ont porté essentiellement sur la bonne gouvernance et les sessions de la Conférence économique tenue en Géorgie étaient axées sur la façon dont la bonne gouvernance et la coopération pouvaient stimuler le développement économique.

*« La participation accrue du Kirghizistan à l'Assemblée parlementaire et les nouveaux contacts que nous avons pu nouer dans ce cadre sont indispensables pour notre démocratie dans cette région instable qu'est l'Asie centrale. »*

*Roza Aknazarova, députée, Kirghizistan*

L'Assemblée a également créé *sOcialSCapE*, un rapport et une carte interactive qui présentent des études de cas sur les médias sociaux et d'autres domaines effectuées dans plus de 30 États participants de l'OSCE et mettant l'accent sur les nouvelles méthodes pour accroître la participation civique en ligne.

## **RÉFUGIÉS**

L'Assemblée a condamné la violence en Syrie et, en novembre, dans le prolongement de cette condamnation, le Président de l'Assemblée, Riccardo Migliori, a rencontré le Ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davotoglu, à Ankara et s'est rendu dans un camp de réfugiés syriens. L'Assemblée a publié un rapport spécial dans lequel elle a analysé la situation des réfugiés syriens dans la région de l'OSCE et formulé des recommandations pratiques pour attirer davantage l'attention internationale sur la crise humanitaire.

## **COOPÉRATION MÉDITERRANÉENNE**

L'Assemblée s'est employée à faire mieux connaître le Partenariat méditerranéen de l'OSCE en organisant le Forum méditerranéen pendant la Session annuelle avec un exposé d'un représentant du Ministère libyen des affaires étrangères. Les délégués se sont entretenus de la possibilité d'élargir le Partenariat méditerranéen et des moyens de faire face aux menaces pour la sécurité et la stabilité de la région méditerranéenne. Dans une résolution qui a été adoptée, les États participants de l'OSCE ont été encouragés à utiliser tous les moyens pour soutenir les processus démocratiques dans la région.

# **OPÉRATIONS DE TERRAIN**

## **VUE D'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN EN COURS**

*L'OSCE dispose, outre ses organes politiques et ses institutions permanentes, de 15 opérations de terrain dans divers États participants. Leurs tâches englobent l'alerte précoce et la prévention des conflits, ainsi que la fourniture d'un soutien aux gouvernements et aux autorités. Les opérations de terrain de l'OSCE contribuent à la normalisation dans les situations d'après-conflit et soutiennent les processus de transformation démocratique.*

### **NOUS SOMMES PRÉSENTS DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :**

#### **Europe du Sud-Est**

Présence en Albanie

Mission en Bosnie-Herzégovine

Mission au Kosovo

Mission au Monténégro

Mission en Serbie

Mission à Skopje

#### **Europe orientale**

Mission en Moldavie

Coordonnateur des projets en Ukraine

#### **Caucase du Sud**

Bureau à Bakou

Bureau à Erevan

#### **Asie centrale**

Centre à Achgabat

Centre à Astana

Centre à Bichkek

Bureau au Tadjikistan

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### **PRÉSENCE EN ALBANIE**

Chef de la Présence : M. l’**Ambassadeur Eugen Wolfarth**

Nombre de bureaux de projets : 4

Personnel à temps complet : 22 internationaux et 68 locaux

Budget : **3 161 600 €**

[www.osce.org/albanie](http://www.osce.org/albanie)

*La Présence en Albanie a concouru au renforcement des institutions publiques albanaises en se concentrant sur la réforme judiciaire, législative et électorale, le renforcement des capacités parlementaires, la lutte contre la traite des êtres humains, la formation de la police, la démilitarisation, la bonne gouvernance et la réforme de la propriété. Elle s’est attachée à faire progresser l’indépendance des médias et à renforcer les structures s’occupant des questions de genre et celles de la société civile. Un fait marquant de l’année 2012 a été l’adoption par l’Albanie d’amendements au Code électoral, sur la base des recommandations formulées par le BIDDH de l’OSCE. La Présence a soutenu activement le processus consultatif de réforme en fournissant des avis et en organisant des débats à l’intention de parlementaires et d’experts portant sur les aspects techniques de la réforme, notamment les nouvelles technologies de vote, afin d’aider les décideurs à élaborer une législation appropriée.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Promotion d’amendements au Code électoral

Fourniture d’une assistance pour la destruction, dans de bonnes conditions de sécurité, de 22 000 tonnes de munitions en excédent

Achèvement d’un programme quinquennal d’observation de procès civils

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **RENFORCEMENT DE LA POLICE**

La Présence a organisé à l’intention de la police des formations spécialisées portant sur les techniques d’enquête interne et de police clandestine, ainsi que sur des sujets tels que la cybercriminalité et la police scientifique informatique. La Présence a également aidé à développer la formation à l’égalité et à la diversité au sein de la police de l’État. Après un cours de niveau stratégique destiné aux officiers supérieurs, une formation dispensée à un groupe d’instructeurs de police a permis d’accroître la viabilité de cette formation à la diversité et de faire en sorte qu’elle soit intégrée au programme des cours.

##### **AMÉLIORATION DE LA GESTION DES FRONTIÈRES**

Consciente de l’importance de la collaboration transfrontière pour faire face aux menaces transnationales, la Présence s’est attachée à surmonter les obstacles à la coopération régionale. L’ouverture du premier Centre commun d’échange d’informations entre l’Albanie et l’ex-République yougoslave de Macédoine constitue une initiative décisive à cet égard. La fourniture d’une formation spécialisée, incluant des cours de langue, aux agents de part et d’autre de la frontière, leur permet de maximaliser l’impact de ce Centre.



## **ACHÈVEMENT DE LA DÉMILITARISATION**

La Présence a fourni une assistance matérielle aux autorités albanaises pour l'élimination, dans de bonnes conditions de sécurité, de déchets chimiques dangereux et de 22 000 tonnes de munitions en excédent, permettant à l'Albanie de rester sur la bonne voie pour achever le processus de démilitarisation d'ici la mi-2013.

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

### **APPUI À LA DÉCENTRALISATION**

Dans le cadre d'un projet pilote, la Présence a apporté son concours à un groupe d'unités d'administration locale pour élaborer un plan de développement stratégique détaillé qui promeut le développement durable dans la région et ouvre la voie à l'amélioration de l'efficacité des prestations des services publics décentralisés. Ce processus de planification, conduit par les collectivités locales, a permis d'améliorer la transparence de la prise de décisions et la participation des citoyens à cette dernière au sein de l'administration locale, ainsi que d'accroître l'efficacité des efforts déployés par les édiles locaux.

### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

La Présence, en coopération avec la Haute inspection pour la déclaration et la vérification du patrimoine, a dispensé à des fonctionnaires et à des élus locaux une formation sur des questions liées à la déontologie, aux conflits d'intérêt et à la lutte contre la corruption. En outre, elle a prêté son concours à la Haute inspection pour prévenir les conflits d'intérêt dans l'administration publique et faciliter les enquêtes sur les affaires de corruption.

### **LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

La Présence a élaboré des brochures multilingues sur les droits des migrants et la lutte contre la traite, en vue de leur distribution aux points de passage de la frontière, et aidé à protéger les droits de ces groupes vulnérables en organisant des consultations juridiques à l'intention des migrants en situation irrégulière et la fourniture de services sociaux aux victimes de la traite.

### **PROMOTION D'UNE MEILLEURE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**

La Présence a aidé le Gouvernement à se conformer aux obligations internationales en matière de planification participative de l'environnement et a soutenu ses efforts visant à promouvoir la prise de conscience du public et la responsabilité sociale des entreprises du secteur des industries extractives.

### **APPUI À LA RÉFORME DE LA PROPRIÉTÉ**

La Présence s'est employée avec les institutions centrales et les administrations locales à promouvoir la transparence dans la mise en œuvre de la législation relative à l'enregistrement des biens immeubles. Cette coopération, dans le cadre de laquelle des données d'enregistrement, accompagnées de documents juridiques, pour plus de 75 000 biens fonciers ont été transmises aux autorités compétentes, a aidé à réduire les différends et le potentiel de corruption.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **PROMOTION DE L'ÉTAT DE DROIT**

La Présence a mené à bien un programme d'observation des procès, qui a permis d'identifier des aspects susceptibles d'être encore améliorés dans les poursuites civiles. L'évaluation servira de base à la formulation de recommandations spécifiques actionnables visant à

améliorer l'efficacité et l'efficacit  de la justice. La Pr sence a  galement concouru   la poursuite de la mise en place de structures de r glement des diff rends administratifs en proc dant en particulier   un tout premier inventaire des institutions publiques pertinentes. La plupart des observations de la Pr sence ont  t  prises en consid ration dans la Loi sur la cr ation de tribunaux administratifs, qui a  t  adopt e en 2012.

En mai, nous avons apport  notre soutien   la Commission de la fonction publique (CFP) pour la publication de son rapport sur la mise en  uvre de la l gislation relative   la fonction publique, rapport dans lequel la Commission rend compte des inspections qu'elle a effectu es dans 22 institutions publiques. Ce rapport a  t  largement diffus  en juin. De janvier   juin 2012, la CFP a  t  saisie de 98 plaintes de fonctionnaires invoquant des violations de la l gislation relative   la fonction publique ; de juillet   novembre 2012, seules 35 plaintes – soit deux tiers de moins qu'au cours du premier semestre – ont  t  d pos es aupr s de la CFP. Avoir mieux fait conna tre le travail de la CFP aux institutions publiques a donc contribu    une application plus stricte de la l gislation en la mati re.

#### **FORMATIONS DISPENS ES EN ALBANIE EN 2012**

NBRE DE PARTICIPANTS :

TH ME :

Environnement

Bonne gouvernance

R forme de la justice

LTEH\*

Contr le aux fronti res

Questions de genre

R forme de la police

R forme de la propri t 

M dias

Droits de l'homme

Appui aux municipalit s

Utilisation du sol

\*Lutte contre la traite des  tres humains

#### **FACILITATION DE LA R FORME  LECTORALE**

Outre son soutien aux amendements au Code  lectoral, la Mission a encourag  la Commission  lectorale centrale et les acteurs de la soci t  civile participant au processus  lectoral dans leurs efforts visant   appliquer pleinement le nouveau Code.

#### **APPUI AU PARLEMENT**

La Pr sence a contribu    consolider l'Assembl e en renfor ant sa transparence, sa responsabilit  et ses fonctions de repr sentation. Aux  chelons tant national que r gional, la Pr sence a r uni parlementaires, membres du personnel parlementaire et experts pour des d bats approfondis et des programmes de formation portant sur des th mes allant de la d ontologie parlementaire   la modernisation de la gestion des ressources humaines. Une attention particuli re a  t  accord e en 2012   la promotion du dialogue et de l'interaction entre les parlementaires et leur  lectorat pour renforcer la participation des citoyens au processus l gislatif.

## DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

La Présence a adopté une approche active du renforcement du rôle des femmes dans la vie politique et publique en dispensant aux femmes conseillères municipales à travers tout le pays une formation sur les moyens de faire entendre leur voix aux sein des structures de l'administration locale. Nos activités dans le domaine du développement de la société civile visaient à accroître la participation des citoyens au niveau local, afin de surmonter les réticences traditionnelles à cette participation et de promouvoir les initiatives locales.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### MISSION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

Chef de la Mission : M. l'Ambassadeur Fletcher M. Burton

Budget : 14 492 700 €

Nombre de bureaux extérieurs : 14

Personnel à temps complet : 74 internationaux et 436 locaux

[www.oscebih.org](http://www.oscebih.org)

*La Mission a pris le parti de l'innovation afin d'être mieux à même de répondre aux besoins des parties prenantes et de faire face aux problèmes qui se posent. Elle s'est employée à renforcer le changement positif alors que le gouvernement se formait après un remaniement, que la communauté internationale optait pour la promotion de l'adhésion du pays à l'UE et que la région franchissait des étapes importantes dans cette voie. Pour répondre à une priorité essentielle de la Présidence en exercice irlandaise, la Mission a fait de trois de ses bureaux extérieurs des bureaux pilotes, ce qui s'est avéré particulièrement utile à Srebrenica. En partenariat avec les autorités, la Mission a ouvert le premier Centre Aarhus à Sarajevo en vue faire avancer l'agenda environnemental. Elle a mobilisé 150 membres de son personnel pour faciliter le vote au Kosovo au cours des deux tours des élections présidentielles serbes. Elle s'est attachée à renforcer encore la société civile par son action dans les domaines de la justice, de l'éducation et des parlements. Enfin, la Mission a trouvé une manière novatrice de proposer des économies budgétaires et de réduire son personnel en offrant un soutien compréhensif aux collègues cherchant un emploi extérieur.*

#### FAITS MARQUANTS

Lancement de projets pilotes sur le cycle du conflit

Ouverture du premier Centre Aarhus du pays

Observation de 200 procès pour crimes de guerre

#### DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

##### GESTION DES FRONTIÈRES

La Mission a soutenu de nouvelles initiatives concernant le rôle des services d'intervention en cas de situation d'urgence dans le cadre de la politique de sécurité du pays. L'organisation d'un forum régional sur la gestion globale des frontières a permis à la Bosnie-Herzégovine de participer à un dialogue sur des questions de frontières qui revêtent une importance particulière alors que la Croatie prépare son adhésion à l'Union européenne.

##### MAÎTRISE DES ARMEMENTS

La Mission a apporté son soutien à des initiatives nationales et régionales de maîtrise des armements visant à promouvoir une gestion appropriée des stocks d'armes, de munitions et d'explosifs du pays et incluant la destruction des excédents. À l'issue de consultations avec le Ministère de la défense et les Forces armées de Bosnie-Herzégovine, la Mission a mis en chantier des projets destinés à accroître la sûreté et la sécurité des sites de stockage.

#### DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la nouvelle Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), la Mission a inauguré le premier Centre Aarhus en Bosnie-Herzégovine. Créé en partenariat avec la municipalité de Sarajevo, le Centre emploie des bénévoles et bénéficie du soutien de la

société civile. À côté des séminaires qu'il a organisés à l'intention de représentants des médias et de fonctionnaires de l'administration locale, le Centre a également accueilli, en coopération avec l'Institut de droit de Bosnie-Herzégovine, les premières consultations juridiques sur le droit de l'environnement. La Mission a également publié un manuel et lancé un site Web sur la Convention d'Aarhus.

[www.aarhus.ba](http://www.aarhus.ba)

#### **LE CONCEPT AARHUS :**

Participation du public  
Accès à l'information  
Accès à la justice

En 2012, plus de 4 000 personnes – fonctionnaires, agents de la fonction publique, enseignants et représentants d'organisations de la société civile – dont quelque 55 pour cent de femmes, ont participé à près de 200 sessions de formation organisées par la Mission dans ses 14 bureaux extérieurs.

La Mission a tenu près de 200 juges, procureurs et membres du personnel du Bureau du Médiateur au fait des nouvelles lois et normes internationales. La traite des êtres humains et les crimes de haine, ainsi que la violence domestique et la justice des mineurs, ont été quelques-uns des autres thèmes abordés.

#### **DIMENSION HUMAINE**

##### **RÉFORME DE LA JUSTICE**

La Mission a formulé des recommandations à l'intention du Ministère de la justice sur des thèmes tels que la protection des témoins et les codes de procédure civile. Elle a organisé une réunion d'information à l'intention des acteurs du monde judiciaire et des victimes de guerre à Srebrenica sur l'accès des victimes à la justice. La Mission a en outre publié des informations recueillies pendant qu'elle observait des procès pour crimes de haine et actes de violence sexuelle. Parmi les informations rendues publiques figuraient également des recommandations pour des réponses plus adaptées.

##### **LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

La Mission a aidé les autorités locales à rédiger la Stratégie et le Plan d'action de l'État pour lutter contre la traite des êtres humains au cours de la période 2012–2015, ainsi qu'à élaborer des projets d'amendements aux quatre codes pénaux.

##### **DROITS DE L'HOMME**

Les recommandations de la Mission ont conduit à l'adoption d'une nouvelle loi sur la protection sociale et d'une loi sur les obligations et les dettes impayées. Les deux lois ont contribué à l'amélioration du système de protection sociale en le rendant conforme aux normes internationales relatives à la protection des droits de l'homme. Grâce à l'action de la Mission, quatre centres de recouvrement ont été fermés et des solutions alternatives durables ont été trouvées pour les personnes déplacées.

## CONTRÔLE ET SOUTIEN PARLEMENTAIRES

La Mission a organisé des conférences, des visites et des séminaires internationaux destinés à aider l'Assemblée parlementaire à renforcer son contrôle des organes de défense, de sécurité et de renseignement de l'État.

La Mission a élargi son soutien parlementaire à l'Assemblée nationale de la Republika Srpska, au Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et à l'Assemblée du district de Brcko en leur apportant une assistance technique qui a permis de renforcer la communication et la coopération entre les quatre parlements.

## ENGAGEMENT CIVIQUE

La Mission a servi de lien entre 163 organisations de la société civile réunies en 35 coalitions de surveillance dans le cadre de leurs campagnes visant à améliorer les services à l'intention de leurs communautés. Elle a mis en œuvre le projet d'académie des citoyens en organisant 176 conférences données par des représentants des autorités locales de 23 municipalités à plus d'un millier de citoyens et portant sur le fonctionnement des administrations locales autonomes, dans le but d'améliorer la participation publique.

À travers son projet sur les femmes dans les élections locales, la Mission a coorganisé plus de 40 ateliers et débats à l'intention des collectivités locales. Comme 58 comités municipaux de partis ont signé des engagements à autonomiser les femmes, le projet a conduit à une légère augmentation du nombre de femmes élues dans dix municipalités.

## ÉDUCATION

La Mission a aidé les établissements d'enseignement de tout le canton d'Herzégovine-Neretva à adopter un programme de prévention de la violence et la méthode de l'indice d'inclusion. En outre, la Mission a continué de plaider en faveur de l'introduction de sujets alternatifs à l'éducation religieuse et elle a organisé des activités de formation à l'intention de 160 enseignants. Elle a également dispensé à 250 directeurs d'écoles une formation portant sur la gestion des finances et des ressources humaines des établissements et initié 150 enseignants à la méthode d'apprentissage/d'enseignement actif, dans l'optique de favoriser l'introduction du cadre de compétences éducatives essentielles de l'UE.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### MISSION AU KOSOVO

Chef de la Mission : M. l’Ambassadeur Jean-Claude Schlumberger

Nombre de centres régionaux : 5

Personnel à temps complet : 180 internationaux et 490 locaux

Budget : **21 862 400 €**

[www.osce.org/kosovo](http://www.osce.org/kosovo)

*En 2012, la Mission s’est attachée à promouvoir les droits de l’homme et ceux des collectivités locales ainsi qu’à favoriser la bonne gouvernance au Kosovo<sup>1</sup>.*

#### FAITS MARQUANTS

Réalisations de la Mission :

Responsabilisation de la police

Création de sept nouveaux comités locaux de sécurité publique dans des villages multiethniques

Formation de 342 policiers, de 200 juristes et de membres de 9 ONG à la lutte contre les crimes de haine

#### DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

##### RÉFORME DE LA POLICE

La Mission a dispensé des formations spécialisées et avancées à la police kosovare dans le but de l’aider à renforcer sa capacité à prévenir et combattre la criminalité organisée et le terrorisme et à conforter son partenariat avec le public. À l’appui du perfectionnement professionnel durable de la police du Kosovo, la Mission a mis en œuvre des programmes de formation de formateurs à tous les niveaux de la hiérarchie.

Grâce à l’expérience qu’elle a acquise, la police du Kosovo a démantelé plus de 30 réseaux criminels et saisi deux fois plus de drogues qu’en 2011.

En octobre, la Mission a franchi une étape importante dans le renforcement de la responsabilité de la police. Après six années de soutien de l’OSCE, qui a comporté notamment l’examen du cadre législatif de l’Inspectorat de la police du Kosovo, la formation, et l’encadrement de son personnel, ainsi que la fourniture de conseils à ce dernier, l’Inspectorat est devenu une institution professionnelle et viable de contrôle de la police qui n’a plus besoin de l’assistance directe de la Mission. Cette dernière a donc mis fin à son programme de soutien à l’institution.

***« Peu de temps après avoir créé notre comité, nous avons déjà pu enregistrer des résultats parmi lesquels, en particulier, une liberté de mouvement accrue et de meilleures relations interethniques dans tous les villages. »***

*Mirko Propovic, Vice-Président du comité de Priluzje/Prelluzhë*

---

1 *Toutes les références aux institutions/dirigeants du Kosovo renvoient aux institutions provisoires de l’administration autonome.*

Dans le souci de consolider le partenariat police-public et d'améliorer le dialogue intercommunautaire et la sécurité au niveau local, la Mission a contribué à la création et formé le personnel de sept nouveaux comités locaux de sécurité publique dans des villages multiethniques et dans des villages peuplés majoritairement de membres de la communauté serbe kosovare, ce qui porte le nombre total de ces comités à 33.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **ÉTAT DE DROIT**

Les efforts de la Mission pour promouvoir les droits de l'homme et améliorer le fonctionnement de la justice ont continué de donner des résultats tangibles, notamment dans le cadre des affaires de violences domestiques. Une des recommandations de la Mission – celle faite aux tribunaux municipaux de respecter strictement la limite des 24 heures pour statuer sur les demandes de protection d'urgence dans le cadre des affaires de ce type – a été diffusée sous la forme d'une instruction du Président du Conseil judiciaire du Kosovo, ce qui a permis d'améliorer le respect par les tribunaux des délais prescrits.

Dans les domaines relevant de son mandat, la Mission a continué de proposer et de recommander des mesures visant à améliorer la conformité de la législation avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit. Par exemple, elle a fait campagne avec succès en faveur de l'inclusion de dispositions relatives aux crimes de haine dans le nouveau Code pénal, ainsi que contre celle de dispositions qui menaçaient la liberté des médias.

### **DIALOGUE INTERETHNIQUE ET TOLÉRANCE**

La Mission a organisé et soutenu plusieurs activités à l'intention des jeunes, parmi lesquelles des visites du Patriarcat de l'Église orthodoxe serbe à Pec, un camp d'archéologie pour des jeunes de diverses origines ethniques et un concert de rock donné par des groupes de toute la région, auquel ont assisté quelques 2 500 jeunes de différentes communautés du Kosovo, en vue de promouvoir la compréhension interethnique et la tolérance culturelle et linguistique.

### **DROITS LINGUISTIQUES**

La Mission, aidée du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, a joué un rôle important dans la promotion de la création du Bureau du Commissaire aux langues, qui est chargé de protéger les droits linguistiques et d'examiner les plaintes en la matière. De plus, après les efforts de sensibilisation déployés par l'OSCE, des dispositions réglementaires visant à restreindre l'utilisation de caractères sur les pièces d'identité ont été annulées, ce qui a permis aux membres de toutes les communautés du Kosovo de faire enregistrer leurs noms dans l'alphabet de leur propre langue.

### **ASSEMBLÉE, INSTITUTIONS DE CONTRÔLE ET AUTRES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES**

La Mission a prêté son concours à l'Assemblée du Kosovo pour accroître son contrôle sur le Gouvernement et s'est employée à encourager une plus forte participation de la société civile en élaborant un outil de communication en ligne et un guide détaillé sur cette question. La Mission a aidé le caucus de femmes de l'Assemblée, composé de représentantes de l'ensemble des partis, à améliorer ses contacts avec l'électorat. Elle a, par exemple, aidé à mener une campagne publique de collecte de fonds en vue de faire l'acquisition d'un appareil mobile de mammographie pour la détection précoce des cancers du sein.



La Mission a concouru à renforcer le rôle des institutions de contrôle et autres institutions indépendantes, comme l'Institution du Médiateur, au Kosovo. Après la restructuration interne de l'institution avec le soutien de l'OSCE, le nombre d'affaires résolues a augmenté de 15 %.

### GOUVERNANCE LOCALE

La Mission a contribué à accroître la participation du public à la prise de décisions au niveau municipal, y compris pour ce qui est de la planification budgétaire. Les municipalités sont devenues de ce fait plus vigilantes dans l'organisation et la promotion d'auditions publiques dans les zones rurales, le nombre d'auditions sur le budget ayant augmenté de 70 % par rapport à 2011. La participation des femmes à l'élaboration des budgets et la prise en compte de leurs préoccupations et de leurs besoins en la matière ont fait l'objet d'une attention particulière.

#### **230**

Nombre d'appels reçus par la permanence téléphonique de lutte contre la traite et la violence domestique soutenue par la Mission en l'espace de trois semaines après son entrée en service.

### ÉLECTIONS

Ces quatre dernières années, la Mission a fourni un soutien technique et dispensé des formations à la Commission électorale centrale (CEC) pour lui permettre de consolider ses compétences opérationnelles et elle a donc progressivement réduit ce soutien.

La Mission a fourni des avis techniques externes à la CEC et continué de promouvoir un groupe de travail qui a formulé des recommandations techniques à l'intention des groupes parlementaires chargés de la réforme électorale.

### **GROS PLAN**

#### **ORGANISER UNE ÉLECTION EN CINQ JOURS**

L'odeur d'encre fraîche des affiches présentant des informations à l'intention des électeurs flottait sur un lycée de Donja Gušterica/Gushtericë e Ulët, village du centre du Kosovo. Les résidents étaient réunis autour des affiches pour trouver leur bureau de vote avant d'aller déposer leur bulletin.

Un acte apparemment anodin qui, à l'époque, ne constituait rien moins qu'un petit miracle. Il n'avait été annoncé que cinq jours plus tôt que les électeurs remplissant les conditions requises au Kosovo auraient l'occasion de voter lors des élections législatives et présidentielles serbes.

Les élections au Kosovo ont été l'aboutissement de longues consultations menées par le Président en exercice Eamon Gilmore, Vice-Ministre irlandais, et le Secrétaire général de l'OSCE, Lamberto Zannier. Ce fut un cas rare d'unanimité entre les différentes parties prenantes avec lesquelles l'OSCE s'était employée pendant des années à instaurer des relations de confiance.

Il restait dès lors à la Mission de l'OSCE au Kosovo à organiser le scrutin. Plus de 200 membres de son personnel et d'autres missions de l'OSCE dans la région, ainsi que 300 personnes recrutées sur le plan local, ont travaillé 24 heures sur 24 pour surmonter les difficultés logistiques, dont le transport en toute sécurité des matériels électoraux – listes

d'électeurs, bulletins de vote, urnes – l'organisation d'une campagne d'information des électeurs, la mise en place et la dotation en personnel des bureaux de vote, et la remise des matériels à Commission électorale républicaine serbe pour le dépouillement.

En définitive, le 6 mai, 90 bureaux de vote ont ouvert leurs portes dans les délais, permettant à près de 110 000 électeurs remplissant les conditions requises d'exercer leur droit démocratique. Le processus a été répété avec succès deux semaines plus tard pour le second tour des élections présidentielles serbes. À ce stade, la tâche était devenue facile, du moins en apparence.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### MISSION AU MONTÉNÉGRO

Chef de la Mission : **M. l'Ambassadeur Lubomir Kopaj**

Personnel à temps complet : 12 internationaux et 32 locaux

Budget : **2 297 800 €**

[www.osce.org/montenegro](http://www.osce.org/montenegro)

*La Mission a aidé le Monténégro à faire avancer ses réformes et à renforcer la capacité de ses institutions. Elle a notamment apporté un soutien au pays pour l'application effective du nouveau Code de procédure pénale, de la troisième phase du projet d'observation des tribunaux, de la Stratégie de lutte contre la corruption et la criminalité organisée et d'un code de déontologie des fonctionnaires municipaux. La Mission a fourni une solide assistance pour la mise en œuvre intégrale de la Loi sur le libre accès à l'information. En outre, dans le souci d'encourager la coopération régionale, la Mission a prêté son concours au Gouvernement pour élaborer une stratégie de gestion des frontières, qui couvrira la période allant jusqu'en 2016.*

#### FAITS MARQUANTS

Assistance à la réforme de l'appareil judiciaire

Formation de 100 participants à la réalisation d'études d'impact sur l'environnement

Assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Loi sur le libre accès à l'information

#### DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

##### DÉMILITARISATION ET STOCKAGE DES ARMES DANS DE BONNES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Quelques 600 tonnes de munitions ont été détruites cette année, sur un total de 1 300 tonnes depuis les débuts du programme en 2007, réduisant ainsi les risques que les armes et les munitions conventionnelles en excédent présentent pour les citoyens. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet en cours mené conjointement par l'OSCE, le PNUD et le Gouvernement.

La Mission a dispensé des formations spécialisées pour lutter efficacement contre la criminalité organisée et moderniser la police aux frontières. Elle a également renforcé les capacités de la police à enquêter sur les crimes économiques et intensifié la coopération policière transfrontière avec les pays voisins. La Mission a transféré la responsabilité de son projet de police de proximité, qui a désormais atteint un certain niveau d'autonomie, à la Direction de la police. En coopération avec cette dernière et l'Académie de police, elle a également concouru à développer plus avant la formation de la police.

#### DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

##### SENSIBILISATION

Grâce à des cours de formation dispensés par la Mission à l'intention de plus de 100 participants, ces derniers ont pu accroître leur capacité à procéder à des études stratégiques d'impact sur l'environnement. L'École d'activisme écologique de la Mission a offert une expérience théorique et pratique à des membres des partis politiques et des médias.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **BONNE GOUVERNANCE ET ÉTAT DE DROIT**

Soucieuse d'améliorer la gouvernance, la Mission a dispensé des formations aux membres des commissions municipales d'éthique et aidé les municipalités à élaborer des plans d'action pour lutter contre la corruption au niveau local.

Une attention particulière a été accordée à la question de l'égalité entre les sexes en dispensant aux partis politiques des formations visant à accroître la représentation politique des femmes et en élaborant et soutenant des plans d'action locaux sur le genre, ainsi qu'un vaste projet destiné à lutter contre la violence sexiste.

La Mission a organisé sept visites au Kosovo<sup>1</sup> afin d'aider les personnes déplacées à obtenir les documents juridiques nécessaires pour leur permettre de rester au Monténégro et elle a également élaboré des plans d'intégration des Roms, qui seront mis en application en 2013.

En réponse à une demande du pays hôte, la Mission lui a fourni des avis juridiques afin de renforcer les capacités de la Cour constitutionnelle en matière de droits de l'homme. Elle a également prêté son concours à l'Institution du Médiateur pour devenir plus efficace en tant que « Mécanisme national de prévention » et mécanisme de lutte contre la discrimination. En outre, elle a aidé le Ministère des droits de l'homme et des droits des minorités à appliquer de façon appropriée la Loi sur l'interdiction de la discrimination.

Dans le domaine de l'état de droit, l'assistance fournie par la Mission pour réformer l'appareil judiciaire l'a rendu plus accessible, efficace et indépendant, tandis que la poursuite du projet d'observation des tribunaux mené par la Mission a contribué à améliorer encore la procédure judiciaire. Le soutien apporté par la Mission à la mise en œuvre du Code de procédure pénale et du Code pénal a été un facteur essentiel dans la réforme de la justice pénale, alors même que l'efficacité des efforts déployés par le pays hôte pour lutter contre la corruption et la criminalité organisée a été augmentée grâce à l'assistance de la Mission destinée à renforcer savoir-faire et coopération institutionnelles.

Soucieuse d'instaurer un environnement plus favorable aux médias et une société ouverte, la Mission a aidé le Gouvernement à élaborer la nouvelle Loi sur le libre accès à l'information. Elle a également aidé la Radio-Télévision du Monténégro à devenir un service de radiotélévision publique.

La Mission a joué un rôle de médiation essentiel en aidant les organisations de médias à rétablir l'autoréglementation. Elle a également formé des jeunes journalistes et étudiants en journalisme aux meilleures pratiques. Un sondage d'opinion mené à l'initiative de la Mission auprès des citoyens a fourni des indications précieuses sur la liberté des médias au Monténégro.

---

1 *Toutes les références au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans le présent texte s'entendent conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.*

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### MISSION EN SERBIE

Chef de la Mission : M. l'Ambassadeur Peter Burkhard

Budget : 7 268 500 €

Nombre de bureaux extérieurs : 1

Nombre de centres de formation : 2

Personnel à temps complet : 36 internationaux et 126 locaux

[www.osce.org/serbia](http://www.osce.org/serbia)

*La Mission a prêté son concours aux autorités et à la société civile serbes pour accomplir des progrès notables dans de nombreux domaines relevant de son mandat. Nos activités étaient axées sur la consolidation des politiques qui protègent les droits de l'homme et les droits des minorités et permettent la mise en place d'institutions responsables et efficaces, ainsi que sur la mise en œuvre et le soutien de la liberté des médias. L'étroite coopération de la Mission avec les partis politiques et les médias dans le sud-ouest de la Serbie en préalable aux élections locales et législatives, qui a contribué à un processus démocratique calme et sans heurts, est un point à signaler. En Serbie du Sud, la Mission a continué de soutenir le gouvernement multi-ethnique d'Albanais et de Serbes de souche à Bujanovac, ainsi que le travail du Conseil national de la minorité albanaise et du Département multiethnique d'économie.*

#### FAITS MARQUANTS

Promotion d'une stratégie de police de proximité

Lutte contre la criminalité organisée

Soutien d'une stratégie nationale des médias

#### DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

##### RÉFORME DE LA POLICE/PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES CONFLITS

Cette année, la Mission a concentré ses efforts sur le renforcement de la police de proximité et des responsabilités. Avec l'aide de la Mission, le Ministère de l'intérieur a élaboré une stratégie nationale en matière de police de proximité, qui encourage le service de police à améliorer ses partenariats avec le public et à élargir l'interaction avec les communautés, en particulier les communautés minoritaires. En coopération avec des porte-parole de la police et des attachés de liaison auprès des communautés, nous avons également lancé une série de cours de formation portant sur l'élaboration de plans d'action pour lutter contre la criminalité au sein de leurs communautés. Des experts de l'OSCE ont prêté leur concours pour l'élaboration d'un recueil des règles de la détention afin de régler les procédures de détention, ce qui a permis aux policiers d'avoir un lieu de travail plus sûr tandis que les détenus voient leurs droits de l'homme mieux respectés. À en croire les sondages publics annuels commandés par la Mission, la confiance dans la police augmente régulièrement depuis 2008, ce qui en fait l'une des institutions publiques les plus respectées.

#### DIMENSION HUMAINE

##### DROITS DES MINORITÉS

La Mission s'est employée à promouvoir la non-discrimination et l'intégration des minorités nationales en Serbie. Nous avons contribué à l'élaboration d'un manuel sur la législation

relative à la lutte contre la discrimination et de programmes de formation en la matière à l'intention des juges des tribunaux correctionnels, en coopération avec l'Académie judiciaire et le Commissaire à l'égalité.

Nous avons organisé, dans l'ensemble du pays, un cours de formation à l'intention des responsables des bureaux municipaux de la jeunesse portant sur les mesures à prendre en cas de discriminations et la promotion de l'égalité des chances au sein de leurs communautés.

**« Je me suis rendu compte à quel point notre population de jeunes était diversifiée et j'ai appris comment faire en sorte que nos bureaux locaux de la jeunesse soient plus inclusifs et ouverts. »**

*Un coordonnateur local de la jeunesse ayant participé au cours*

Afin de favoriser l'intégration des minorités nationales, la Mission a aidé le Ministère de l'intérieur à organiser des activités d'ouverture et des visites pédagogiques de son Centre de formation policière de base, encourageant ainsi les membres de groupes minoritaires nationaux à entrer au service de la police. Cette année, la Mission a transféré avec succès son programme de stages dans les institutions publiques à l'intention des jeunes des minorités aux autorités serbes, contribuant de la sorte à l'objectif à long terme du Gouvernement d'une meilleure intégration des minorités.

#### APPUI AU PARLEMENT

La Mission a formé les députés et le personnel de l'Assemblée nationale de la République de Serbie à l'utilisation du nouveau Système de Parlement électronique. Mis au point avec le soutien de la Mission, ce système offre aux députés un accès égal et rapide aux documents législatifs. Une fois qu'il sera pleinement opérationnel, en début d'année prochaine, le public pourra suivre les travaux des députés et des commissions grâce à Internet, ce qui rendra le Parlement plus transparent et augmentera la confiance entre les citoyens et leurs représentants élus.

#### ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

La Mission a établi un programme d'université d'été dans le cadre duquel elle a invité des femmes représentantes des conseils des minorités nationales à en apprendre d'avantage au sujet de l'égalité entre les sexes et de son importance pour leur travail au sein des communautés minoritaires.

En outre, en coopération avec la Mission de l'OSCE au Kosovo, nous avons lancé des consultations informelles entre représentantes de la société civile et députées de Belgrade et de Pristina, visant à accroître la confiance réciproque et à débattre de questions concernant les femmes dans les deux sociétés. Le but de cette rencontre, qui était vraisemblablement la première d'une série, était de discuter ouvertement de l'importance de la participation des femmes à la vie publique et politique, par exemple, pour ce qui est des lois relatives à l'égalité entre les sexes, de la coopération régionale dans le domaine de la culture et des médias et du rôle des femmes dans la lutte contre la corruption.

#### LIBERTÉ DES MÉDIAS

La Mission s'est employée tout au long de l'année à promouvoir la liberté des médias et la liberté d'Internet. Au cours de la période précédant les élections législatives, nous avons organisé, à l'intention des journalistes, une série de cours de perfectionnement sur la couverture d'élections. Par la suite, nous avons dispensé des cours sur l'utilisation des médias

sociaux et du journalisme en ligne pour préserver la liberté de la presse et lutter contre la corruption. Il en est résulté une couverture plus équilibrée des élections, la presse écrite, aussi bien nationale que des minorités, leur ayant donné un écho moins négatif.

La Mission a également encouragé la réforme des médias en œuvrant en étroite coopération avec des journalistes, des associations de médias et le Ministère de la culture et de l'information pour appliquer la Stratégie relative aux médias. En outre, nos experts ont prêté leur concours au Gouvernement pour rédiger des lois destinées à mettre l'environnement des médias du pays en conformité avec les normes internationales. Ces efforts ont contribué pour beaucoup à la dépénalisation de la diffamation en Serbie.

#### **ÉTAT DE DROIT/RÉFORME DE L'APPAREIL JUDICIAIRE**

Au titre de l'assistance que la Mission continue de fournir dans le cadre du processus de réforme de l'appareil judiciaire serbe, elle a contribué à la mise en place de mécanismes disciplinaires et de systèmes d'évaluation pour les juges et les procureurs, ce qui améliorera le travail de la magistrature en la rendant plus responsable et indépendante.

La Mission a aidé à réaliser la première étude nationale sur le blanchiment d'argent dans le secteur privé. Cette analyse permettra aux entreprises de mieux signaler les transactions suspectes aux autorités. En parallèle, nous avons organisé un cours de formation à l'intention des procureurs publics sur la détection du blanchiment dans le cadre des marchés publics et dans les institutions financières. Ces activités ont contribué à accroître la coopération entre les procureurs, la police et le secteur privé pour lutter contre la corruption.

#### **DIMENSION ENVIRONNEMENTALE**

La Mission a travaillé en étroite coopération avec l'Agence serbe de protection de l'environnement, le Ministère de l'environnement, des mines et de l'aménagement de l'espace et la société civile pour lancer l'« Écoregistre » national. Cette base de données permet au public à travers tout le pays d'accéder aisément à des informations environnementales et contribue à la prévention et à la réduction de la pollution.

#### **ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES EN SERBIE EN 2012**

##### **NBRE DE PARTICIPANTS**

##### **THÈME :**

Réforme de la police  
Droits de l'homme  
Environnement  
Réforme parlementaire  
Municipalités  
Réforme de la justice  
Réforme des médias  
Réforme pénitentiaire  
Égalité entre les sexes  
Bonne gouvernance

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

### MISSION À SKOPJE

Chef de la Mission : M. l'Ambassadeur Ralf Breth

Nombre de postes de campagne : 1

Personnel à temps complet : 52 internationaux et 117 locaux

Budget : **6 853 300 €**

[www.osce.org/skopje](http://www.osce.org/skopje)

*La Mission a soutenu le Gouvernement dans le cadre de son processus de réforme et de la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid dans l'optique de renforcer la cohésion sociale. La Mission a également rempli sa fonction d'alerte précoce, en particulier grâce à sa présence sans équivalent sur le terrain et en accordant une attention spéciale à l'évolution de la situation dans le domaine des relations interethniques.*

#### **ÉDUCATION**

Cent enseignants en formation ont appris comment mieux enseigner dans un environnement multiculturel en travaillant avec plus de 300 enfants de toutes origines ethniques

#### **UNIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ MULTIETHNIQUE**

La Mission a renforcé son objectif à long terme consistant à venir en aide au Gouvernement pour unifier la société multiethnique en se concentrant sur les aspects suivants :

Éducation – Représentation équitable – Décentralisation – Usage des langues – Lutte contre la discrimination

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **UNITÉ D'OBSERVATION**

Les observateurs présents dans tout le pays, avec l'avantage que représente le fait de disposer d'un poste de campagne à Tetovo, ont suivi de près les divers développements concernant les relations interethniques et ont continué de jouer leur rôle de renforcement de la confiance au niveau local.

##### **PERFECTIONNEMENT DE LA POLICE**

Des conseillers pour les questions de police ont évalué les performances de la police sur le terrain. Le transfert aux autorités locales des mécanismes de prévention mis en place avec l'aide de la Mission a bien progressé : 84 conseils locaux de prévention et plus de 150 groupes consultatifs des communautés sont désormais gérés localement. La Mission a continué de s'assurer de leur fonctionnement efficace en leur fournissant des conseils en cas de besoin.

En coopération avec le Ministère de l'intérieur, la Mission a dispensé des formations spécialisées portant sur la réforme de la police et sur la lutte contre la criminalité organisée et les menaces transnationales. Des formations ont également aidé la police à mieux gérer les incidents interethniques.



## **DIMENSION HUMAINE**

Au travers de sa coopération avec l'UE, l'OTAN et l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, la Mission a redynamisé ses activités dans les cinq domaines principaux couverts par l'Accord-cadre d'Ohrid : éducation, représentation équitable, décentralisation, lutte contre la discrimination et usage des langues.

### **UNITÉ DE COORDINATION DU PROGRAMME POUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES**

La Mission a continué de coopérer étroitement avec le Secrétariat chargé de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de se concerter avec le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales. Par cette interaction, la Mission a aidé à répertorier les tendances intercommunautaires et coordonné les activités des divers points de contact pour les cinq piliers de l'Accord.

### **BONNE GOUVERNANCE**

La Mission a fourni un soutien technique et des avis juridiques au Gouvernement et à la Commission électorale de l'État pour la mise en œuvre des recommandations du BIDDH et de la Commission de Venise destinées à améliorer le processus électoral. La Mission a permis la formation de deux groupes de travail gouvernementaux sur la législation électorale et les listes d'électeurs. Elle a accueilli une conférence régionale sur le rôle de sensibilisation de l'opinion et de passerelle entre les citoyens et les institutions joué par les partis politiques.

La Mission a prêté son concours à la Commission d'État pour la prévention de la corruption, notamment en procédant à une enquête sur la perception publique de la corruption. Elle a ensuite organisé des débats sur les résultats de l'enquête s'agissant des médias et de la société civile, de l'administration publique, ainsi que des secteurs de l'éducation et des sports. Au travers d'une conférence régionale et d'un voyage d'étude en Serbie, la Mission a permis l'échange de meilleures pratiques avec des pays tels que la Moldavie, la Roumanie, la Serbie et la Slovaquie.

### **ÉTAT DE DROIT**

La Mission a apporté son assistance à la Commission pour la protection contre la discrimination, l'Institution du Médiateur et l'appareil judiciaire afin d'améliorer leur capacité à lutter contre la discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Elle a offert son soutien pour l'adoption de trois plans d'action découlant de la Stratégie nationale en faveur de l'égalité et de la non-discrimination, qui traite des questions de préoccupation liées aux personnes handicapées, aux communautés ethniques et aux personnes âgées/aux jeunes.

La Mission a aidé l'Agence pour la réalisation des droits des minorités à s'acquitter de son mandat qui est de promouvoir et de protéger les droits des plus petites communautés.

Elle a fourni une assistance technique au Ministère de la justice pour l'application du Plan d'action en faveur de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur la procédure pénale. La Mission a également aidé à dispenser des formations complémentaires en la matière à des juristes et elle a élaboré des matériels de formation avancée et un manuel pour contribuer à la mise en œuvre uniforme de cette loi.

En coopération avec le Ministère de la société de l'information et de l'administration, la Mission a contribué à assurer la bonne qualité et l'inclusivité du processus d'élaboration des

lois et favorisé l'introduction d'une évaluation à postériori de la mise en œuvre des lois. Elle a en outre continué d'observer des procès et le travail du Conseil judiciaire de l'État.

#### QUESTIONS CONCERNANT LES ROMS

La Mission a aidé les autorités nationales à mettre en œuvre le Plan d'action sur l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE. Les centres d'information des Roms ont ainsi pu améliorer leur capacité à informer les membres de la communauté rom de leur droit à un logement et à un emploi adéquats. Les centres ont également étendu leur aide juridique gratuite dans l'Ouest du pays.

#### **PROCESSUS D'ÉVALUATION, PAR LE GOUVERNEMENT, DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD-CADRE D'OHRID AVEC LE SOUTIEN DE LA MISSION DE L'OSCE À SKOPJE**

##### **OBJECTIF :**

Dresser, à l'intention des autorités nationales, un bilan détaillé de la mise en œuvre de l'Accord, des problèmes restant à résoudre et des orientations stratégiques. Ce bilan servira de base à une approche à moyen et à long termes de la mise en œuvre intégrale et exhaustive de l'Accord.

##### **PARTENAIRES :**

- Cabinet du Vice-Premier Ministre chargé de la mise en œuvre de l'Accord
- Secrétariat chargé de la mise en œuvre de l'Accord
- Acteurs principaux (OSCE, UE, Ambassade des États-Unis d'Amérique, OTAN)

##### **PREMIÈRE PHASE**

Rapport d'évaluation quantitative, présenté par le Gouvernement en juillet 2012

##### **DEUXIÈME PHASE**

Correction des lacunes et carences du premier rapport afin de présenter un ensemble de données quantitatives détaillées et fiables

##### **TROISIÈME PHASE**

Évaluation qualitative, qui permettra d'interpréter ces données dans leur contexte en préalable à une conférence internationale sur la mise en œuvre de l'Accord au cours de laquelle l'évaluation complète de l'Accord sera présentée au public (phase de clôture)

## OPÉRATIONS DE TERRAIN –EUROPE ORIENTALE

### MISSION EN MOLDAVIE

Chef de la Mission : M<sup>me</sup> l'**Ambassadrice Jennifer Brush**

Personnel à temps complet : 13 internationaux et 38 locaux

Budget : **2 072 900 €**

[www.osce.org/moldova](http://www.osce.org/moldova)

*Le changement intervenu à la tête de la Transnistrie en 2011, qui a permis de relancer le format « 5+2 » et insufflé une nouvelle dynamique aux négociations relatives au règlement du conflit, a eu de profondes répercussions sur la Mission.*

*Les participants à la conférence de Rottach-Egern ont fait preuve d'une nouvelle volonté politique d'améliorer les conditions de vie des Moldaves vivant de part et d'autre de la Nistrou/du Dniestr. La déclaration sur le règlement du conflit transnistrien adoptée lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Dublin, la première déclaration à ce sujet en dix ans, a représenté un message clair que les négociateurs devaient poursuivre leur travail en vue de trouver, pour la Transnistrie, un statut spécial basé sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Adoption, à Dublin, de la Déclaration sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 »

Participation des hauts dirigeants à la conférence de Rottach-Egern

Campagne des meilleurs athlètes des deux rives du Dniestr/de la Nistrou contre la violence domestique

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **NÉGOCIATIONS RELATIVES À UN RÈGLEMENT POLITIQUES/RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE**

Le nouveau chef de la Mission, l'Ambassadrice Jennifer Brush, et le Représentant spécial du Président en exercice pour le processus de règlement transnistrien, l'Ambassadeur Erwan Fouéré, ont insufflé une nouvelle dynamique aux négociations à « 5+2 ». Le Vice-Premier Ministre Eugen Carpov, négociateur en chef moldave, et Nina Shtanski, nouvelle négociatrice en chef transnistrienne, ont consacré la première partie de l'année à établir la confiance. Aspect important, le Premier Ministre moldave, Vlad Filat, et le nouveau dirigeant transnistrien, Yevgeny Shevchuk, ont eu des entretiens à Odessa, Chisinau, Tiraspol, Rîbnița et Holercani, au Mont-Athos, et à Rottach-Egern, en marge d'une conférence organisée par la Mission, la Présidence et le Gouvernement allemand. Depuis la fin de l'été 2012, le rythme des négociations a cependant ralenti, les parties examinant des questions plus délicates liées à la liberté de mouvement et à l'éducation.

De concert avec la Présidence, la Mission a aidé à organiser cinq réunions à « 5+2 et un voyage d'étude des négociateurs en chef à Dublin et Belfast. Les parties sont convenues des principes et des procédures pour la conduite des négociations et d'un ordre du jour pour ce processus. Les médiateurs et les observateurs, ainsi que la Représentante de la Présidence en exercice irlandaise, Lucinda Creighton, Ministre des affaires européennes, se sont rendus à la fois à Chisinau et Tiraspol.

Les parties ont signé des accords portant sur la reprise du trafic ferroviaire de marchandises à travers la Transnistrie et sur l'élimination des déchets radioactifs. Elles sont également convenues par la suite d'intensifier le dialogue sur les questions de droits de l'homme et de créer un forum commun de dialogue avec la société civile et les médias des deux rives de la Nistrou/du Dniestr. Les parties continuent de négocier sur des questions liées aux télécommunications et à la liberté de mouvement, comme l'ouverture du pont de Goura/Bîcouloui/Bychok, les plaques d'immatriculation des véhicules transnistriens et les autorisations de transport pour les entreprises de Transnistrie dont les camions se rendent régulièrement en Ukraine. Onze groupes de travail sur les mesures de confiance se sont réunis à 25 reprises au cours des 11 premiers mois de l'année 2012, un rythme nettement plus soutenu que jamais auparavant.

#### **COMMISSION MIXTE DE CONTRÔLE**

La Commission mixte de contrôle (CMC), qui a été créée pour superviser l'accord de cessez-le-feu de 1992, s'est réunie régulièrement tout au long de l'année. Des membres de la Mission ont assisté à l'ensemble de ses séances et ont présidé un sous-groupe sur les postes ne remplissant pas des fonctions de maintien de la paix dans la zone de sécurité. L'année 2012 a débuté par un incident mortel, qui s'est produit à l'un des postes de contrôle des forces de maintien de la paix, et le travail de la CMC a été fortement influencé par cet incident au sujet duquel l'enquête se poursuivait encore fin 2012.

#### **DIMENSION HUMAINE**

##### **DROITS DE L'HOMME**

La Mission a travaillé en étroite coopération avec le Haut Commissaire pour les minorités nationales sur son évaluation de la situation actuelle dans les écoles sous administration moldave en Transnistrie. La fermeture des établissements enseignant dans les langues des minorités en Moldavie, dans le cadre du processus d'optimisation des écoles, a constitué un autre thème important.

Œuvrant en étroite coopération avec l'expert principal de l'ONU pour les droits de l'homme en Transnistrie, Thomas Hammarberg, la Mission a observé la situation des droits de l'homme en Transnistrie, y a visité des installations de détention et y a suivi les cas d'intimidation des médias et des organismes de la société civile, auxquels elle a également fourni des conseils juridiques. Sur la rive droite, la Mission a prêté son concours à des commissions locales qui suivent la situation dans les installations de détention.

Pour créer un forum commun à la société civile, la Mission a également aidé des groupes sur les deux rives de la Nistrou/du Dniestr en organisant à leur intention des séminaires, des voyages d'étude et d'autres activités. Elle a observé les élections à l'Assemblée nationale gagaouze et tenté à plusieurs reprises de prolonger sa présence en Gagaouzie.

##### **LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

La Mission a travaillé en étroite coopération avec le Bureau de la Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains afin de l'aider à prévenir le trafic d'enfants n'étant pas sous contrôle parental en Moldavie. Elle a étendu ses activités à la Transnistrie. La Mission a coorganisé une campagne intitulée « 16 jours d'action contre la violence fondée sur le sexe » en faisant appel aux meilleurs sportifs moldaves pour dire non à la violence domestique dans une vidéo qui a été largement promue et diffusée.

La pièce de type documentaire, Casa M, sur les victimes de la violence domestique, a été jouée en Gagaouzie pour la première fois, mais les représentations en ont été interdites en Transnistrie.

#### RÉFORME DU SECTEUR DE LA JUSTICE/ÉTAT DE DROIT

La Mission a travaillé avec le BIDDH sur un nouveau code relatif au financement des partis politiques. Toujours en coopération avec le BIDDH et le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), la Mission a organisé des ateliers sur l'évaluation du comportement professionnel des juges et sur d'autres thèmes liés à la réforme de la justice.

La Mission a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de réforme de la justice pour 2011–2015 et a fourni une assistance et des avis techniques au Bureau du procureur général. Elle a également organisé une conférence internationale sur le renforcement de l'indépendance du service du ministère public de la nation.

#### LIBERTÉ DES MÉDIAS

La Mission a apporté son soutien aux médias sur les deux rives de la Nistrou/du Dniestr. Elle a permis à des représentants des médias de Chisinau, Bender et Tiraspol de prendre part à un voyage d'étude à Dublin et à Belfast. La Mission a joué le rôle de défenseur principal dans le cadre de l'affaire de diffamation à l'encontre du journal Ziarul de Gardă et, en coopération avec la Représentante pour la liberté des médias, elle a traité de la question de la fermeture de NIT TV. Malheureusement, les efforts visant à promouvoir la radiotélédiffusion entre la Moldavie et la Transnistrie n'ont pas abouti jusqu'à présent.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE ORIENTALE

### **COORDONNATEUR DES PROJETS EN UKRAINE**

Coordonnateur des projets : M<sup>me</sup> l'**Ambassadrice Madina Jarbussynova**

Personnel à temps complet : 3 internationaux et 48 locaux

Budget : **2 744 200 €**

[www.osce.org/ukraine](http://www.osce.org/ukraine)

*En coopération avec les autorités et la société civile du pays, le Coordonnateur des projets a aidé l'Ukraine à s'acquitter de ses engagements pris dans le cadre de l'OSCE en soutenant les efforts de réforme entrepris à l'échelon national, en renforçant les droits de l'homme, l'état de droit et les libertés démocratiques, en luttant contre la traite des êtres humains, en s'employant à promouvoir l'égalité entre les sexes et en œuvrant à l'élimination des restes explosifs de guerre.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Destruction de 83 500 engins explosifs, déminage d'une superficie de 204 hectares

Amélioration de l'assistance publique aux victimes de la traite des êtres humains : adoption de 11 premières lois

Réalisation de 3 messages télévisés, de 4 messages radiodiffusés, ainsi que d'affiches et de brochures sur les droits électoraux

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

Tout en aidant le Ministère ukrainien des situations d'urgence à neutraliser les munitions explosives, le Coordonnateur des projets a réalisé et produit une vidéo et un dessin animé à des fins pédagogiques qui seront montrés à des élèves de l'enseignement secondaire pour les sensibiliser davantage au danger posé par les restes de guerres passées, qui continuent de représenter une menace pour la vie des habitants aujourd'hui.

Alors qu'une réforme des forces militaires est en cours dans le pays, l'opération de terrain a continué de concourir à l'adaptation sociale du personnel militaire démobilisé ou en passe de l'être. Les activités de projet, entamées en 2004, sont désormais transférées progressivement au pays hôte.

Nous avons soutenu le Secrétariat de l'OSCE dans le cadre de ses efforts visant à aider l'Ukraine à éliminer, dans de bonnes conditions de sécurité, le composant de propergol toxique appelé Mélange. En 2012, en coopération avec le Ministère de la défense ukrainien, plus de 2 500 tonnes de cette substance dangereuse ont été retirées d'Ukraine orientale.

#### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

La coopération avec le Ministère de l'éducation a permis de continuer de renforcer l'éducation relative à l'environnement dans les écoles du secondaire afin de promouvoir une meilleure compréhension du développement durable et d'un comportement soucieux de l'environnement, ainsi que de l'importance de l'environnement pour la sécurité humaine, parmi la jeunesse ukrainienne.

Le Coordonnateur des projets a également aidé les autorités ukrainiennes à promouvoir l'utilisation des outils d'administration en ligne dans deux régions. Ces efforts contribuent à une responsabilisation et à une transparence accrues dans le cadre du processus décisionnel et améliorent l'accès des citoyens aux services locaux.

## **DIMENSION HUMAINE**

En 2012, en coopération avec la Commission électorale centrale ukrainienne, nous avons élaboré et mené une campagne de sensibilisation des électeurs en préalable aux élections législatives. Les résultats des sondages d'opinion effectués avant et après le scrutin ont montré que les électeurs étaient mieux informés de tous les thèmes couverts durant la campagne, y compris en ce qui concerne les procédures de vote, la compilation des listes d'électeurs et la prévention de l'achat de voix. Un programme de formation en ligne aux élections, qui a été développé avec le soutien du Coordonnateur des projets, servira de base, à l'avenir, à la formation des membres des commissions électorales dans l'ensemble du pays.

Nous avons en outre concouru au développement de la société civile en organisant des séminaires de formation à l'établissement de rapports publics annuels et aux nouvelles procédures d'inscription des ONG.

Dans le domaine du développement des médias, nous avons mis sur pied un programme de formation à l'intention des journalistes et des membres des services de police en vue de promouvoir une meilleure coopération entre eux et de renforcer l'application des lois qui permettent l'accès à l'information. En animant des séminaires de formation dans toute l'Ukraine, ainsi qu'en faisant connaître l'expérience d'autres pays de l'OSCE, le Coordonnateur des projets a également soutenu l'autorité ukrainienne de radiotélédiffusion dans ses efforts visant à adapter son cadre réglementaire aux nouveaux médias audiovisuels convergents.

Le Coordonnateur des projets a aidé à élaborer un cadre législatif réglementant la formation juridique en Ukraine. Nous nous sommes employés à promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et à sensibiliser la jeunesse ukrainienne en dispensant des formations en la matière à des étudiants du secondaire et d'université.

Le Coordonnateur des projets a fourni une assistance législative aux diverses commissions parlementaires. Nous avons aidé le pouvoir judiciaire à aligner la législation du pays sur les normes internationales et les engagements pris dans le cadre de l'OSCE. Pour ce faire, 48 projets de lois ont été examinés et des séminaires organisés à l'intention des législateurs, de juristes et de juges.

Le Coordonnateur des projets a également appuyé le pays dans ses efforts visant à mettre en place un système d'aide judiciaire gratuite en contribuant à la réforme du cadre législatif correspondant et en faisant mieux connaître ce nouveau système.

Dans le domaine de la justice administrative, le Coordonnateur des projets a prêté son concours à l'Ukraine pour améliorer la cohérence de la jurisprudence de ses tribunaux administratifs en organisant des séminaires de formation à l'intention des juges. Nous avons également formé les juges des tribunaux administratifs à l'interprétation uniforme du droit, notamment de la législation électorale, à la rédaction d'avis juridiques et à la formulation de décisions de qualité et cohérentes afin de mieux protéger les droits de l'homme.

À la suite des efforts déployés précédemment par le Coordonnateur des projets afin de contribuer à la mise en place de mécanismes nationaux de surveillance pour lutter contre la torture et les mauvais traitements, l'Ukraine a adopté des changements législatifs et d'orientation en vue d'établir une meilleure structure de médiation dans le pays.

#### LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, AINSI QUE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ, ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Le nouveau programme public de lutte contre la traite des êtres humains et les règles gouvernementales relatives au Mécanisme national d'orientation, adoptées par l'Ukraine en 2012, ont été élaborés avec le soutien de l'opération de terrain

Un nouveau projet, portant sur la lutte contre la cybercriminalité, a débuté en 2012 par des cours de formation de base et avancée sur les enquêtes en la matière organisés à l'intention des forces de l'ordre. Nous avons également aménagé une salle de formation dans les locaux de l'unité de police spécialisée.

Le Ministère de l'intérieur a approuvé un cours de formation de la police sur la lutte contre la violence domestique, devant être dispensé dans des institutions d'enseignement supérieur et qui a été élaboré avec le soutien du personnel du Bureau. En septembre 2012, ces institutions ont commencé à dispenser le cours à des cadets et organisé des sessions de recyclage en cours d'emploi à l'intention des inspecteurs de police dans les commissariats de toutes les régions d'Ukraine.

<b>FORMATIONS DISPENSÉES EN 2012 (EXTRAIT)</b>	
<b>THÈME DE LA FORMATION</b>	<b>QUI A ÉTÉ FORMÉ ?</b>
Reconversion de personnel militaire démobilisé ou en passe de l'être	23 groupes d'officiers militaires dans 20 villes et localités
Outils de formation au développement durable et d'éducation à l'environnement	Près de 2 500 enseignants du secondaire
Établissement de rapports annuels publics	Plus de 240 participants d'organisations de la société civile
Application des dispositions réglementaires de la loi relative à la procédure d'enregistrement des organisations de la société civile	Près de 550 représentants des départements régionaux de la justice et d'organisations de la société civile
Amélioration de la transparence et de la coopération entre forces de l'ordre et professionnels des médias	170 représentants d'organismes chargés de l'application de la loi et 55 journalistes
Alignement de la législation du pays sur les normes internationales et les engagements pris dans le cadre de l'OSCE	200 juges et 280 avocats en activité



Interprétation uniforme du droit et rédaction d'avis juridiques	300 juges des tribunaux administratifs
Éducation aux droits de l'homme	250 étudiants du secondaire et d'université
Mise en œuvre d'un mécanisme national d'orientation afin de venir en aide aux victimes de la traite des êtres humains	1 800 assistants sociaux, éducateurs, spécialistes des soins de santé et membres des forces de l'ordre

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – CAUCASE DU SUD

### **BUREAU À BAKOU**

Chef du Bureau : M. l'**Ambassadeur Koray Targay**

Personnel à temps complet : 12 internationaux et 27,5 locaux

Budget : **2 829 900 €**

[www.osce.org/bakou](http://www.osce.org/bakou)

*Le Bureau à Bakou a continué d'aider la société civile et les organismes publics azerbaïdjanais à appliquer les engagements pris dans le cadre de l'OSCE en fournissant une assistance à la police et au système judiciaire pour le renforcement de leurs capacités et en s'employant à promouvoir les libertés fondamentales. Les autres activités menées cette année ont porté sur la bonne gouvernance, la sensibilisation aux problèmes environnementaux, le développement économique régional et l'égalité entre les sexes.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Fourniture, gratuitement, d'avis juridiques à plus de 700 entrepreneurs

Suivi de plus de 500 affaires et observation de 1 000 audiences dans 63 tribunaux

2 500 appels traités par un service d'assistance téléphonique, soutenu par l'OSCE, aux victimes de violences domestiques

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Le Bureau a intensifié ses efforts de lutte contre la traite des êtres humains avec la coopération sans réserve du Gouvernement. Nous nous sommes employés cette année à accroître le soutien aux organisations de la société civile qui contribuent à prévenir la traite et à en poursuivre les auteurs. Nous avons par ailleurs aidé à sensibiliser l'opinion à l'importance de l'identification et de la protection des victimes de la traite, ainsi que de la fourniture d'une assistance à ces dernières. Le Bureau a, par exemple, apporté son soutien à des lieux d'accueil gérés par la société civile pour les femmes victimes de la traite et de l'exploitation par le travail, ainsi que pour les enfants des rues. En outre, le premier refuge du pays pour hommes victimes du travail forcé a aidé plus de 100 personnes. Grâce à toutes ces mesures, il a été contribué au « Mécanisme national d'orientation et au Plan d'action national pour lutter contre la traite des êtres humains ».

##### **RÉFORME DE LA POLICE**

Le Bureau a appuyé de nombreuses activités relatives à la police, qui ont permis de renforcer la coopération, la coordination et la concertation entre le Gouvernement, la société civile et le secteur privé pour lutter contre la cybercriminalité et la criminalité organisée et améliorer les relations entre la police et les médias.

#### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

##### **BONNE GOUVERNANCE**

Le Bureau a concentré ses efforts sur l'amélioration de la gouvernance économique, en particulier pour les petites et moyennes entreprises actives dans le secteur non pétrolier. Il a prêté son concours à deux centres d'assistance juridique qui, conjointement, ont fourni

gratuitement des avis juridiques à 700 entrepreneurs pour leurs opérations, ce qui a également permis d'améliorer les relations entre le secteur privé et les organismes publics.

À la suite de l'adoption par l'Azerbaïdjan de son nouveau plan d'action pour lutter contre la corruption, et dans le souci de promouvoir un gouvernement transparent, le Bureau a aidé le Gouvernement à développer et à superviser ses services en ligne aux citoyens. Il a par ailleurs renforcé la capacité du Gouvernement, des juges et du secteur privé à lutter contre le blanchiment d'argent.

Nous avons également enregistré des succès majeurs dans le domaine environnemental en aidant le Gouvernement à établir la version définitive du plan d'intervention en cas de rejet d'hydrocarbures en mer et en favorisant l'engagement civique dans le domaine de l'environnement et de la sécurité.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT**

Par l'intermédiaire de ses centres de ressources juridiques, le Bureau a fourni, gratuitement, des avis juridiques à plus de 3 000 citoyens et concouru à des activités de formation et de sensibilisation à l'intention de juristes et des membres de la société civile. L'OSCE s'est employée, dans tout le pays, à promouvoir l'accès à la justice en encourageant la population à faire usage des moyens de droit disponibles.

Le Bureau a suivi plus de 500 affaires et observé 1 000 audiences dans 63 tribunaux, et il a prêté son concours à 16 activités de formation et à 18 activités de sensibilisation dans tout le pays organisées à l'intention de juristes, de responsables de l'application de la loi et de représentants de la société civile dans le but d'améliorer la conformité avec les engagements de l'OSCE et les normes internationales connexes.

Le personnel de l'OSCE a procédé à 18 visites d'observation dans des installations de détention à travers tout le pays et a continué de coopérer avec le Bureau du Médiateur qui sert de mécanisme national de prévention dans le cadre du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture.

Le Bureau a participé directement à la rédaction d'une nouvelle législation sur les droits des détenus conforme aux normes internationales que le Parlement a adoptées en mai 2012.

### **DÉMOCRATISATION**

Le Bureau a fourni un vaste soutien au Gouvernement et à la société civile pour l'élaboration de normes démocratiques. Il a, entre autres activités, présenté de nouvelles idées et des exemples de meilleures pratiques pour l'administration des lieux d'accueil des victimes de violences domestiques, traiter efficacement les plaintes électorales, contribuer à la réforme de la formation au journalisme et améliorer la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme dans les tribunaux nationaux.

Nous avons dispensé des formations à plus de 850 représentants de la jeunesse, de la société civile, des partis politiques et du Gouvernement, ainsi qu'à des journalistes, sur des thèmes allant de la participation des jeunes et des femmes à la vie politique à l'organisation interne des partis politiques en passant par la défense des intérêts de la société civile, le journalisme d'investigation et le journalisme citoyen.

Les activités du Bureau ont déjà donné des résultats concrets. Fin 2012, le partenaire opérationnel du Bureau, qui gère un service d'assistance téléphonique aux victimes de violences domestiques, avait reçu près de 2 500 appels de victimes et de victimes potentielles ; les représentants de partis politiques ont mis à profit les compétences acquises au cours de formations dispensées par l'OSCE pour lancer des campagnes dans les médias sociaux ; et les jeunes ayant été formés aux médias sociaux servent d'ores et déjà de formateurs spécialisés dans les régions.

## **ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES À BAKOU EN 2012**

NBRE DE PARTICIPANTS

### **THÈME :**

Environnement

Démocratisation

État de droit

Questions de genre

Réforme des médias

LTEH\*

Réforme de la police

Réforme pénitentiaire

Lutte contre le blanchiment d'argent

Développement économique

Réforme de la justice

\*Lutte contre la traite des êtres humains

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – CAUCASE DU SUD

### **BUREAU À EREVAN**

Chef du Bureau : M. l'**Ambassadeur Andrey Sorokin**

Personnel à temps complet : 7 internationaux et 40 locaux

Budget : **2 792 600 €**

[www.osce.org/yerevan](http://www.osce.org/yerevan)

*Tout au long de l'année 2012, le Bureau a soutenu l'Arménie dans ses initiatives de réforme de l'économie, de la police et de la justice, dont le Gouvernement a fait des priorités. Le Bureau a contribué aux élections législatives tenues en mai, préparant le terrain à l'élection présidentielle en 2013.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Modernisation de la formation de la police

Lancement du projet de guillotine réglementaire

Soutien d'initiatives électorales

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

Le Bureau a renforcé ses activités liées à la police de proximité en mettant en œuvre un projet modèle couvrant toute la ville d'Erevan. La police a tenu des journées « portes ouvertes » dans l'ensemble du pays, destinées à accroître la confiance entre la police et le public. Le Bureau a continué de contribuer à la formation continue de la police en l'aidant à actualiser et à moderniser son programme de cours. Une attention particulière a été accordée à la formation des unités de police à la gestion de l'ordre public. Les liens entre le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées et l'Arménie ont été renforcés et le Bureau a travaillé en étroite coopération avec eux sur les questions de droits de l'homme au sein de l'armée et sur le contrôle parlementaire des forces armées.

#### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Par décret présidentiel, le Bureau a été chargé de lancer le projet de « Guillotine réglementaire », qui vise à alléger la bureaucratie dans les secteurs des services publics de distribution, de la santé et des transports. Le Bureau a en outre travaillé avec l'administration régionale de Syunik à l'élaboration d'une stratégie de diversification économique.

Nous avons continué de soutenir 15 centres Aarhus. L'Initiative ENVSEC a, pour sa part, soutenu un programme de microfinancement et un projet régional de gestion des incendies de forêts. Le Bureau a procédé à une étude de faisabilité, financée par le Gouvernement américain, pour l'aménagement d'une décharge de pesticides toxiques au DDT à Erevan.

Des initiatives anticorruption ont été axées sur la formation des fonctionnaires à l'éthique et sur l'observation des services notariaux et de l'état civil. Des questions liées à la lutte contre la corruption ont également été abordées dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes entre l'Arménie et la Géorgie.

## **DIMENSION HUMAINE**

Le Bureau a concouru aux réformes judiciaires et de la justice pénale qui ont été engagées dans le cadre de la Stratégie arménienne de réformes juridiques et judiciaires 2012–2016. Nous avons renforcé les connaissances des juges, des procureurs, du personnel pénitentiaire et des avocats par des formations ciblées et la mise en commun de meilleures pratiques. Le Bureau a également fourni des services d'experts internationaux pour la rédaction du Code de procédure pénale.

Le Bureau à Erevan a organisé des séminaires de formation à l'intention de plus de 17 000 personnes – des policiers aux membres de la société civile. Les cours dispensés ont porté sur des domaines aussi divers que des formations professionnelles pour les détenus, l'art du débat pour les jeunes et la gestion d'une élection, pour des observateurs.

D'autres initiatives étaient axées sur le soutien de l'indépendance du pouvoir judiciaire, les normes d'équité des procès, l'instauration de services de probation et la promotion de l'éducation et de la sensibilisation aux droits de l'homme. Le Bureau poursuit également ses activités d'observation de la situation des droits de l'homme en apportant son soutien à la société civile et à l'institution du Médiateur. Ce faisant, il accorde une attention particulière au suivi de la situation dans les institutions fermées et à la mise en œuvre d'une convention de lutte contre la torture.

L'OSCE a continué de s'employer à promouvoir la liberté des médias en Arménie en apportant son concours au pays pour la mise en œuvre de la Loi sur la calomnie et la diffamation ainsi que de la législation relative aux médias audiovisuels.

Le travail effectué sur les questions de genre a conduit à une augmentation notable du nombre de femmes dans l'administration locale dans la région de Syunik : 17 % des fonctionnaires de l'administration locale y sont des femmes, la moyenne nationale étant d'environ 3 %.

Notre soutien aux plans d'action nationaux de l'Arménie pour lutter contre la traite des êtres humains et pour gérer la migration a permis d'améliorer la coordination entre les parties prenantes et donné lieu à des amendements à la planification stratégique jusqu'en 2015.

## **ÉLECTIONS**

Le Bureau a apporté un soutien notable aux élections législatives et commencé à préparer l'élection présidentielle de 2013. Nous avons contribué à favoriser la réforme électorale afin de rapprocher les pratiques en la matière des normes internationales. Nos principales activités ont consisté à renforcer la Commission électorale centrale et à former des scrutateurs, des policiers et les membres de l'organisme d'enregistrement des électeurs. Elles ont également porté sur la sensibilisation de l'opinion, l'observation des médias et le soutien du Bureau du Médiateur. L'Union européenne soutient financièrement ce projet.

## **LA GUILLOTINE RÉGLEMENTAIRE**

L'une des principales réalisations du Bureau en 2012 a consisté en la coordination avec succès d'un projet surnommé « Guillotine réglementaire » de simplification règlementaire soutenu par plusieurs donateurs et dirigé par le Gouvernement.

En bref, le Gouvernement écarte les obstacles bureaucratiques réglementaires. Quelques 24 experts locaux, soutenus par des consultants internationaux de haut niveau, procéderont à l'examen de 24 000 normes juridiques dans le cadre de ce projet sur deux ans. Toute réglementation considérée comme n'ayant pas été élaborée en pensant aux entreprises/citoyens ou comme dépassée ou contradictoire sera abrogée.

Le Gouvernement prévoit une réduction de 25 % des dépenses administratives une fois que le projet aura été mené à bien.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

### **CENTRE D'ACHGABAT**

Chef du Centre : M. l'**Ambassadeur Ivo Petrov**

Personnel à temps complet : 6 internationaux et 19 locaux

Budget : **1 473 200 €**

[www.osce.org/ashgabat](http://www.osce.org/ashgabat)

*S'appuyant sur sa coopération fructueuse avec le Gouvernement et les institutions de l'OSCE, le Centre a élargi ses activités pour prévenir les conflits aux frontières terrestres et maritimes, présenter des concepts de bonne gouvernance et donner accès aux informations sur l'environnement. Nous avons également appuyé les réformes juridiques, le développement des médias et la société civile.*

*Parmi les activités phares menées cette année figuraient de nouveaux projets sur la surveillance des frontières maritimes, la sécurité des aéroports, le système pénitentiaire et la violence domestique.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Élaboration de plans directeurs pour la sécurité des aéroports

Appui à la surveillance des frontières maritimes

Organisation d'une grande conférence sur les médias

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **GESTION DES FRONTIÈRES**

Déterminé à renforcer la sécurité des aéroports, le Centre a encouragé l'examen des protocoles de sécurité aux aéroports internationaux d'Achgabat et de Turkmenbachi et élaboré des plans directeurs novateurs pour la sécurité de ces aéroports pouvant être certifiés aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Il a formé 22 agents chargés de la sécurité des aéroports à des concepts nouveaux de gestion de la sécurité des aéroports et aérodromes.

Le Centre s'est attaché à promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans la lutte contre les drogues illicites en organisant deux réunions sur l'efficacité de la coopération entre la police et les services de lutte contre les drogues pour ce qui est des procédures de saisie des drogues. Une mission réalisée à la frontière entre les États-Unis et le Mexique a permis à de hauts fonctionnaires des services turkmènes de police et de la lutte contre les drogues d'observer des opérations de lutte contre les stupéfiants et de protection des frontières menées à l'étranger.

##### **PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES CONFLITS**

L'OSCE a été la première à entreprendre de consolider les connaissances spécialisées des officiers de la marine et des agents de la sécurité aux frontières turkmènes en matière de prévention des incidents et de gestion des conflits aux frontières maritimes. Nous avons également fourni une formation dans ce domaine. Le Centre a tenu une table ronde avec les fonctionnaires concernés de quatre États participants de l'OSCE du littoral de la mer caspienne pour promouvoir la coopération interétatique en matière de sécurité maritime.



## MAÎTRISE DES ARMEMENTS

Nous avons appuyé des séminaires techniques destinés à aider le Turkménistan à améliorer la sécurité, la sûreté et la gestion de ses stocks d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles, et à réduire le risque d'accidents dans les entrepôts de munitions.

## DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

### ÉNERGIE

Le Centre a continué de promouvoir la diplomatie de l'énergie par le biais d'un atelier sur le commerce transfrontalier de gaz qui a permis de renforcer les capacités de représentants des secteurs du pétrole, du gaz, de l'énergie, de l'économie et de la finance à servir de négociateurs dans le domaine de l'énergie, ainsi qu'à élaborer des politiques et des décisions et à fournir des conseils en la matière.

### ENVIRONNEMENT

Le Centre a appuyé les efforts du Gouvernement visant à appliquer la Convention d'Aarhus en établissant à Achgabat une bibliothèque et une base de données qui mettent à la disposition du public la législation turkmène et des documents internationaux relatifs à l'environnement dans le cadre du projet du Centre Aarhus.

## COURS DE FORMATION DISPENSÉS À ACHGABAT EN 2012

### **NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS : 506**

#### THÈME :

Droits de l'homme  
Réforme des médias  
LTEH\*  
Réforme pénitentiaire  
ALPC et MC\*\*  
Sécurité maritime  
Sécurité énergétique  
Sécurité des aéroports  
Lutte contre le blanchiment d'argent  
Règlement des conflits  
Réforme législative

\*Lutte contre la traite des êtres humains

\*\*Armes légères et de petit calibre et munitions conventionnelles

Nous avons poursuivi le projet sur les systèmes d'information géographique en appuyant des cours de formation à l'intention d'experts nationaux des régions d'Ahal et de Lebap et en mettant du matériel et des logiciels à la disposition des autorités locales chargées de l'eau.

Le Centre a contribué à la construction et à la consolidation d'un pont dans le village de Garaul (Ahal) pour réduire les risques de coulées de boues et favoriser la remise en culture des terres dégradées.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous avons appuyé un atelier de formation sur les mécanismes, outils et pratiques optimales au niveau international en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'intention de 20 hauts fonctionnaires.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **DROITS DE L'HOMME**

Le Centre a aidé l'Institut national pour la démocratie et les droits de l'homme à renforcer son système de gestion des informations reçues des citoyens sur les droits de l'homme en organisant des visites dans des institutions similaires en Estonie et aux Pays-Bas et en fournissant le logiciel qui supporte la base de données pour le traitement des informations.

Nous avons continué de promouvoir les normes internationales pour le système pénitentiaire en organisant des cours sur les droits des prisonniers et des visites d'étude dans des établissements pénitentiaires au Danemark et en Norvège. Le Centre a également publié le tout premier commentaire article par article sur le Code de procédure pénale et l'a passé en revue avec les parties prenantes concernées.

En 2012, le Centre a fourni des conseils et une assistance juridiques à 142 citoyens.

En coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), le Centre a aidé à former des responsables de l'application de la loi au respect des droits de l'homme dans les activités de lutte contre le terrorisme. Il a également prêté son concours à des étudiants de trois établissements d'enseignement supérieur pour améliorer leurs connaissances en matière de droits de l'homme.

Le Centre a organisé une formation sur l'aptitude à la rédaction législative, coordonné les commentaires sur la Loi relative aux partis politiques élaborés par le BIDDH et fait don de logiciels pour stocker les lois et résolutions nationales.

### **ÉLECTIONS**

Nous avons organisé une visite en France pour permettre à des agents électoraux d'assister en direct à l'organisation d'élections législatives et coordonné les commentaires sur la législation électorale élaborés par le BIDDH.

### **ÉGALITÉ DES SEXES ET VIOLENCE DOMESTIQUE**

Le Centre a organisé, à l'intention de représentants d'institutions nationales, un séminaire sur la violence domestique. Il a aidé l'association publique « Keik Okara » à ouvrir et diriger le premier abri pour victimes de la violence domestique et à gérer le service d'assistance téléphonique créé à leur intention en 2009.

Grâce au financement du Gouvernement norvégien, le Centre a aidé « Keik Okara » à dispenser une formation à la gestion de projets à l'intention de 16 organisations de la société civile, qui ont mis en œuvre six projets à petite échelle sur l'égalité des sexes à Achgabat et dans les régions.

### **TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Le BIDDH et le Centre ont contribué à enrichir les connaissances des agents des services de détection et de répression et des services de justice sur la traite des êtres humains.

## MÉDIAS

Le personnel du Centre a fourni des avis spécialisés sur l'élaboration de la nouvelle loi sur les médias. Le Centre a mené des activités visant à moderniser l'enseignement du journalisme et à aider le Turkménistan à lancer des médias en ligne, dans le cadre d'un projet financé par le Gouvernement allemand.

Les 5 et 6 juillet 2012, le Centre a contribué à organiser la 14<sup>e</sup> Conférence sur les médias en Asie centrale « Des médias traditionnels aux médias en ligne : pratiques optimales et perspectives », accueillie par le Turkménistan et organisée par le Bureau de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

### **CENTRE D’ASTANA**

Chef du Centre : M<sup>me</sup> l’**Ambassadrice Natalia Zarudna**

Personnel à temps complet : 6 internationaux et 22 locaux

Budget : **2 148 400 €**

[www.osce.org/astana](http://www.osce.org/astana)

*Les activités menées en 2012 par le Centre ont été déterminées par un certain nombre de facteurs, notamment l’application par le Kazakhstan de réformes stratégiques de grande ampleur, sa transition démocratique et socio-économique, les efforts que le pays déploie pour promouvoir la sécurité nationale et régionale et la nécessité de faire face aux menaces transnationales, y compris celles liées à l’Afghanistan.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Organisation du Réseau des jeunes d’Asie centrale

Promotion de la démocratie et de la transparence en matière d’environnement

Réalisation de 21 événements pour lutter contre la traite des êtres humains

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

Le Centre a organisé une série d’événements à l’intention des services de détection et de répression, de l’Agence pour la sécurité des frontières, du Comité de contrôle douanier et du Comité de sécurité nationale sur la lutte contre l’extrémisme et le radicalisme violents qui mènent au terrorisme, au trafic illicite de drogues et de précurseurs, ainsi qu’à la criminalité transnationale organisée. La coopération fructueuse entre le Centre et le Ministère de la défense s’est poursuivie avec l’organisation d’événements régionaux relatifs au Document de Vienne 2011, au Code de conduite et à la réduction des dangers explosifs. Le Centre a également coordonné des efforts pour éliminer le « Mélange », un composant de propergol, au Kazakhstan.

En coopération avec les autres présences de l’OSCE dans la région, le Centre a de nouveau organisé le séminaire très prisé du Réseau des jeunes d’Asie centrale, qui portait cette année sur les problèmes environnementaux, outre les questions de sécurité régionale qu’il traite habituellement. L’une des principales activités menées par le Centre en 2012 était une conférence internationale qui a rassemblé des universitaires, des fonctionnaires et des représentants d’ONG pour examiner l’exécution des engagements réaffirmés par l’OSCE dans la Déclaration commémorative d’Astana de 2010.

Le Centre et le BIDDH ont mis en œuvre un projet pour consolider le système des partis politiques du Kazakhstan dans le cadre de leur action visant à favoriser le développement démocratique et à consolider la société civile. Le Centre a coordonné une étude sur les activités des partis politiques, un voyage d’étude en Pologne pour un groupe de représentants de partis politiques et de fonctionnaires et renforcé les compétences de plus de 50 membres de partis en examinant, lors de séminaires tenus à Astana et Almaty, les obstacles à la constitution des partis.

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Le portefeuille d'activités du Centre en matière de bonne gouvernance (lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption ainsi que recouvrement d'avoirs et migration de travail) comprenait 6 grands projets à l'intention de représentants du Parlement, des tribunaux, du Ministère public, de la police financière, du service national de renseignement financier, des banques et de la société civile. L'adhésion du Kazakhstan au Groupe Egmont et le prestige croissant du pays au sein du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) ont contribué à l'avancement des travaux du Centre.

Nous avons ajouté à deux précédentes activités, menées au titre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, un projet pilote de développement social, professionnel et durable mené le long du site de construction de l'autoroute reliant l'Europe occidentale à la Chine occidentale. Nous avons contribué à la création de « conseils d'experts sur la transparence et le développement durable » afin que le public puisse jouer un rôle clé en apportant sa contribution aux questions de développement dans les années à venir. Cela a été réalisé avec le concours du Ministère du transport et des communications et la participation active de la société civile, des autorités locales et des entreprises de construction.

Pour promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, le Centre a lancé un nouveau projet régional sur les eaux de surface et souterraines. En coopération avec des organisations régionales, nous avons contribué à créer un nouveau centre de formation à la gestion de l'eau pour les bassins d'Aral-Syr-Darya et de Chu-Talas à Kyzylorda.

Tout au long de 2012, le Centre a activement soutenu les efforts du Kazakhstan pour passer à une économie verte, notamment en favorisant l'initiative relative au pont vert que le pays met en œuvre et en contribuant à l'élaboration d'une stratégie nationale pertinente. Il a encouragé l'application de la Convention d'Aarhus et favorisé les activités menées par le Centre Aarhus dans diverses régions.

## **DIMENSION HUMAINE**

Le Centre a mis l'accent sur la prévention de la traite des êtres humains, l'appui à l'application de la loi, les capacités judiciaires aux fins de poursuites et la protection des groupes vulnérables. Au total, 21 événements ont été organisés dans le pays pour sensibiliser au recrutement dans les orphelinats et les établissements d'éducation spécialisée, renforcer les compétences et connaissances des juges en matière de classification des cas et d'évaluation des preuves et aider divers organismes publics à identifier et protéger à un stade précoce les victimes de la traite des êtres humains.

De concert avec le BIDDH, le Centre a fourni un appui technique et spécialisé, notamment dans le cadre des efforts de réforme de la justice pénale. Nous avons organisé une série de discussions sur les projets de code pénal et de code de procédure en coopération avec le bureau du procureur général, des organisations internationales et la société civile.

Nous avons également encouragé les efforts de réforme de la justice administrative actuellement déployés, l'accent étant mis en particulier sur le respect des droits de l'homme, ainsi que la liberté d'expression, de réunion et de croyance.

Le Centre a contribué au développement des médias au Kazakhstan en formant des journalistes, en facilitant le dialogue et en aidant à élaborer la législation relative aux médias. Il a accueilli le troisième forum pour le développement d'internet en Asie centrale, lors duquel des journalistes, avocats, représentants d'ONG et fonctionnaires de la région et au-delà ont examiné les tendances, les nouveautés et les problèmes posés par la réglementation d'internet. Il a également appuyé des cours de formation dans diverses régions à l'intention de journalistes de langue kazakhe sur les nouveaux outils de communication ainsi que des ateliers sur la communication d'informations sur l'environnement.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

### **CENTRE DE BICHKEK**

Chef du Centre : M. l'Ambassadeur Sergey Kapinos

Personnel à temps complet : 26 internationaux, 89 locaux et 31 au titre de l'Initiative pour la sécurité publique

Budget : 6 715 100 €

[www.osce.org/bishkek](http://www.osce.org/bishkek)

*En 2012, la République kirghize a poursuivi son programme de réformes sous la conduite d'une nouvelle direction politique. Son principal objectif étant le redressement économique, elle a pris tout un ensemble de mesures pour favoriser les investissements. Sous la nouvelle constitution de 2010, la transformation et la consolidation des institutions politiques et judiciaires ont progressé. Le Centre de Bichkek s'est fixé pour priorités stratégiques de traiter les problèmes posés par cette transition tout en veillant à une prise de décisions responsable.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Règlement de conflits par les médiateurs au niveau communautaire

Accroissement de la transparence et de la responsabilisation dans le cadre de projets miniers grâce à de nouvelles lois relatives à l'utilisation du sous-sol

Lutte contre la torture dans les centres de détention grâce à la surveillance civile

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES CONFLITS**

Un réseau de médiateurs créé par le Centre a réglé des conflits locaux et traité leurs causes éventuelles au niveau communautaire. Une coordination étroite avec les autorités a permis d'assurer la viabilité du réseau qui a été étendu dans le nord du Kirghizistan. Des jeunes de différentes origines ethniques et régions du pays ont, dans le cadre de conseils territoriaux de la jeunesse, participé à des activités conjointes et examiné la question du rôle des jeunes dans la paix et la réconciliation. Après le conflit survenu à Och, ville du sud du pays, des membres de ces conseils ont organisé des réunions sur la tolérance dans des écoles et joué des pièces dans des théâtres nationaux pour promouvoir l'entente interethnique. Ces conseils tiennent régulièrement des réunions avec les autorités de la ville, pour que la voix de la nouvelle génération soit prise en compte dans les décisions au niveau local.

#### **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

##### **BONNE GOUVERNANCE**

Un nouvel ensemble de lois, élaborées avec l'appui du Centre, accroît la transparence et prévoit des consultations avec les communautés concernées afin de prévenir les conflits liés à la prospection minière. Le Centre a également renforcé les capacités locales pour réduire les tensions concernant la terre et l'eau. Une plus grande transparence dans le processus de location des terres agricoles a contribué à atténuer les conflits et à accroître les revenus des municipalités, en améliorant l'investissement dans les services publics. Avec l'appui du Centre, des associations d'utilisateurs d'eau ont rétabli les systèmes d'irrigation et ont quasiment réduit de moitié la perte d'eau d'irrigation dans leurs communautés. Des associations ont également vu leurs revenus issus des taxes augmenter, parfois jusqu'à 80 %,

ce qui leur a permis de rembourser leurs dettes et d'investir dans des travaux de rénovation essentiels. Des étudiants formés à l'analyse de l'eau ont fourni des résultats à leurs communautés, ce qui a favorisé des discussions factuelles sur la situation environnementale et les besoins en investissements publics.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **DROITS DE L'HOMME**

Le Centre a concouru à l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale sur la réforme pénitentiaire en conformité avec les normes internationales. La surveillance publique des installations fermées a été renforcée, le Centre ayant consolidé la surveillance civile des centres de détention en vertu d'un nouveau mémorandum d'accord entre les structures étatiques et la société civile. Dans le cadre du projet de réforme de la police, nous avons renforcé les connaissances des agents de police sur les questions de droits de l'homme et favorisé un concept de réforme de la police qui tient compte des normes internationales. Comme suite à une demande officielle, le Centre a également coordonné des conseils d'experts pour l'élaboration d'un nouveau concept de réforme judiciaire et la participation de la société civile à ce processus. Grâce à ce concept, de nouveaux juges ont pu être sélectionnés, notamment pour des postes à la chambre constitutionnelle du pays, restés vacants depuis 2010. Dans le cadre de ses travaux sur l'égalité des sexes, le Centre a aidé la République kirghize à élaborer une stratégie nationale en la matière ainsi qu'un plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous avons également fourni des avis d'experts pour élaborer une nouvelle loi sur les rassemblements pacifiques qui tient compte des engagements de l'OSCE.

### **INITIATIVE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Depuis le lancement de l'Initiative en 2011, des conseillers de la police internationale ont travaillé avec leurs homologues de la police locale en vue d'améliorer les relations entre la police et les communautés locales. En 2012, l'Initiative a été étendue à 11 districts. Les unités policières mobiles d'accueil, appuyées par l'Initiative, sont devenues un point de contact régulier pour la population partout où l'Initiative est présente. La police s'est employée à traiter les problèmes des citoyens de manière proactive, à établir des mécanismes pour transférer les plaintes vers d'autres organismes publics et organisations de la société civile et à fournir des informations en retour aux plaignants. Plusieurs initiatives lancées par la police comme une campagne contre la violence domestique, des activités impliquant les jeunes ainsi que des tables rondes avec des groupes ethniques minoritaires au niveau des villages témoignent de la réussite de l'Initiative. Celle-ci contribue en effet à la réconciliation après conflit et à la promotion de pratiques policières axées sur les besoins divers des communautés concernées. En novembre, le Centre de Bichkek a reçu du Bureau du Premier Ministre une invitation à prolonger le projet pour une durée de trois ans, jusqu'à décembre 2015.

### **GROS PLAN**

Azada Hussaini, âgée de 26 ans, a parcouru un long chemin avant d'accéder à l'Académie de l'OSCE à Bichkek. Née en 1986 en Iran de parents réfugiés afghans alors que la guerre battait son plein, Azada a grandi sans jamais vraiment défaire sa valise. Elle est brièvement retournée en Afghanistan, avant de revenir au Pakistan puis de s'envoler pour les États-Unis, où l'étudiante pleine d'énergie a obtenu sa licence dans une petite université pour femmes,



avec l'aide généreuse de bourses. Pendant ce temps, Azada n'avait qu'un objectif : vivre dans son pays natal, l'Afghanistan, et contribuer à y faire évoluer la situation. Aujourd'hui, avec l'aide de l'Académie de l'OSCE, elle appartiendra à la première promotion d'étudiants en mastère en gouvernance et développement économiques, une filière qui s'est ouverte cette année pour la première fois.

Dix ans après sa création, l'Académie, qui travaille en étroite collaboration avec le Centre de politique de sécurité de Genève, propose également un troisième cycle en politique et sécurité. Elle sert également de centre de recherche et de dialogue régional en relations internationales, économie, journalisme, sécurité générale, démocratisation, état de droit et droits de l'homme, ce qui donne une valeur ajoutée aux études d'Azada.

La jeune femme dit avoir choisi l'école de Bichkek car les cours sont adaptés aux problèmes particuliers de l'Asie centrale. Au lieu d'aborder les problèmes de manière abstraite comme c'était le cas précédemment, les étudiants apprennent à travers des exemples concrets tirés de leurs régions. Selon Azada, « on voit clairement comment une politique conçue pour résoudre un problème touchera l'ensemble du pays ».

Comme le programme de gouvernance économique est nouveau, les étudiants ont eu la possibilité de contribuer à son contenu. Maxim Ryabkov, Directeur de l'Académie, a indiqué que l'école avait, par exemple, renforcé la partie « commerce » à la demande d'étudiants.

Azada bénéficie également des stages prévus dans le cadre du programme, qui représentent une partie importante du mastère. Au total, l'Académie fournit des compétences pratiques et techniques ainsi que des connaissances théoriques qu'Azada a hâte de mettre à profit à Kaboul.

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

### **BUREAU AU TADJIKISTAN**

Chef du Bureau : **M. l'Ambassadeur Ivar Vikki**

Nombre de bureaux de terrain : 5

Personnel à temps complet : 28 internationaux et 130 locaux

Budget : **6 312 500 €**

[www.osce.org/tajikistan](http://www.osce.org/tajikistan)

*En rapprochant le Gouvernement et la société civile afin qu'ils remédient ensemble aux problèmes qui se posent, le Bureau a intensifié le dialogue sur des questions pertinentes relatives à la politique et aux droits de l'homme. Il contribue aux processus de réforme de la législation, de la police et de la sécurité ainsi que du secteur judiciaire, auxquels la société participe de plus en plus. Il est devenu un acteur important de la coordination et de la coopération en matière de déminage et de gestion des frontières en Afghanistan et dans la région.*

#### **FAITS MARQUANTS**

Déminage de 280 hectares

10 708 participants à des activités sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales

592 diplômés de l'École des cadres pour la gestion des frontières

#### **DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

##### **DIALOGUE POLITIQUE**

Par le biais du Conseil public du Tadjikistan et de tables rondes tenues régulièrement dans ses cinq bureaux de terrain, le Bureau a fourni une plateforme efficace pour promouvoir le pluralisme politique et il a favorisé le dialogue entre les autorités, la société civile, les communautés religieuses et les médias. Des discussions ont porté sur le développement de la société civile, la migration de main-d'œuvre, l'égalité des sexes, la télédiffusion numérique et l'engagement avec l'Afghanistan. Le Bureau a également lancé un format de dialogue renforcé pour tous les partis politiques en vue des élections présidentielles de 2013.

##### **GESTION DES FRONTIÈRES**

En 2012, le Bureau a dispensé des cours de programmation et d'encadrement des patrouilles à l'intention de 140 gardes frontière tadjiks et afghans au Centre de formation de Gissar. La formation portait sur l'encadrement des patrouilles, les patrouilles hivernales, les capacités médicales ainsi que la gestion et l'analyse des patrouilles. Pour favoriser la coopération interinstitutions au niveau régional, le Bureau a également formé 108 gardes frontière, agents de police et de lutte contre les drogues tadjiks et kirghizes à la lutte contre les stupéfiants, au renforcement de la sécurité des documents de voyage et aux outils d'évaluation des risques.

##### **RÉFORME DE LA POLICE**

Le Parlement a franchi une étape importante en ratifiant un mémorandum d'accord sur la réforme de la police conclu entre le Bureau et le Ministère de l'intérieur. En sa qualité de coprésident du Groupe national de coordination de la réforme de la police, le Bureau a supervisé la mise en place de groupes consultatifs locaux de la société civile qui ont contribué à la stratégie nationale de réforme de la police, dont la mise au point a été achevée fin 2012. Cette stratégie sera soumise à l'approbation du Gouvernement en 2013.

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

### **BONNE GOUVERNANCE**

Le Gouvernement tadjik ayant fait de la lutte contre la corruption une priorité nationale, le Bureau a intensifié son aide aux organismes nationaux de lutte contre la corruption, notamment l'Agence de contrôle des finances de l'État et de lutte contre la corruption et le Conseil national de lutte contre la corruption récemment créé. En sa qualité de coprésident du forum anti-corruption des donateurs au Tadjikistan, l'OSCE a joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'un projet de stratégie nationale de lutte contre la corruption pour 2013–2020. Nous avons également fourni des avis d'experts de notre Bureau sur deux nouvelles lois relatives à l'examen des actes juridiques sous l'angle de la lutte contre la corruption et aux conflits d'intérêt. Le Bureau a également aidé à élaborer un programme de formation en russe et en tadjik à l'intention des services tadjiks de détection et de répression sur les moyens les plus efficaces d'identifier les infractions liées à la corruption, d'enquêter sur ces infractions et de prévenir la corruption.

### **INTERDÉPENDANCE ENTRE LA SÉCURITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE**

La gestion transfrontalière durable de l'eau, la sécurité énergétique et la sûreté environnementale sont des questions clés pour le Tadjikistan et la région élargie de l'Asie centrale. En 2012, le Bureau a étoffé ses cours de formation sur le droit international de l'eau et le règlement des conflits à l'intention des fonctionnaires qui œuvrent dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'eau. Des groupes de travail interministériels d'experts, appuyés par le Bureau, ont présenté un projet de plan d'action sur le développement de l'hydroélectricité à petite échelle et un projet de code environnemental national pour approbation par le Gouvernement. Quatre centres Aarhus soutenus par l'OSCE ont mené des activités de sensibilisation à l'environnement avec une forte participation de la société civile.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT**

En 2012, le Gouvernement tadjik a officiellement approuvé un plan quinquennal, élaboré en collaboration avec le Bureau, pour promouvoir l'éducation aux droits de l'homme. Le Bureau du Procureur général a adopté des instructions méthodologiques pour enquêter efficacement sur les allégations de torture, qui ont été élaborées dans le cadre d'un processus soutenu par le Bureau, en collaboration avec la société civile, la Cour suprême, le Conseil de la justice et d'autres organismes nationaux.

### **ÉLECTIONS**

Avec l'aide d'un expert incorporé à la Commission centrale des élections et des référendums, cette dernière a élaboré de nouvelles procédures administratives. Le groupe de travail de femmes politiques représentant tous les partis enregistrés au Tadjikistan, créé avec l'aide du Bureau, a continué de plaider en faveur de l'élargissement de la participation politique et accueilli une délégation pluripartite du Parlement kirghize.

## DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

L'organisme d'autoréglementation des médias du Tadjikistan, créé avec l'aide du Bureau, a servi de médiateur dans 25 règlements à l'amiable et représente aujourd'hui 90 % des médias. Vingt-trois groupes de discussions à l'échelle du pays, rassemblant 372 participants, ont favorisé des débats plus larges sur l'éthique des médias. En coopération avec la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, l'OSCE a fourni des pratiques optimales en matière de législation pour contribuer à la nouvelle loi sur les médias et aux recommandations sur la télévision numérique et la réglementation d'internet.

## ÉGALITÉ DES SEXES

Le réseau d'organisations du projet du Centre de ressources pour femmes a fourni 849 consultations juridiques gratuites et 665 consultations psychosociales. Grâce à lui, 72 femmes ont appris à lire et à écrire, 178 à se servir d'un ordinateur et 500 à gagner leur vie grâce à la couture. Le Centre a également fourni des cours sur l'éducation des filles et la violence familiale à 1777 personnes.

## **2012, UNE ANNÉE RECORD POUR L'ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES**

L'École a commencé l'année en dispensant le premier cours d'état-major fondé sur un programme actualisé approuvé par son Conseil consultatif. Le programme a été couronné de succès. Cette année, sur 592 diplômés, 223 étaient afghans et 39 étaient des femmes.

L'École a organisé 27 activités, dont 3 cours d'état-major d'une durée d'un mois à l'intention d'officiers supérieurs, et 24 séminaires à l'intention de partenaires internes et externes de l'OSCE.

Des partenariats internationaux ont été établis avec le programme de gestion des frontières au nord de l'Afghanistan (EU-BOMNAF) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le PNUD au Tadjikistan, l'Institut de recherche sur la paix de l'Université de Tampere en Finlande (TAPRI) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

L'École a recruté 73 experts supplémentaires venus compléter un cadre qui en compte désormais 190 et les participants sont reliés entre eux par le réseau professionnel « LinkedIn ».

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

# COORDONNATEUR DES PROJETS EN OUBÉKISTAN

Chef du Bureau : M. l'Ambassadeur György Szabó

Personnel à temps complet : 2 internationaux et 18 locaux

Budget : 1 949 600 €

[www.osce.org/uzbekistan](http://www.osce.org/uzbekistan)

*Le Coordonnateur des projets a prêté son concours au Gouvernement ouzbek pour assurer la stabilité, accroître le développement économique et la sécurité environnementale et appliquer les principes et les engagements de l'OSCE de manière équilibrée dans les trois dimensions. Le Coordonnateur des projets a continué, dans le cadre de la conception et de l'exécution des activités de projet, de procéder thématiquement conformément aux priorités du processus de réforme en cours en Ouzbékistan. L'objectif principal était de créer des projets rentables et dynamiques susceptibles d'avoir des retombées dans les régions du pays.*

### FAITS MARQUANTS

Accord sur une composante à part entière consacrée à l'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes

Aide à la création de coopératives agricoles

Amorce d'un débat sur la participation du public et de la jeunesse à la société civile et à la démocratie

### DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

#### PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Coordonnateur des projets a contribué à faire comprendre les objectifs du processus de réforme en Ouzbékistan à la société civile en organisant à son intention des séminaires et des cours de formation. Une attention particulière a été accordée dans ce contexte au développement des médias et au nouveau projet de loi relatif aux médias.

#### ACTIVITÉS DE POLICE

Le Coordonnateur des projets a poursuivi sa coopération avec l'Académie de police en organisant des ateliers destinés à améliorer la formation des agents des forces de l'ordre.

#### AMÉLIORATION DE LA RÉACTION AUX CATASTROPHES NATURELLES

Nous avons soutenu le Ministère des situations d'urgence dans ses efforts visant à améliorer la prévention des situations d'urgence en cas de catastrophe naturelle et les capacités de réaction à ces situations en modernisant les installations de formation et en dispensant des cours de perfectionnement au personnel.

#### LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES

Le Coordonnateur des projets a fourni des matériels de formation et des informations aux antennes régionales du Centre national d'information et d'analyse pour le contrôle des drogues. Son personnel a été mis au courant des dispositions réglementaires nationales et internationales les plus récentes à l'appui de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants.

## **DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

### **ÉCONOMIE**

Le Coordonnateur des projets a continué de contribuer au développement socio-économique des zones rurales et a lancé, dans l'ensemble du pays, un service de consultation pour les agriculteurs.

Nous avons concouru à la rédaction d'une nouvelle loi sur l'énergie renouvelable en organisant une série d'ateliers à l'intention de parlementaires et d'experts et en présentant les meilleures pratiques des États participants de l'OSCE pour ce qui est de créer des conditions-cadres économiques et politiques favorables.

### **BONNE GOUVERNANCE**

Le Coordonnateur des projets a aidé des fonctionnaires ouzbeks à participer à des activités menées en coopération avec le Groupe Egmont, l'OCDE et le Groupe d'action financière pour lutter contre le blanchiment d'argent. L'OSCE a également prêté son concours à l'Ouzbékistan pour la mise en œuvre des recommandations internationales. Nous nous sommes employés à promouvoir des activités de lutte contre la corruption devant figurer dans un plan d'action national, qui est nécessaire pour la future participation du pays au Réseau anti-corruption de l'OCDE. En coopération avec la Haute cour économique, le Coordonnateur des projets a également commenté et fait connaître les décisions des tribunaux économiques locaux. La fourniture d'informations au sujet des litiges entre le Gouvernement et les entrepreneurs peut contribuer à une meilleure compréhension du droit et accroître la confiance dans les décisions des tribunaux.

### **ENVIRONNEMENT**

De concert avec le Comité public de protection de la nature, le Coordonnateur des projets a surveillé les niveaux de contamination aux métaux lourds et de radiation dans le bassin du Syr-Daria. Les données recueillies seront décisives pour la mise en place d'un système d'alerte précoce et pour des initiatives de renforcement de la confiance inter-États.

***« Nous avons réussi à inscrire le débat sur l'énergie renouvelable à l'ordre du jour politique et on nous a présenté les technologies les plus récentes. »***

*Boriy Alikhanov, Vice-Président du Parlement, Président de l'Écomouvement*

Œuvrant en coopération avec le Gouvernement et des partenaires de la société civile, nous avons contribué à l'amélioration des normes dans le domaine du journalisme environnemental et à sensibiliser davantage le public à ces questions.

## **DIMENSION HUMAINE**

### **DROITS DE L'HOMME**

Le Coordonnateur des projets a continué de promouvoir les droits de l'homme au sein de la police, à soutenir les institutions nationales de défense des droits de l'homme et à renforcer les capacités de l'appareil judiciaire. Nous avons par ailleurs aidé à publier l'édition ouzbèke des engagements de l'OSCE dans la dimension humaine afin de la mettre à la disposition des fonctionnaires, de la société civile et du grand public.

## TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le Coordonnateur des projets s'est employé à accroître l'efficacité de la Commission interinstitutionnelle de lutte contre la traite des êtres humains pour faire en sorte que les victimes de la traite puissent être identifiées de manière appropriée, qu'elles bénéficient d'une protection adéquate et qu'elles soient rapatriées dans de bonnes conditions de sécurité. Des contacts directs ont été noués et des discussions engagées entre les pays d'origine et de destination. En outre, des ateliers portant sur l'identification des victimes de la traite ont été organisés avec le Ministère ouzbek des affaires étrangères à l'intention du personnel diplomatique et consulaire en poste dans les pays de destination.

### **ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES EN OUZBÉKISTAN EN 2012**

#### NBRE DE PARTICIPANTS

#### THÈME :

Environnement

Médias

Réforme de la justice

Entreprenariat

Droits de l'homme pour la police

LTEH\*

Développement de la société civile

Contrôle des drogues

Bonne gouvernance

Transports

Énergie

Police

Sensibilisation aux questions de genre

\*Lutte contre la traite des êtres humains

## OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE D'ACCORDS BILATÉRAUX

### **REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA COMMISSION MIXTE RUSSO-LETTONNE SUR LES MILITAIRES À LA RETRAITE**

Représentant de l'OSCE : M. **Helmut Napiontek**

Budget : **9 300 €**

*Le Représentant a continué de concourir à la mise en œuvre de l'accord bilatéral conclu en 1994 entre les gouvernements letton et russe sur les garanties sociales pour les militaires à la retraite de la Fédération de Russie et leurs familles résidant en Lettonie. D'après les données les plus récentes disponibles, de 10 952 personnes (méthode de comptage lettone) à 13 136 personnes (méthode de comptage russe) bénéficient d'une pension financée par le budget fédéral de la Fédération de Russie.*

#### **ACTIVITÉS ET FAITS NOUVEAUX**

- Aucun cas individuel ;
- Discussions en cours sur le remboursement des coûts des services médicaux ;
- Désaccords sur l'interprétation de l'accord.

En 2012, aucune plainte individuelle n'a été portée à l'attention de la Commission par les militaires à la retraite.

La Lettonie a présenté une version préliminaire d'un nouvel accord visant à modifier le régime actuel de remboursement des coûts des services médicaux fournis aux militaires à la retraite par les institutions de soins lettonnes. Conformément à l'accord bilatéral conclu en 1994, la Fédération de Russie est tenue de prendre à sa charge les dépenses afférentes aux soins médicaux de ses militaires à la retraite. Les autorités lettonnes considèrent cependant que les procédures actuelles de remboursement de ces soins sont dépassées et proposent de prendre comme base de calcul les dépenses réelles. La Fédération de Russie analyse actuellement la proposition lettone, une réponse étant attendue sous peu.

Comme le montrent les différences dans la manière de compter les militaires à la retraite, aucun progrès notable n'a été accompli jusqu'à présent s'agissant du désaccord entre les parties sur l'interprétation de certaines des dispositions de l'accord. Des divergences d'opinion demeurent sur la question de savoir qui est soumis à l'accord ou, plus précisément, dans le cadre de quelles procédures des personnes supplémentaires pourraient être incluses sur la liste des militaires à la retraite remplissant les conditions requises.

L'espoir que la Commission serait en mesure d'examiner une version révisée des dispositions contestées de l'accord ne s'est pas matérialisé en 2012. Le Représentant de l'OSCE se concentrera donc sur des entretiens individuels avec les parties concernées afin d'identifier des procédures qui permettraient d'éviter les différences dans la manière de compter les militaires à la retraite.



# INSTITUTIONS

*Les activités du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE s'articulent autour des cinq grands domaines suivants : élections, démocratisation, droits de l'homme, tolérance et non-discrimination, et questions des Roms et des Sintis.*

*Le Haut Commissaire pour les minorités nationales identifie et cherche à résoudre au plus tôt les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants ou entre eux.*

*Le Bureau du Représentant pour la liberté des médias reste la seule institution inter-gouvernementale dans le monde ayant pour mandat de protéger et de promouvoir la liberté des médias dans les 57 États participants de l'OSCE.*

## INSTITUTIONS

# BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur : **M. l'Ambassadeur Janez Lenarčič**

Budget : **16 039 300 €**

[www.osce.org/odihr](http://www.osce.org/odihr)

[www.facebook.com/osce.odihr](https://www.facebook.com/osce.odihr)

[www.twitter.com/osce\\_odihr](https://www.twitter.com/osce_odihr)

*En tant que principale institution chargée des questions de la dimension humaine au sein de l'OSCE, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) apporte soutien, assistance et expertise aux États participants et à la société civile afin de promouvoir la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, la tolérance et la non-discrimination.*

## ÉLECTIONS

L'appui aux États participants pour la tenue d'élections démocratiques est une priorité du BIDDH. En 2012, le BIDDH a mené à bien 18 activités liées à l'observation électorale dans 17 États participants.

Le BIDDH continue de prêter son concours aux États participants dans le suivi des recommandations du BIDDH formulées dans les rapports finaux des missions afin d'améliorer la qualité des élections. En 2012, le personnel du BIDDH a visité dix États participants pour transmettre les rapports finaux des missions et discuter des recommandations qui y figuraient. Le BIDDH a aussi fourni des avis d'experts sur la réforme de la législation électorale et des conseils sur des aspects spécifiques du processus électoral.

Dans le cadre de son mandat visant à améliorer la méthodologie d'observation des élections, le BIDDH a publié deux nouveaux manuels, l'un sur l'observation de l'inscription des électeurs et l'autre sur le suivi des médias. Il a également soutenu les efforts déployés au niveau national pour former des observateurs électoraux. Un module e-learning en ligne pour les observateurs à court terme a été lancé en anglais et en russe cette année. Le Bureau a aussi organisé trois séances de formation pour les observateurs des pays participant au « Fonds de diversification ». Ce Fonds a permis au BIDDH d'accroître considérablement la représentation géographique des équipes d'observation. En effet, en 2012, 48 États participants ont été représentés par des observateurs électoraux.

Une réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée aux élections démocratiques et à l'observation électorale, organisée à Vienne par la Présidence irlandaise en juillet, a donné lieu à des discussions, des commentaires et des recommandations aux États participants et au BIDDH pour améliorer la conduite d'élections démocratiques et affiner la méthodologie d'observation.

## **DROITS DE L'HOMME**

Dans le cadre de ses activités de suivi, le BIDDH a observé 15 manifestations dans quatre États participants afin d'identifier les défis et les bonnes pratiques en matière de respect des engagements pertinents concernant la dimension humaine relatifs à liberté de réunion pacifique.

Le Bureau a publié deux nouveaux ensembles de lignes directrices sur l'éducation aux droits de l'homme destinées aux responsables de l'application de la loi et aux établissements d'enseignement secondaire, respectivement. Les lignes directrices favorisent les bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'éducation et de formation dans ces deux contextes.

Le BIDDH a présenté ses lignes directrices sur l'éducation aux droits de l'homme pour les responsables de l'application de la loi en décembre à Istanbul lors d'une manifestation coorganisée avec la Police nationale turque et l'Unité pour les questions stratégiques de police de l'OSCE. Le BIDDH a également achevé un projet, en partenariat avec le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan, pour aider les institutions nationales chargées de faire respecter la loi à développer une formation relative à la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. Le projet a mis l'accent sur l'appropriation locale et le programme élaboré par un groupe de dix formateurs locaux expérimentés devrait être intégré dans le programme de l'académie de police à l'intention du personnel de la police et de la sécurité nationale.

<b>ACTIVITÉS D'OBSERVATION ÉLECTORALE MENÉES EN 2012</b>		
<b>Pays</b>	<b>Type d'élection</b>	<b>Date</b>
Kazakhstan	élections législatives anticipées	<b>15 janvier 2012</b>
Fédération de Russie	élection présidentielle	<b>4 mars 2012</b>
Arménie	élections législatives	<b>6 mai 2012</b>
Serbie	élections législatives anticipées et élection présidentielle	<b>6 et 20 mai 2012</b>
Grèce	élections législatives anticipées	<b>6 mai 2012</b>
France	élections législatives anticipées	<b>10 et 17 juin 2012</b>
Pays-Bas	élections législatives anticipées	<b>12 septembre 2012</b>
Biélorussie	élections législatives anticipées	<b>23 septembre 2012</b>
Géorgie	élections législatives anticipées	<b>1<sup>er</sup> octobre 2012</b>
Lituanie	élections législatives anticipées	<b>14 octobre 2012</b>
Monténégro	élections législatives anticipées	<b>14 octobre 2012</b>
Ukraine	élections législatives	<b>28 octobre 2012</b>
États-Unis	élections générales	<b>6 novembre 2012</b>
Roumanie	élections législatives anticipées	<b>9 décembre 2012</b>

## **ROMS ET SINTIS**

Le BIDDH a abordé les questions de marginalisation et de ségrégation des Roms et des Sintis dans le domaine de l'éducation. Le Bureau a effectué une visite de terrain en République tchèque en coopération avec la Présidence irlandaise de l'OSCE et le Bureau du Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales. Dans son rapport de visite de terrain, le BIDDH a recommandé aux autorités tchèques d'accroître leurs efforts visant à éliminer les obstacles discriminatoires afin d'assurer un accès égal à une éducation de qualité.

En février, un représentant du BIDDH a exposé dans le détail la situation à la Commission américaine de Helsinki, en soulignant les défis actuels en matière de racisme et d'intolérance envers les communautés roms et sintis.

Dans le cadre du suivi de l'adoption du Plan d'action sur les Roms moldaves 2011–2015, le BIDDH a aidé les autorités moldaves à promouvoir la mise en œuvre du plan à l'échelon local. Dans le cadre du programme d'assistance du BIDDH, trois tables rondes régionales ont été organisées avec les autorités locales et la société civile rom.

Le BIDDH a également organisé une réunion de consultation avec plus de 40 représentants des Roms et Sintis de la société civile, qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Varsovie sur les femmes roms, sintis et gens du voyage, qui appelle à l'autonomisation des femmes roms à agir en tant qu'actrices du changement au sein de leurs communautés et de la société. Les représentants des États participants et les organisations de femmes roms ont mis l'accent sur l'éducation comme outil majeur pour promouvoir une participation active des femmes roms à la vie publique et politique.

#### **48/14**

Les observateurs électoraux ont représenté 48 États participants dans 14 élections.

Des femmes de plus de 200 partis politiques ont discuté de la promotion de la parité des sexes lors d'événements organisés par le BIDDH dans 11 États participants.

**19** lois ont été révisées

### **DÉMOCRATISATION**

Les États participants et les opérations de terrain de l'OSCE ont continué à faire appel au BIDDH pour réexaminer les projets de loi afin d'assurer le respect des engagements dans les domaines ci-après : liberté de réunion, partis politiques, liberté de religion ou de conviction, accès à l'information et égalité entre les sexes.

Le BIDDH a aidé la Serbie et la Moldavie à accroître l'efficacité et la transparence de leurs processus législatifs en organisant une série d'ateliers et de réunions consultatives, ce qui a donné lieu à des recommandations législatives et politiques majeures. En février à Belgrade, le BIDDH a lancé une évaluation du cadre juridique régissant le système de gestion de la réglementation et a organisé des ateliers sur la transparence et une meilleure réglementation. Dans le cadre du suivi de l'évaluation par le BIDDH de l'élaboration des lois menée en 2010 en Moldavie, le BIDDH a examiné le projet de loi moldave sur les actes normatifs et discuté de ses recommandations avec des homologues à Chisinau en novembre.

Dans le domaine de la gouvernance démocratique et de la participation politique, le BIDDH a poursuivi ses travaux sur l'éthique parlementaire et les codes de conduite. En plus de l'organisation de conférences sur « *les normes déontologiques et les codes législatifs* » en Géorgie et en Albanie, le BIDDH a finalisé une étude de base sur les *normes professionnelles et déontologiques pour les parlementaires* afin d'appuyer les opérations de terrain dans leurs programmes parlementaires.

Le BIDDH a apporté son concours aux États participants de l'OSCE pour recueillir des données précises en matière de migration en se fondant sur la méthodologie de l'indice de la politique migratoire et a entrepris une évaluation des données concernant la Turquie.

Le BIDDH a renforcé son programme de suivi des procès avec deux publications : la seconde édition du suivi des procès : *Un guide de référence pour les praticiens* et le nouveau *Recueil juridique des droits internationaux en matière de procès équitable*. Elles permettront de maximiser l'expertise de l'OSCE et de ses ONG partenaires dans le suivi des procès et de contribuer à la réforme judiciaire.

### **TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION**

Le BIDDH a continué à s'attacher de répondre avec efficacité aux crimes de haine en 2012 et sur leur prévention. Après avoir lancé une formation à la lutte contre les crimes de haine dans le cadre du programme d'application de la loi, le BIDDH a formé 115 policiers en Bulgarie, en Croatie, en Hongrie et en Pologne, et a entamé un partenariat à long terme avec l'Ukraine pour former le personnel de police à répondre aux crimes de haine. Le BIDDH a également formé des représentants d'organisations de la société civile, organisé des séances pour des personnes d'ascendance africaine et des ateliers sur les crimes de haine à l'intention de personnes handicapées.

Le BIDDH a entamé l'élaboration de lignes directrices sur la reconnaissance de la personnalité juridique des communautés religieuses afin d'aider les États et la société civile à prévenir des limitations indues ou des exigences d'enregistrement restrictives. Les réactions des vingt représentants de communautés de diverses religions ou convictions et d'organisations internationales lors d'un événement en octobre ont joué un rôle majeur pour faire avancer le projet. Afin de promouvoir la diffusion et l'utilisation des *Principes directeurs à l'attention des éducateurs pour lutter contre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans : aborder l'islamophobie à travers l'éducation*. Le BIDDH a organisé deux tables rondes en coopération avec le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Il a compilé les recommandations de 79 participants représentant 39 pays sur la façon de mettre en œuvre les lignes directrices.

Le Bureau a aussi organisé une table ronde pour étudier la relation entre l'enseignement de l'Holocauste et l'éducation à la lutte contre l'antisémitisme. Il a principalement conclu que tous deux étaient étroitement liés, les manifestations d'antisémitisme étant souvent axées autour de la négation de l'Holocauste.

### **ÉGALITÉ DES GENRES**

Sur la base de sa boîte à outils en matière de réforme du secteur de la parité des sexes et de la sécurité, le BIDDH a dispensé sept séances de formation, dont l'une à l'École des cadres pour la gestion des frontières, avec un total de 172 participants issus des forces de police et des services de sécurité des frontières. La formation a porté sur un éventail de questions axées sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et institutions du secteur de la sécurité, sur les interventions de la police face à la violence domestique, notamment l'intégration des questions liées aux spécificités des sexes, la place du genre dans la gestion des frontières, et les réponses de la police face à la violence domestique.

Dans le souci de renforcer les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le BIDDH a publié le *Manuel pour les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) sur les droits des femmes et l'égalité entre les sexes*, qui propose des recommandations politiques approfondies. Afin de promouvoir davantage la participation politique des femmes, le BIDDH a organisé des séminaires à l'intention de représentants des partis politiques en Albanie, en Azerbaïdjan et en Pologne, ce qui a permis d'accroître la sensibilisation des partis

politiques aux mesures visant à promouvoir les femmes en leur qualité de chargées de décisions et candidates de partis.

### **TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Pour promouvoir l'accès à la justice et à des voies de recours effectives pour les victimes de la traite, le BIDDH a coordonné l'échange de stratégies et d'informations entre praticiens du droit, offrant gratuitement des conseils et une représentation juridiques aux personnes victimes de la traite. À cette fin, le Bureau a réuni en avril 45 participants de cabinets d'avocats, de centres juridiques gratuits, de chambres de compensation, de la société civile et d'organisations intergouvernementales.

### **GROS PLAN**

#### **Autonomiser la communauté rom**

Lorsqu'elle était à l'école primaire, Marina Simeunovic rendait les autres élèves furieux car elle avait les meilleures notes de sa classe, ce qui en principe n'avait pas lieu d'être puisque Marina est Rom – et une fille.

« Je ne me suis pas battue contre des moulins à vent. Je voulais juste prouver que je méritais quelque chose. J'étais bonne dans ce domaine et, avec le temps, j'ai, me semble-t-il, gagné le respect », dit Marina.

Marina est devenue la première jeune Rom de son quartier de Novi Sad à aller à l'université. C'était une avancée majeure pour la communauté traditionnelle, où les femmes sont censées avoir des enfants et ne s'intéressent en général qu'à des questions liées à leur famille.

« Ma cousine, de huit ans mon aînée, ne pouvait pas aller à l'université, alors qu'elle était une bonne élève. ... Son père s'y était fermement opposé », dit Marina, 27 ans, aujourd'hui étudiante en droit.

Elle est l'un des sept chercheurs qui étudient les meilleures pratiques pour le projet d'intégration des Roms, qui est financé à 90 % par l'Union européenne, soutenu par les États participants de l'OSCE et mis en œuvre par le BIDDH, et dont l'objectif est de promouvoir une plus grande participation des Roms et, finalement, d'améliorer les conditions de vie.

Plus précisément, Marina étudie ce qui se passe si un Rom/une Rom sans papiers d'identité, a ou non plus de difficultés à s'intégrer dans la société. « En faisant cette recherche, j'ai eu la chance d'en apprendre davantage sur la communauté elle-même », a précisé Marina.

Une approche clé du projet de bonnes pratiques pour l'intégration des Roms (BPRI) consiste à autonomiser la communauté rom à travailler à sa propre intégration et promotion. En conséquence, plus de 400 Roms, principalement des organisations non gouvernementales, ont participé directement aux activités du BPRI cette année.

Le programme d'études sur l'écart entre la pratique et la politique, par exemple, a été conçu pour aider les jeunes Roms, comme Marina, à étudier l'impact des politiques existantes. Les rapports des chercheurs roms peuvent être consultés sur le site BPRI.

[www.bpri-odih.org](http://www.bpri-odih.org)



# HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Haut Commissaire : **M. l'Ambassadeur Knut Vollebaek**

Budget : **3 399 500 €**

*Le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants ou entre eux et de rechercher un règlement rapide. Cette année, le Haut Commissaire a traité des tensions ethniques, examiné les conditions des communautés minoritaires dans de nombreux États participants et conseillé les États sur les relations interethniques. Outre l'expertise en matière de législation sur les minorités nationales, le Haut Commissaire a aidé un certain nombre de pays dans le cadre de leur dialogue bilatéral sur les préoccupations des minorités nationales et a coopéré avec des organisations internationales sur des questions pertinentes.*

## ACTIVITÉ PAR RÉGION ET PAR PAYS

### ASIE CENTRALE

Au niveau régional en Asie centrale, le Haut Commissaire a lancé une initiative régionale visant à promouvoir plus avant le dialogue interétatique sur l'éducation des minorités nationales, et a déployé un agent de liaison régional chargé des questions d'éducation à Almaty pour encourager la coopération entre les pays d'Asie centrale dans ce domaine.

### KAZAKHSTAN

Le Haut Commissaire a poursuivi son dialogue avec les autorités kazakhes sur la politique linguistique, l'éducation et l'intégration. Il a lancé un projet sur « La police dans le Kazakhstan multi-ethnique », mis en œuvre conjointement avec le Ministère de l'intérieur du Kazakhstan, l'Assemblée du peuple du Kazakhstan et le Centre de l'OSCE à Astana. Un expert international choisi par le Haut Commissaire a dirigé deux séminaires pilotes sur le renforcement des capacités à l'intention des officiers supérieurs de la police à Almaty et Chymkent en octobre.

### KIRGHIZISTAN

Le Haut Commissaire s'est dit toujours préoccupé par l'état des relations interethniques au Kirghizistan, caractérisé par la montée du nationalisme, l'absence de politiques publiques solides et une marginalisation croissante des personnes appartenant à des minorités nationales. Le Haut Commissaire a exhorté les autorités à établir un cadre avec des politiques durables et cohérentes sur les différents aspects des relations interethniques afin de promouvoir la réconciliation et l'intégration de la société kirghize.

### OUZBÉKISTAN

Le Haut Commissaire a examiné les questions relatives aux minorités nationales dans le pays et dans la région, en mettant l'accent sur les relations de l'Ouzbékistan avec les États voisins et les défis à la sécurité régionale après 2014.



## **CAUCASE**

### **GÉORGIE**

Le Haut Commissaire a encouragé les autorités géorgiennes à engager davantage les minorités à participer à la vie publique et politique et a soutenu les réformes visant à promouvoir une éducation multilingue. Ces dernières comprenaient des activités sur l'immersion linguistique et culturelle des élèves ainsi que le développement de programmes, manuels, et d'une méthodologie.

Le Haut Commissaire a fait état de ses préoccupations concernant la situation des Géorgiens de souche en Abkhazie, en particulier dans le district de Gali, et a continué de soutenir le processus de rapatriement et de réintégration des Meskhètes.

## **EUROPE DU SUD-EST**

### **SERBIE**

Le Haut Commissaire a poursuivi ses efforts pour surmonter les divisions interethniques dans le sud de la Serbie, notamment soutenir le département multiethnique et multilingue d'économie et de marketing de la faculté d'économie de Subotica. Il a également facilité les consultations informelles entre les gouvernements serbe et roumain afin de les aider à identifier des mesures concrètes pour répondre aux demandes de la communauté de langue roumaine dans les domaines de l'éducation, des médias et de la religion.

Lors de ses visites au Kosovo<sup>1</sup> tout au long de l'année, le Haut Commissaire a évalué la durabilité des mécanismes des droits de la communauté suite à la réduction de la présence internationale au Kosovo. Il a également visité le nord du Kosovo, où la potentialité d'un conflit reste élevée. Le Haut Commissaire a continué de soutenir les initiatives visant à développer les manuels scolaires sur des thèmes tels que l'éducation interculturelle et l'albanais comme seconde langue.

### **L'EX RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE**

Le Haut Commissaire a maintenu son engagement visant à promouvoir l'intégration de la société et à résoudre les tensions interethniques. Il a continué à encourager les autorités à prendre des mesures politiques pour mettre en œuvre leur stratégie en matière d'éducation intégrée. Les problèmes d'intégration ne se limitant pas au domaine de l'éducation, le Haut Commissaire a souligné que le pays devait mettre au point une stratégie globale qui compléterait l'accord-cadre d'Ohrid et renforcerait la cohésion sociale.

## **EUROPE ORIENTALE ET CENTRALE**

### **HONGRIE ET SLOVAQUIE**

Le Haut Commissaire a continué à promouvoir le dialogue pour examiner les questions touchant les relations bilatérales et la situation des minorités nationales dans les deux pays, notamment la question de la double nationalité. Lors de sa visite dans chaque pays, le Haut Commissaire a discuté des développements juridiques et politiques nationaux.

---

1 Toutes les références aux institutions/dirigeants du Kosovo désignent les institutions provisoires d'auto-administration.

En Hongrie, il a discuté de la loi électorale et de la loi sur les droits des nationalités. En Slovaquie, le Haut Commissaire a mis l'accent sur le nouveau cadre institutionnel pour la protection des minorités et la mise en œuvre des lois linguistiques.

#### MOLDAVIE

Dans le cadre de sa coopération continue avec le Gouvernement moldave, le Haut Commissaire a recommandé que des mesures soient prises pour mettre fin aux divisions sur les questions d'identité, notamment pour élaborer une politique d'intégration. Il a également exhorté le gouvernement à veiller à ce que la réforme pédagogique en cours tienne compte des conditions particulières de minorités nationales. Le Haut Commissaire a continué à suivre la situation des écoles moldaves en Transnistrie et a étudié leur situation en commun avec la Mission de l'OSCE en Moldavie. Il a fourni à Chisinau et à Tiraspol des recommandations visant à promouvoir un accord au sein des négociations à « 5+2 » concernant le processus de règlement transnistrien sur cette question de longue date.

#### POLOGNE

Le Haut Commissaire a suivi les recommandations qu'il avait présentées concernant la minorité lituanienne ainsi que son engagement à atténuer les tensions bilatérales avec la Lituanie sur les questions relatives aux minorités.

#### UKRAINE

Au cours de sa visite en Ukraine, le Haut Commissaire s'est dit préoccupé par le risque que la loi récemment adoptée sur la langue conduise à une polarisation accrue de la société. Il a également appelé les autorités à accélérer l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi longtemps gelé sur les anciens déportés, qui a été adopté en première lecture. Le Haut Commissaire a lancé l'évaluation des besoins d'experts indépendants en vue d'un forum international sur la situation des Tatars de Crimée et d'autres anciens déportés. En outre, le Haut Commissaire a continué à soutenir l'éducation interculturelle en Crimée et a dispensé une formation sur la tolérance interethnique au bureau du procureur de Crimée.

#### ÉTATS BALTES

Le Haut Commissaire a poursuivi son action dans les États baltes, en suivant notamment les développements liés à la citoyenneté, la langue, l'éducation et la politique d'intégration en Estonie et en Lettonie.

#### LITUANIE

Le Haut Commissaire s'est rendu en Lituanie dans le cadre du suivi de ses recommandations au gouvernement, afin de réduire les sources de tensions internes et bilatérales liées à la situation de la minorité polonaise. Dans ses discussions, le Haut Commissaire a insisté sur l'importance de l'amélioration du cadre législatif pour la protection des minorités et d'une mise en œuvre de la loi sur l'éducation qui ne nuise pas à la situation des élèves issus des minorités.

### **NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES SUR L'INTÉGRATION**

Le 7 novembre 2012 à Ljubljana, le Haut Commissaire a lancé officiellement les *Lignes directrices de Ljubljana sur l'intégration des sociétés diversifiées* qui contiennent un ensemble de principes directeurs et d'exemples pratiques visant à aider les États à formuler et à mettre en œuvre des politiques pour faciliter l'intégration de diverses sociétés. Elles

s'appuient sur vingt années d'expérience du Bureau du Haut Commissaire en matière de traitement des conflits ethniques potentiels et de promotion de l'intégration dans le respect de la diversité.

## **REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Représentante pour la liberté des médias : **Dunja Mijatović**

Budget : **1 429 300 €**

[www.osce.org/fom](http://www.osce.org/fom)

[www.facebook.com/osce.rfom](http://www.facebook.com/osce.rfom)

*La sécurité des journalistes en ligne et hors ligne, un Internet libre et ouvert, et la fin de la diffamation pénale ont une fois de plus dominé l'agenda 2012 de Dunja Mijatović, Représentante pour la liberté des médias.*

### **SUIVI ET INTERVENTION**

La Représentante a pour mandat d'observer l'évolution des médias dans tous les États participants et de donner l'alerte au Conseil permanent en cas de découverte de violation des engagements concernant la liberté des médias. En 2012, elle est intervenue plus de 150 fois dans 38 États participants sur des questions allant de la violence à l'égard des journalistes au harcèlement criminel et administratif des médias.

### **LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES**

La Représentante a poursuivi en 2012 ses efforts visant à sensibiliser l'opinion publique au sort des journalistes qui sont confrontés à une myriade d'obstacles lorsqu'ils accomplissent leur travail. La violence physique, l'intimidation et le harcèlement demeurent des menaces à la libre information. Des enquêtes criminelles sur des affaires non résolues et en suspens concernant des attaques à l'encontre de journalistes posent également problème. Au cours de l'année, la Représentante a fait pression à plusieurs reprises avec des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales pour inscrire la question de la sécurité à l'agenda des ministres et des législateurs.

En juin, la Représentante, et trois rapporteurs internationaux pour la liberté d'expression, ont publié une déclaration commune sur les crimes contre la liberté d'expression, en précisant les mesures nécessaires pour faire cesser la violence contre les médias.

Les chiffres sont parlants et surprenants. Au moins 140 membres des médias ont été agressés physiquement et hospitalisés au cours de la période où la Représentante était en fonction. Le meurtre continue d'être une menace, un journaliste a perdu sa vie en 2012 dans la région de l'OSCE.

La Représentante estime qu'une action coordonnée des organisations internationales visant à mettre en évidence ce problème insidieux est un moyen, parmi d'autres, de changer la culture de la violence contre les médias.

### **RÈGLEMENTATION D'INTERNET**

Internet, en tant que moteur de transparence et sans frontières, qui véhicule les pensées et les idées dans le monde entier est de plus en plus exposé à des menaces. Des gouvernements, dont certains qui hésitent à accepter la liberté d'expression qui contredit les intérêts acquis, adoptent des lois qui entraveront probablement la libre circulation de l'information. La Représentante estime qu'une intervention inutile des pouvoirs publics et une réglementation portent atteinte aux engagements concernant la liberté des médias convenus par les États participants.

Tout au long de l'année, la Représentante a poursuivi une campagne publique à l'échelle de l'OSCE afin de sensibiliser à la menace grandissante pour la liberté sur Internet et elle n'a eu de cesse de lancer des appels pour que l'accès à un Internet libre soit un droit fondamental de l'homme au XXI<sup>e</sup> siècle. Elle a participé à plusieurs groupes et ateliers du Forum 2012 sur la gouvernance de l'Internet à Bakou.

Elle a promu une double stratégie pour combattre la tentative à l'échelle de la région d'imposer des règles 1) en prenant la parole lors des forums internationaux et lors d'événements locaux organisés par les associations de médias et 2) en fournissant aux parlements nationaux des conseils d'experts juridiques sur la législation et la réglementation d'Internet.

La Représentante continuera à promouvoir la liberté des médias sur Internet en organisant la première Conférence spéciale de l'OSCE sur la liberté d'Internet à Vienne début 2013, avec l'objectif de réunir les décideurs afin de promouvoir des politiques sur la liberté d'expression sur Internet et des bonnes pratiques dans la région.

### **FORMATION ET CONFÉRENCES**

La Représentante continue d'étendre la portée et l'étendue de son Bureau en organisant des activités de formation et des conférences de presse annuelles dans la région.

En 2012, elle a organisé la Conférence des médias de l'Asie centrale qui a eu lieu pour la première fois à Achgabat sur la transition de médias traditionnels aux médias en ligne. Une conférence similaire a eu lieu à Tbilissi en octobre pour les représentants du Caucase du Sud.

La deuxième Conférence sur les médias en Europe du Sud-Est s'est tenue à Belgrade en septembre sur le thème intitulé « Quel contrôle des médias en Europe du Sud-Est ? »

La Représentante, tout en reconnaissant la nécessité de fournir une assistance technique aux États participants dans le domaine de la réglementation de la radiodiffusion, a donné des instructions au cours de l'année à Achgabat, Tbilissi et Istanbul donnant ainsi la possibilité aux décideurs, professionnels, avocats et responsables de la réglementation d'obtenir une mise à jour de la réglementation d'Internet et le passage au numérique dans la radiodiffusion, deux sujets cruciaux pour le développement et le maintien du pluralisme des médias.

La Représentante a également organisé des activités de formation aux médias sur Internet en Moldavie, deux réunions à Bakou sur l'accès à l'information publique et une réunion sur la promotion de la sécurité des journalistes lors de la couverture des manifestations publiques.

En tout, plus de 600 personnes s'occupant de questions des médias dans la région ont participé à huit conférences et à des séminaires de formation organisés par la Représentante (voir les rapports de terrain pour plus d'informations).

### **CAMPAGNE CONTRE LA DIFFAMATION PÉNALE**

La Représentante a continué à appeler à la dépenalisation des délits d'expression qui constituent toujours une sanction sévère pour ceux qui souhaitent s'exprimer librement. Elle a souligné que dans les deux dernières années, plus de 40 journalistes ont été inculpés de diffamation pénale dans la région de l'OSCE. Alors que 15 autres États participants ont dépenalisé la diffamation, ces lois obsolètes servent encore à étouffer la liberté d'expression et les médias libres.

La Représentante continuera à offrir des conseils d'experts aux États participants qui s'engagent à adopter une législation qui ne sanctionne plus l'expression d'opinions par une peine de prison.

<b>ASSISTANCE JURIDIQUE</b>	
LA REPRÉSENTANTE CONTINUE D'APPORTER UNE ASSISTANCE JURIDIQUE EN TEMPS VOULU PAR DES ANALYSES ET DES RECOMMANDATIONS SUR LA LÉGISLATION DES MÉDIAS. DESCRIPTION PAR PAYS POUR 2012 :	
<b>PAYS</b>	
Bosnie-Herzégovine	Les analyses de la loi sur le système de radiodiffusion publique, de la loi sur le service de radiodiffusion public, de la loi sur la radio et la télévision, de la loi sur les communications, de la loi sur les ministères et autres organes administratifs, de la loi sur les institutions de financement, de la loi sur les traitements et indemnités et de la loi sur la radio et la télévision de la Republika Srpska.
Kazakhstan	Une analyse du projet de loi sur « la protection des enfants contre des informations nuisibles à leur santé et à leur développement. »
Kirghizistan	Une analyse du projet de loi « sur la protection des enfants contre des informations nuisibles à leur santé et à leur développement ».
Moldavie	Une analyse du programme gouvernemental sur le passage de la télévision analogique à la télévision numérique terrestre.
Russie	Conseils sur un projet de résolution de la Cour suprême « sur la transparence de la justice et l'accès à des informations sur les activités des tribunaux ».
Espagne	Une analyse du « projet de loi sur la transparence, l'accès à l'information et la bonne gouvernance ».
Ouzbékistan	Analyses des projets de loi « sur la transparence des activités des organes du pouvoir de l'État et la gouvernance » et « sur la télévision et la radio ».

# SECRETARIAT

## SECRÉTARIAT

# LE SECRÉTARIAT DE L'OSCE

En 2012, le Secrétariat de l'OSCE, sous la conduite du Secrétaire général, a œuvré à la mise en œuvre des décisions et au soutien du processus de dialogue politique et de négociation entre les États participants. Il a fourni un soutien opérationnel aux États participants à travers un large éventail d'activités prescrites dans toutes les dimensions. Il a travaillé en étroite collaboration avec et soutenu la Présidence irlandaise pour remplir les objectifs de l'Organisation et maintenir la cohérence d'une année à l'autre. Il a coopéré avec toutes les structures exécutives de l'OSCE en vue d'assurer une action cohérente et coordonnée dans toute l'Organisation.

Le Secrétariat se compose des structures suivantes :

- Direction exécutive
- Section de la presse et de l'information
- Section de la coopération extérieure
- Services juridiques
- Section de la parité des sexes
- Gestion de la sécurité
- Département des menaces transnationales
- Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains
- Bureau du contrôle interne
- Département des ressources humaines
- Département de l'administration et des finances
- Centre de prévention des conflits
- Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE



SECRÉTARIAT

## **BUREAU DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Maria Grazia Giammarinaro**  
[www.osce.org/cthb](http://www.osce.org/cthb)

Organisation de la 12<sup>e</sup> Conférence de haut niveau de *l'Alliance pour la lutte contre la traite des êtres humains*

Réalisation de recherches universitaires

Supervision de la formation dans la quasi-totalité des opérations de terrain

Durant la troisième année de son mandat, la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, Maria Grazia Giammarinaro, a accompli un grand nombre de réalisations majeures, dont une gamme de visites réussies dans les pays, elle a continué de renforcer efficacement les capacités et mené des projets de lutte contre la traite. Elle a également reçu un prix important du Département d'État des États-Unis.

Elle a travaillé en étroite collaboration avec les États participants, les structures, les institutions et opérations de terrain de l'OSCE, ainsi qu'avec des organisations internationales et organisations non gouvernementales afin de rendre l'action contre la traite encore plus efficace. En outre, la Représentante spéciale a continué à rehausser le profil de la lutte contre la traite en tant que violation des droits de l'homme et menace transnationale pour la sécurité, avec un accent particulier sur la traite des enfants et la traite aux fins d'exploitation du travail, par une série de conférences universitaires, de discours prononcés lors de conférences importantes et d'entretiens avec les grands médias.

### **PROJET PHOTOGRAPHIQUE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE EN MOLDAVIE**

Le Bureau de la Représentante spéciale a poursuivi son projet extrabudgétaire très réussi de prévention de la traite des enfants sans protection parentale en République de Moldavie, offrant à plus de 120 enfants des pensionnats une éducation à la vie active, notamment les moyens d'accéder à une formation professionnelle, à l'enseignement supérieur et au marché du travail.

Des étudiants ont réalisé cette année un projet photographique remarquable sur la lutte contre la traite. Ce projet de l'OSCE est mis en œuvre par le Centre d'information sur les droits de enfants de Moldavie, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Ministère du travail, de la Protection sociale et de la Famille de Moldavie, avec le soutien financier d'Andorre, du Liechtenstein, de Monaco et de Saint-Marin.

## **PRIX DES HÉROS DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS 2012**

La Représentante spéciale, Maria Grazia Giammarinaro, a reçu le prix des héros de la lutte contre la traite des êtres humains le 19 juin 2012 des mains de la Secrétaire d'État des États Unis Hillary Rodham Clinton en l'honneur de sa contribution importante à la lutte visant à mettre fin à l'esclavage moderne.

M<sup>me</sup> Giammarinaro, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, a été l'une des dix personnalités éminentes dans le monde entier à être reconnue par le Département d'État : « Pour son leadership constant et exemplaire visant à augmenter l'action et renforcer les engagements en matière de lutte contre la traite dans la région de l'OSCE. »

La Représentante s'est rendue dans les pays suivants : Irlande, Bosnie-Herzégovine, Azerbaïdjan et Portugal. Elle a effectué une autre visite au Royaume-Uni, rencontrant des ministres, des organismes gouvernementaux, la société civile et des experts. En tout, M<sup>me</sup> Giammarinaro s'est rendue dans 19 pays, notamment dans deux pays partenaires pour la coopération, afin de rencontrer les autorités gouvernementales et les ONG, et participer à des événements publics.

Pour promouvoir la pleine application du Plan d'action de l'OSCE et des engagements ultérieurs, et en s'inspirant de la Déclaration ministérielle sur la lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains (Vilnius 2011), la Représentante a encouragé les États participants à adopter une approche centrée sur les droits de l'homme, c'est-à-dire que les victimes sont à considérer en tant que titulaires de droits devant être respectés à tout moment, y compris lors des opérations de lutte contre la traite, et en particulier au cours de la procédure pénale.

La non-discrimination a été un thème important axé sur la 12<sup>e</sup> Conférence de l'Alliance contre la traite des êtres humains, avec « un ordre du jour pour la prévention : non-discrimination et capacitation ». En commun avec un nombre de conférenciers éminents des gouvernements, d'organisations internationales et d'ONG, la Conférence a examiné le lien entre la lutte contre la traite et la lutte contre la discrimination afin de mieux comprendre les multiples façons dont la discrimination peut mener à la victimisation dans un modèle de traite. La Conférence a exploré les moyens de s'assurer que les normes, les acteurs et les stratégies relatives à la lutte contre la discrimination et la traite, se complètent et se renforcent mutuellement, consolidant l'action menée en matière de prévention et de protection.

La recherche universitaire et les études publiées jouent un rôle important dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le Bureau a mené une étude novatrice sur le lien entre la traite et la torture – un aspect négligé de la traite des êtres humains – en partenariat avec l'Institut Ludwig Boltzmann des droits de l'homme et la Fondation britannique Helen Bamber, qui sera publiée au début 2013. Une deuxième étude, axée sur la traite à des fins de prélèvement d'organes, sera également publiée en 2013.

Les travaux menés par le Bureau de la Représentante spéciale afin de prévenir la servitude domestique, notamment dans les ménages de diplomates a été un autre point fort de l'année 2012. Les 21–22 juin à Genève, M<sup>me</sup> Giammarinaro a lancé le premier d'une série d'ateliers visant à prévenir la traite des domestiques dans les ménages de diplomates. La Représentante spéciale a assuré le leadership sur la question, en publiant un article spécial inédit et en

diffusant de bonnes pratiques. Cet atelier fait partie de la série de cinq ateliers qui se tiendront dans différentes régions de l'OSCE pour mieux prévenir cette forme de traite. Le projet est actuellement financé par l'Autriche, la Suisse et les États-Unis.

SECRÉTARIAT

## DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES

Coordonnateur des activités de lutte contre les menaces transnationales : **Alexey Lyzhenkov**  
Budget : **2 247 500 €**

*L'OSCE a créé le Département des menaces transnationales (DMT) en janvier 2012 afin de coordonner les activités de lutte contre les menaces transnationales dans toute l'Organisation, dont les partenaires pour la coopération, d'autres organisations internationales et régionales et avec la participation de la société civile.*

**Le nouveau Département réunit sous un même toit les unités ci-après : Unité d'action contre le terrorisme, Sécurité et gestion des frontières, Unité pour les questions stratégiques de police, ainsi qu'une petite cellule de coordination.**

DMT	
<b>ATU</b> Unité d'action contre le terrorisme	<b>BSMC</b> Sécurité et gestion des frontières
<b>SPMU</b> Unité pour les questions stratégiques de police	<b>Cellule de coordination</b>

**LA CELLULE DE COORDINATION** a contribué à élaborer des mesures de confiance visant à réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation de technologies de l'information et de la communication et a soutenu la gestion de l'information en ligne aux États participants et au Département. Nous avons intensifié l'assistance en ligne pour les activités de formation et de sensibilisation de l'OSCE, notamment pour le développement de modules e-learning ainsi que la diffusion et l'échange d'informations.

**L'UNITÉ D'ACTION CONTRE LE TERRORISME** a amélioré les compétences, les méthodes et les connaissances chaque fois que les États participants en ont fait la demande afin de lutter efficacement contre les menaces terroristes. Nous avons également renforcé l'action commune avec les Nations Unies et d'autres partenaires régionaux, et avons élargi la collaboration avec la société civile. L'accent a été mis plus particulièrement sur l'élaboration d'un programme pour les années à venir.

Réalisations thématiques :

- activités coordonnées couvrant tous les aspects de la protection et de l'établissement d'identités au moyen de documents de voyage et processus connexes. Au Tadjikistan et au Kirghizistan, un projet reliant 25 points de contrôle des frontières aux bases de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus s'est poursuivi. Afin d'augmenter le nombre de participants au Répertoire de clés publiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale, des ateliers nationaux en Moldavie, au Kirghizistan et en Albanie ont souligné les avantages de ce mécanisme de vérification des passeports.
- Une conférence identifiant les prochaines étapes concrètes sur la manière dont l'OSCE peut contribuer à l'action internationale visant à renforcer les systèmes de justice pénale et les

institutions qui respectent la primauté du droit. Les systèmes de justice pénale respectueux des droits de l'homme et fondés sur la primauté du droit visent à s'assurer que les terroristes et leurs adeptes sont traduits en justice et que les victimes du terrorisme bénéficient du droit à un recours approprié.

- Quatre séminaires nationaux qui ont permis aux autorités de l'État et à la société civile d'examiner les menaces et les réponses liées à l'extrémisme violent et à la radicalisation menant au terrorisme – un domaine stratégique et sensible dans les efforts déployés pour lutter contre le terrorisme dans une perspective des droits de l'homme. Par ailleurs, deux tables rondes d'experts coorganisées avec le BIDDH ont identifié les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations sur le rôle et l'autonomisation des femmes, ainsi que sur la participation des jeunes à la lutte contre l'extrémisme violent. En commun avec le BIDDH, la priorité a été accordée à la police communautaire en tant que partie intégrante de la lutte contre le terrorisme.

**L'UNITÉ POUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES DE POLICE** a aidé les États participants et les structures exécutives de l'OSCE à mettre en œuvre des activités relatives à la police afin d'accroître les capacités des forces de l'ordre à lutter efficacement contre les menaces que constituent les activités criminelles, tout en respectant la primauté du droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Réalisations thématiques :

- « Cadre stratégique de l'OSCE pour les activités relatives à la police » et « Concept de l'OSCE pour lutter contre la menace posée par les drogues illicites et le détournement des précurseurs chimiques », tous deux adoptés par le Conseil permanent le 26 juillet à 2012 ;
- « Lignes directrices sur l'éducation aux droits de l'homme pour les responsables de l'application de la loi » élaborées conjointement avec le BIDDH ;
- Évaluation à mi-parcours de l'Initiative pour la sécurité publique de l'OSCE (ISP) au Kirghizistan, en collaboration avec le Centre de prévention des conflits, qui dresse le bilan des progrès accomplis depuis la dernière évaluation (septembre 2011) et apporte une contribution fondée sur des preuves pour remodeler l'ISP afin de répondre à l'évolution des besoins au Kirghizistan ;
- Assistance de la police de l'OSCE aux États participants et partenaires pour la coopération et facilitation de la coopération régionale en matière de répression dans la lutte contre les menaces transnationales ;
- Nombreuses activités de formation dans les États participants avec des praticiens de la justice pénale et représentants de la société civile et du secteur privé, avec un accent sur la lutte contre la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, la cybercriminalité et le trafic de drogues illicites et de précurseurs.

**SÉCURITÉ ET GESTION DES FRONTIÈRES** a continué à soutenir le concept de gestion et contribué à des missions de terrain de l'OSCE en fournissant des instructions et des conseils à l'École des cadres pour la gestion des frontières.

**NOMBRE D'ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE DÉLIVRANT DES PASSEPORTS ÉLECTRONIQUES ET LEUR APPARTENANCE AU RÉPERTOIRE DE CLÉS PUBLIQUES DE L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

Passeport lisible en machine  
Répertoire de clés publiques

*Augmentation du nombre d'États participants de l'OSCE qui délivrent des passeports électroniques et participation au RCP de l'OACI, 2009–2012*

Réalisations thématiques :

- Atelier d'experts sur les commissions chargées des frontières et trois ateliers régionaux visant à renforcer la coopération inter-organisations liée à la circulation des biens à double usage et des armes légères et de petit calibre (organisés conjointement avec le Forum pour la coopération en matière de sécurité du Centre de prévention des conflits). Ces efforts viennent compléter les activités menées dans la région de l'OSCE, notamment l'appui à la réforme des frontières et aux efforts de renforcement des capacités en Asie centrale et en Europe du Sud-Est ainsi que l'assistance à l'élaboration d'un programme de formation à la lutte contre la corruption pour l'Ukraine et la Moldavie (conjointement avec l'UE) ;
- Cours de formation sur la lutte contre la corruption dans les organismes chargés de la sécurité aux frontières à l'École des cadres pour la gestion des frontières à Douchanbé, au Tadjikistan ;
- Cours de formation pour les gardes-frontières d'Asie centrale et d'Afghanistan à l'École des cadres pour la gestion des frontières, Douchanbé, conformément à la Décision MC.DEC/4/11/Corr.1 sur l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan. En outre, un projet a été lancé pour renforcer la frontière entre les États participants d'Asie centrale et l'Afghanistan et encourager la coopération transfrontalière et des patrouilles conjointes.

SECRETARIAT

## **CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS**

Directeur du Centre de prévention des conflits

Chef adjoint du Secrétariat de l'OSCE : **M. l'Ambassadeur Adam Kobieracki**

Budget : **3 366 700 €**

*Le Centre de prévention des conflits (CPC) examine les éléments du cycle des conflits, assure la liaison entre Vienne et le terrain, et sert de pierre angulaire de la dimension politico-militaire de l'OSCE.*

### **ALERTE PRÉCOCE, PRÉVENTION DES CONFLITS, GESTION DES CRISES ET RÉHABILITATION POST-CONFLIT**

En sa qualité de point de contact en matière d'alerte précoce à l'échelle de l'Organisation, le CPC recueille, analyse et évalue les signaux d'alerte précoce à partir de diverses sources. En 2012, nous avons établi un réseau permanent de points de contact en matière d'alerte précoce dans les opérations de terrain et autres structures exécutives.

En tant que point de contact pour le soutien à la médiation, le CPC a mis en place un programme intégré de formation pour les médiateurs et le personnel d'appui de l'OSCE. Le CPC a également commencé à informer systématiquement les médiateurs de haut niveau sur l'exécution de leurs missions.

Nous avons apporté un soutien important au Représentant spécial de la Présidence irlandaise pour le Caucase du Sud, à la fois dans son rôle de coprésident des discussions internationales de Genève traitant des conséquences du conflit d'août 2008 en Géorgie et en tant que co-animateur du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents de Dvani/Ergneti.

Le CPC a tenu un très grand nombre de réunions ordinaires et extraordinaires du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents cette année, dont 13 ont eu un impact positif sur la réduction des tensions sur le terrain. Dans le cadre des discussions de Genève, le CPC a mis l'accent sur des questions pratiques, telles que l'approvisionnement en eau et en gaz.

En ce qui concerne le règlement du conflit transnistrien, le CPC a soutenu le Représentant spécial de la Présidence, en étroite coopération avec la Mission de l'OSCE en Moldavie (Voir page 63), dans la conduite des négociations « 5+2 ».

Durant l'action militaire et les combats qui ont suivi dans la région autonome du Haut-Badakhchan du Tadjikistan en juillet, le CPC a coordonné les flux d'informations entre le Bureau du Tadjikistan, la présidence et d'autres structures exécutives et fourni une analyse sur l'évolution de la situation. Nous avons également coordonné un groupe de travail interne constitué pour faire face aux différents aspects de la crise.

### **PROJETS LIÉS À L'EAU DANS LE CONTEXTE DES DISCUSSIONS DE GENÈVE**

Le CPC a mené à bien trois projets hydrauliques financés par l'UE de part et d'autre de la frontière administrative, au barrage Zonkari (sécurité du barrage), à Znauri (eau potable) et à la station de pompage Nikosi (irrigation). Ces projets montrent bien que les discussions de Genève donnent des résultats concrets pour le bénéfice mutuel des communautés de part et

d'autre de la frontière. L'ensemble initial de projets financés par l'UE en juin 2012 ayant été mené à bien, le CPC, avec le soutien actif de la Présidence irlandaise de l'OSCE, a lancé un programme de suivi des projets hydrauliques afin d'achever le premier ensemble de projets et le compléter.

### **RELIER VIENNE AU TERRAIN**

Le CPC offre un soutien politique et programmatique aux opérations de terrain afin que le travail soit effectué conformément aux mandats respectifs et reflète la politique en vigueur à Vienne. Nous encourageons la coopération régionale, notamment le dialogue avec d'autres organisations internationales.

Le CPC a contribué à faciliter le scrutin des élections législatives et des élections présidentielles serbes au Kosovo en mai 2012 en étroite coopération avec la Mission au Kosovo (Voir page 51).

En 2012, le CPC a coordonné l'engagement global de l'OSCE vers un règlement réussi du dossier régional des réfugiés en Europe du Sud-Est, en étroite coopération avec les trois opérations de terrain. Le CPC a participé à des réunions techniques et préparatoires avant la Conférence positive des donateurs qui s'est tenue à Sarajevo en avril et a continué de jouer son rôle de coordination avec ses collègues sur le terrain, notamment en contribuant à la préparation et à la mise en œuvre du programme régional en matière de logement en collaboration avec le HCR.

En Asie centrale, le personnel du CPC a continué à siéger au conseil d'administration de l'Académie de l'OSCE à Bichkek et au conseil des gouverneurs de l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières à Douchanbé.

L'Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation est le point central de référence et d'appui de l'Organisation. L'Unité aide les directeurs à planifier, élaborer, appliquer et évaluer de manière stratégique leur travail programmatique.

En 2012, nous avons lancé la première formation approfondie sur le programme d'auto-évaluation, pour les gestionnaires de programme de 12 structures exécutives, et avons organisé des cours de formation à des projets de gestion pour le Secrétariat et pour les bureaux à Achgabat, en Moldavie et en Ouzbékistan. L'Unité a fourni une aide à la planification stratégique aux hauts responsables des Missions à Skopje, au Kosovo et en Moldavie.

Nous avons également coordonné l'examen de 115 propositions de projets extrabudgétaires, pour un montant total de 36,7 millions d'euros.

### **SERVIR DE PIERRE ANGULAIRE DE LA DIMENSION POLITICO-MILITAIRE**

En 2012, la Section d'appui au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) du CPC a apporté son soutien aux États participants et opérations de terrain dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE concernant notamment le Document de Vienne, le Code de conduite, les armes légères et de petit calibre, les stocks de munitions conventionnelles, la non-prolifération et la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies. La Section :



- a géré un certain nombre de projets d'ALPC et de munitions classiques en Biélorussie, en Géorgie, au Kazakhstan, en Serbie et le plus grand projet extrabudgétaire de l'OSCE sur l'élimination des stocks de mélange de l'Ukraine ;
- a travaillé avec plus de dix États participants à l'élaboration des plans / stratégies sur la mise en œuvre de la résolution 1540, en étroite coopération avec le Comité de la résolution 1540 et d'autres organisations internationales ;
- organisé des ateliers de renforcement des capacités régionales pour améliorer la coopération et l'échange d'informations entre les autorités chargées de délivrer les autorisations et les agences douanières sur les exportations de biens stratégiques ;
- a renforcé la coopération avec les Nations Unies sur les activités de désarmement par un protocole d'accord entre le Secrétariat de l'OSCE et du Bureau des affaires du désarmement des Nations Unies pour le développement d'un partenariat sur les initiatives de paix et de désarmement ;
- a élaboré un programme de travail du Secrétariat sur les armes classiques, les armes légères et la résolution 1540 pour la période 2012–2015 ;

Le Document de Vienne de l'OSCE et les traités obligent les États participants à échanger régulièrement, entre autres, des informations militaires. Actuellement, le réseau de communication relie 51 des 57 États participants, et fournit les moyens nécessaires pour qu'ils puissent partager et échanger ces informations en toute sécurité. Une mesure de confiance et de sécurité réussie, le CPC gère ce réseau électronique très fiable, accessible à toute heure, sept jours sur sept.

#### **LIAISON OPÉRATIONNELLE 24 HEURES SUR 24 ET SEPT JOURS SUR SEPT**

Grâce à sa salle de situation/communication, le CPC a fourni une liaison opérationnelle 24 heures sur 24 entre les structures de l'OSCE, en particulier sur les crises émergentes. La salle de situation a continué d'établir des notes quotidiennes, des notes d'information spéciales et des calendriers des activités à venir. Il a en outre fourni une assistance opérationnelle en cas d'urgence sur le terrain.

SECRETARIAT

## **BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE**

Coordonnateur des activités économiques et environnementales : **Goran Svilanović**  
Budget : **1 923 500 €**

*L'année 2012 a marqué le 15<sup>e</sup> anniversaire du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales et le 20<sup>e</sup> anniversaire du Forum économique et environnemental de l'OSCE. Les deux événements ont été célébrés lors de la séance de clôture du Forum à Prague (en septembre) et lors de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale à Vienne (en octobre).*

*Cette année, le Bureau du Coordonnateur a travaillé en étroite collaboration avec la Présidence irlandaise afin de poursuivre l'objectif visant à mettre en lumière les questions relatives à la bonne gouvernance, notamment la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qui a été mené à bien avec l'adoption d'une déclaration sur la bonne gouvernance lors de la Réunion du Conseil ministériel de Dublin en décembre .*

*Pour une deuxième année consécutive, l'OSCE a présidé l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), un partenariat de l'OSCE, du PNUE, du PNUD, de la CEE, du Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (REC) et de l'OTAN (en tant que partenaire associé).*

### **FORUM**

Le thème du 20<sup>e</sup> Forum économique et environnemental a porté sur la « promotion de la sécurité et de la stabilité à travers la bonne gouvernance ». Les discussions allaient de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent au financement de la lutte contre le terrorisme. Le Forum a souligné que la participation de la société civile et un solide partenariat public/privé étaient importants pour promouvoir la bonne gouvernance.

### **BONNE GOUVERNANCE**

Le Bureau a activement promu la bonne gouvernance et la transparence, notamment les efforts visant à lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, non seulement à travers le Forum, mais aussi dans le cadre du Comité économique et environnemental, de la Réunion sur la mise en œuvre de la dimension économique et environnementale et dans de nombreux forums régionaux et multilatéraux.

En collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres partenaires, le Bureau du Coordonnateur a aidé les États participants à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption, les recommandations du Groupe d'action financière et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la lutte contre le financement du terrorisme. Il a aussi aidé de nombreux États dans la réalisation des évaluations nationales des risques de blanchiment d'argent. Il a également publié le Manuel de l'OSCE sur la collecte de données à l'appui des évaluations nationales des risques de

blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. En collaboration avec des partenaires clés, le Bureau du Coordonnateur a organisé un séminaire sur la déclaration de patrimoine comme outil de lutte contre la corruption en Asie centrale, ainsi qu'un séminaire sur l'identification, le blocage et le recouvrement des avoirs volés dans la région de l'OSCE, qui a abouti à une série de recommandations d'experts à l'appui des efforts de recouvrement des avoirs entre les États participants de l'OSCE.

## **TRANSPORT**

Le Bureau du Coordonnateur, conjointement avec la Division des transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ont publié un guide des meilleures pratiques aux postes frontières : une optique de commerce et de facilitation des transports. Ce guide offre 265 pages de documents de référence et plus de 120 exemples de bonnes pratiques aux postes frontières. Sur la base de ce guide, le Bureau a organisé une série d'activités de renforcement des capacités dans la région de l'OSCE. Il a également travaillé avec la CEE-ONU à la préparation et à la finalisation d'une publication sur divers aspects de la sûreté des transports intérieurs. Conjointement avec l'Organisation mondiale des douanes, le Bureau a dispensé une formation sur la mise en œuvre du « Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial » (« Cadre de normes SAFE »)

## **DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET DES INVESTISSEMENTS**

Le Bureau du Coordonnateur a soutenu le développement des affaires et des investissements dans la région de l'OSCE, en collaboration avec plusieurs partenaires, tels que le Programme de Développement des Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce équitable et l'Organisation de développement des petites et moyennes entreprises de la Turquie (KOSGEB). Le Bureau a fourni un soutien aux femmes entrepreneurs d'Afghanistan, du Tadjikistan et de l'Azerbaïdjan en renforçant la gestion de leurs affaires et les connaissances nécessaires au développement des produits, en élargissant leurs réseaux professionnels et étendant les marchés pour leurs produits.

## **SIGNATURE DE L'ACCORD COMMISSION EUROPÉENNE/INSTRUMENT DE STABILITÉ**

Le 11 décembre, le Bureau du Coordonnateur a, au nom du Secrétaire général de l'OSCE, signé un accord sur la contribution de l'Union européenne à la mise en œuvre du « changement climatique et de la sécurité en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans le Caucase du Sud. » Il s'agit de la première coopération de l'OSCE, représentant l'Initiative Environnement et Sécurité, avec la Commission européenne/Instrument de stabilité

## **GESTION DE LA MIGRATION**

Le Bureau a continué à promouvoir une approche globale et sexospécifique de la gestion de la migration de main d'œuvre. En coopération avec le BIDDH, le Bureau a mis à jour la version anglaise du Manuel des formateurs sur le genre et la migration de main d'œuvre. Le Bureau a également publié la version russe des modules de formation OSCE-OIM sur la gestion de la migration de main d'œuvre.

Le Bureau a coordonné le dialogue et l'échange de bonnes pratiques sur l'amélioration de la collecte de données comparables sur la migration, et a préparé des rapports des réunions organisées en 2011 sur des données de migration à Douchanbé, Astana et Bichkek.

## **ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES**

L'OSCE a continué à promouvoir la coopération internationale sur les questions environnementales afin d'accroître le développement, la sécurité et la stabilité. Entre autres questions, l'OSCE a mis plus particulièrement l'accent, au sein de l'Initiative Environnement et Sécurité de l'OSCE, sur le renforcement de la participation des ONG aux questions d'environnement et de sécurité, notamment à travers son programme d'action civique pour la sécurité et l'environnement en Arménie, en Azerbaïdjan et au Tadjikistan.

Organisée à Almaty, au Kazakhstan, une conférence deux jours sur la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus en coopération avec le Secrétariat de la Convention de la CEE sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement et avec le Centre de l'OSCE à Astana. Soixante-cinq représentants des pouvoirs publics, du pouvoir judiciaire, de la société civile d'Asie centrale, ainsi que de Mongolie ont participé à la conférence.

La conférence a été suivie par la réunion annuelle des centres Aarhus d'Asie centrale axée sur le rôle des centres Aarhus et regroupait le secteur privé, les autorités locales et la société civile. Il existe aujourd'hui 12 centres Aarhus en Asie centrale.

À l'appui de la Présidence irlandaise 2012 et du Président de la CEE, le Bureau du Coordonnateur a organisé des réunions thématiques du Comité économique et environnemental sur le développement durable, l'énergie et la gestion de l'eau. En septembre, un atelier sur la réponse internationale aux catastrophes naturelles et d'origine humaine s'est tenu avec les partenaires internationaux et régionaux.

# **PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION**

## PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

### **ENGAGEMENT AVEC LES PARTENAIRES ASIATIQUES ET MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION**

*La Décision du Conseil ministériel de Vilnius 2011 sur les partenaires pour la coopération a insufflé un nouvel élan aux relations de l'OSCE avec les pays partenaires et a contribué à axer le partenariat de coopération davantage sur la demande et sur les résultats. L'OSCE a confirmé sa volonté de faire part de son expérience en assurant la promotion d'une sécurité durable et de transitions démocratiques avec les pays partenaires par la mise en œuvre de projets concrets et adaptés.*

*L'adhésion de la Mongolie en tant que nouvel État participant de l'OSCE a montré la pertinence et l'attractivité des valeurs et de l'approche de l'OSCE en matière de renforcement de la sécurité. La Mongolie, partenaire asiatique pour la coopération depuis 2004, est devenue le 57<sup>e</sup> État participant de l'OSCE le 21 novembre 2012.*

#### **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE**

Lors de l'exercice de la Présidence 2012, l'Irlande a fait participer autant que possible les partenaires aux événements et aux activités de l'OSCE ; elle a aussi encouragé leur participation, chaque fois qu'il y avait lieu, aux réunions de comités dans les trois dimensions de la sécurité.

L'Irlande a soutenu un atelier majeur sur le renforcement des capacités dans les zones frontalières qui a été accueilli par la Thaïlande. Cet événement visait à échanger les meilleures pratiques en matière de lutte contre les menaces transnationales et à tirer les leçons de l'expérience de la Thaïlande dans la lutte contre les menaces que constituent les cultures illicites dans les zones frontalières en recourant à des projets de développement inclusifs et durables.

La Présidence a également coorganisé, en collaboration avec le Centre autrichien d'études internationales et le Président lituanien du Groupe de contact asiatique, un séminaire qui a mis en évidence l'expérience de l'OSCE en tant que source possible d'inspiration pour la coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie du Nord-Est.

Les réunions annuelles entre la troïka ministérielle de l'OSCE et les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération, avec la participation du Secrétaire général de l'OSCE et de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, ont eu lieu en marge du Conseil ministériel de Dublin.

#### **LE FONDS DE PARTENARIAT**

Le Fonds de partenariat de l'OSCE renforce l'engagement entre les partenaires pour la coopération et l'OSCE par des projets de parrainage et la participation des partenaires aux activités de l'OSCE. Il est géré par le Secrétaire général via la Section de la coopération extérieure.

En 2012, le Fonds a permis à de jeunes diplomates et experts des États partenaires d'être détachés au Secrétariat de l'OSCE en vue d'améliorer leurs connaissances mutuelles. Le

Fonds a aussi contribué à accroître l'engagement de l'Organisation avec l'Afghanistan, notamment par la formation de jeunes diplomates afghans sous les auspices de la Mongolie, la mise en commun de l'expérience thaïlandaise en matière de promotion du développement des zones frontalières et le parrainage de la participation de représentants afghans aux activités de l'OSCE. En outre, le Fonds a pris financièrement en charge le Séminaire sur la coopération en matière de sécurité en Asie du Nord-Est et l'expérience de l'OSCE avec les partenaires asiatiques, ainsi que les premiers ateliers participatifs sur les questions d'environnement et de sécurité dans la région du sud de la Méditerranée, accueillis par la Jordanie, avec les partenaires méditerranéens.

Trois autres projets ont été élaborés en 2012 dans le cadre du Fonds de partenariat : un séminaire sur la coopération visant à prévenir la traite des êtres humains dans la région méditerranéenne, un atelier sur le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme dans le bassin méditerranéen par la mise en œuvre des instruments juridiques universels contre le terrorisme, et un atelier d'experts sur les questions d'énergie durable dans le sud de la Méditerranée.

De nouvelles contributions ont été reçues en 2012 des pays suivants : République tchèque, Italie, Lituanie, Kazakhstan, Corée du Sud, États-Unis et Suisse. Les précédentes contributions de la Belgique, de l'Égypte, de l'Allemagne, d'Israël, du Kazakhstan, de la République de Corée, de la Lituanie, de l'Espagne, de la Thaïlande et des États-Unis ont également contribué à soutenir les projets mis en œuvre en 2012.

#### **LE FONDS DE PARTENARIAT EN CHIFFRES**

Contributions reçues depuis le début (2008) : 1 126 821 euros

Nouvelles contributions en 2012 : 130 656 euros

**Participants parrainés par les États partenaires au titre des activités de l'OSCE en 2012 : 15**

**Projets élaborés depuis le début : 26**

20 projets achevés

6 projets en cours d'exécution

**Projets exécutés en 2012 : 7**

4 nouveaux projets

3 projets pluriannuels

#### **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Le Secrétaire général de l'OSCE a encouragé un dialogue politique plus poussé avec les pays partenaires en initiant un processus de consultations informelles avec chaque groupe de partenaires. Les discussions avec les partenaires méditerranéens ont identifié une liste d'idées de projets concrets à préciser et à mettre en œuvre sur demande des partenaires, individuellement ou en tant que groupe. Des partenaires ont ensuite exprimé leur intérêt à s'engager davantage avec l'OSCE dans des domaines spécifiques : la Tunisie se concentre principalement sur le renforcement de la démocratie et la lutte contre le terrorisme ; le Maroc sur l'autonomisation des femmes ; et l'Algérie sur la lutte contre les menaces transnationales.

En outre, les initiatives régionales qui seront mises en œuvre en 2013 viseront à prévenir la traite des êtres humains en Méditerranée, en soutenant la mise en œuvre d'instruments antiterroristes universels et en initiant un dialogue et une coopération possible sur l'énergie durable.

Le Secrétaire général a rencontré les Ministres des affaires étrangères d'Israël et de la Jordanie lors de leurs visites à l'OSCE. Il a également rencontré les Ministres de la Tunisie, du Maroc et de la Thaïlande en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Lors de son voyage en Jordanie et en Israël, il a aussi rencontré des ministres. Des réunions au niveau ministériel ont eu lieu en Corée et en Mongolie lors de la visite du Secrétaire général dans leurs pays respectifs. La Conférence asiatique de l'OSCE en Thaïlande a servi de cadre à des réunions bilatérales avec de hauts responsables thaïlandais.

Alors que l'OSCE renforce son engagement avec l'Afghanistan, conformément à son mandat, le Secrétaire général est parvenu à un consensus entre parties prenantes pour accorder la priorité à neuf projets. Un de ces projets, qui a développé l'entrepreneuriat féminin, a été achevé cette année. Trois projets sur la sécurité des frontières sont en cours. Une attention particulière a été accordée tout au long de l'année à la promotion d'une approche régionale face aux défis liés à l'Afghanistan.

#### GROUPES DE CONTACT

Les réunions régulières des groupes de contact asiatique et méditerranéen ont poursuivi le dialogue entre l'OSCE et ses partenaires pour la coopération. Les deux groupes ont également tenu une réunion conjointe pour examiner comment les organisations régionales peuvent contribuer au mieux à la sécurité globale, ainsi que le travail accompli pour mettre en œuvre la décision ministérielle de Vilnius sur les partenaires.

#### GROUPE DE CONTACT ASIATIQUE

Partenaires asiatiques pour la coopération

Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Président : Lituanie

Les six rencontres du Groupe de contact asiatique en 2012, présidées par la Lituanie, ont été l'occasion de poursuivre le dialogue sur des sujets d'intérêt commun, dont :

- la lutte contre les stupéfiants,
- la coopération régionale,
- la traite des êtres humains,
- la lutte contre la criminalité mondiale,
- les menaces et défis nouveaux.

Des représentants des partenaires asiatiques pour la coopération ont régulièrement informé les participants des activités liées à la sécurité dans leur pays et des domaines dans lesquels il serait possible de renforcer la coopération.

La Conférence Thaïlande OSCE 2012, tenue à Chiang Mai les 13–14 février, a porté sur le renforcement de la sécurité par la coopération régionale : l'approche globale de l'OSCE et les expériences des partenaires asiatiques pour la coopération. Les principaux points de discussion s'articulaient autour du renforcement de la sécurité régionale par les mesures de confiance et de sécurité; de la promotion du transport durable et de la sécurité énergétique ; et



de la protection et de la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit aux niveaux national et régional.

#### **GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN**

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Président : Ukraine

Assurant la présidence du Groupe de contact méditerranéen, l'Ukraine a axé ses activités sur la promotion d'un dialogue ouvert et franc avec les partenaires méditerranéens afin de répondre aux intérêts et aux priorités.

Tout au long de l'année, les partenaires méditerranéens ont activement contribué à six réunions en exposant les développements récents survenus dans leurs pays respectifs et dans la région, présentées par la Tunisie, le Maroc, la Jordanie, Israël et l'Algérie. Les réunions axées sur des sujets relevant des trois dimensions de la sécurité de l'OSCE visaient à améliorer les connaissances et l'échange d'informations sur des questions d'intérêt commun.

La Conférence méditerranéenne, tenue à Rome les 30–31 octobre, a porté sur la coopération économique avec les partenaires méditerranéens dans les processus de transition démocratique et les réformes politiques. Une attention particulière a été consacrée aux questions liées aux défis économiques et sociaux dans les pays partenaires méditerranéens. Les participants ont examiné les moyens de renforcer les économies des partenaires méditerranéens à l'aide des meilleures pratiques de l'OSCE, notamment la promotion du dialogue et de la coopération en matière d'énergie durable. Les participants ont également échangé leurs vues et exploré des domaines de coopération potentielle pour lutter contre les menaces transnationales à la sécurité et accroître la participation des femmes à la vie politique et publique.

#### **ENGAGEMENT DE L'OSCE AVEC L'AFGHANISTAN**

La stabilité en Afghanistan a un impact direct sur la sécurité dans la région de l'OSCE et l'Organisation estime que les cinq Républiques d'Asie centrale doivent jouer un rôle clé dans la définition du soutien que nous apportons à ce pays. Grâce aux fonds extrabudgétaires sollicités par les États participants et les partenaires pour la coopération, l'OSCE a axé cette année ces activités sur la sécurité et la gestion des frontières, la lutte contre la menace des drogues illicites et le détournement des précurseurs chimiques, ainsi que sur le maintien de l'ordre et la lutte contre le terrorisme.

#### **ENGAGEMENT DU BIDDH AVEC LES PAYS PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS DE L'OSCE**

Le BIDDH a mis en œuvre un projet intitulé « Promotion des structures démocratiques parmi les partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération » et achevé quatre avis juridiques sur des projets de loi, qui ont été suivis de réunions consultatives en Tunisie. Le projet et les avis juridiques ont fourni une assistance législative dans les domaines des élections, de la liberté de réunion, du pouvoir judiciaire et de la législation des partis politiques.

Le travail du BIDDH dans la région a porté principalement sur la question du genre et la participation politique en favorisant les échanges de bonnes pratiques entre la région de l'OSCE et les partenaires méditerranéens de l'OSCE. Le BIDDH a fourni un aperçu de la législation sur la violence domestique dans la région de l'OSCE au Ministère tunisien des affaires de la femme et de la famille qui a soutenu les discussions en cours sur l'introduction de ces projets de loi.

En mars, le BIDDH a contribué à l'atelier régional intitulé « Constitutions, femmes et printemps arabe », tenu à Istanbul, qui a réuni des femmes favorables aux réformes, des partis politiques et des représentants de la société civile d'Égypte, du Maroc, de Tunisie, de Turquie, des Balkans occidentaux et du Royaume-Uni. Les participants ont débattu des moyens visant à favoriser la réforme constitutionnelle et législative, ainsi que des mesures volontaires en vue d'accroître l'égalité des sexes au sein des partis politiques. L'atelier a permis de créer des réseaux entre les femmes occupant des postes politiques et la société civile des deux régions, ainsi que des demandes pour une expertise du BIDDH et la présentation des outils du BIDDH dans le domaine de l'égalité des sexes.

**Onze publications traduites en arabe en 2012**

## PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

### **ENGAGEMENT AVEC DES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES, RÉGIONALES ET SOUS RÉGIONALES**

*La coopération avec d'autres organisations internationales est un élément clé de l'approche de l'OSCE en matière de règlement des problèmes mondiaux et régionaux en suspens. La nature complexe et interdépendante des menaces actuelles appelle à une coordination étroite entre les multiples acteurs internationaux. Cette collaboration contribue à l'efficacité politique, financière et opérationnelle de nos activités, favorise l'utilisation optimale des ressources disponibles et réduit les doubles emplois inutiles.*

L'année 2012 a été marquée par l'augmentation ciblée d'une coopération pragmatique, axée sur des objectifs et progressivement opérationnelle avec un grand nombre d'organisations internationales, régionales et sous-régionales de l'espace de l'OSCE et au-delà.

La Présidence irlandaise a invité 66 organisations internationales au Conseil ministériel 2012 de Dublin, ce qui traduit un engagement fort à coopérer.

En fait, le renforcement de la coopération avec les organisations internationales et régionales a constitué une priorité pour la Présidence irlandaise qui a commandé un document de réflexion sur le sujet.

Le Secrétaire général a élargi le dialogue stratégique de haut niveau avec les organisations internationales. Au cours de la 67<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre, il a tenu plus de 35 réunions bilatérales avec les Ministres des affaires étrangères des États participants de l'OSCE et les partenaires pour la coopération, ainsi que de hauts représentants d'organisations, notamment le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, les Secrétaire général de l'Organisation du Traité de sécurité collective et un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'ONU, de l'UE et de l'OTAN. En janvier, il s'est rendu à Genève pour rencontrer les directeurs de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des principaux centres de réflexion tels que le Centre pour le dialogue humanitaire et le Centre de politique de sécurité.

#### **ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

En sa qualité de plus grande organisation régionale en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'Organisation a soutenu le mandat mondial de l'ONU dans les domaines opérationnels de l'OSCE. Cette année, les deux organisations ont favorisé un dialogue politique de haut niveau, ainsi que des synergies au niveau opérationnel, par une collaboration pragmatique, axée sur les résultats.

L'allocation du Président en exercice de l'OSCE prononcée en février au Conseil de sécurité des Nations Unies, présentant les priorités de l'Irlande pour l'OSCE et axée principalement sur bon nombre de domaines d'intérêt commun aux deux organisations, en a été un bon exemple.

Le Secrétaire général de l'OSCE a participé à une retraite organisée par le Secrétaire général de l'ONU avec notamment les chefs d'organisations régionales en juin à New York, qui visait à faciliter les échanges de haut niveau sur deux thèmes principaux : action rapide en vue de prévenir les conflits, et défis transnationaux et émergents à la paix et à la sécurité. Il s'y est entretenu avec de hauts fonctionnaires des Nations Unies afin d'examiner des questions régionales et thématiques. En septembre à New York, le Secrétaire général a pris la parole lors d'événements multilatéraux de haut niveau, notamment lors de la réunion ministérielle de médiation (petit déjeuner), coorganisée par les Ministres des affaires étrangères de la Finlande et de la Turquie, et lors de la réunion des hauts fonctionnaires du « Cœur de l'Asie » du Processus d'Istanbul.

Le Secrétaire général a participé et pris la parole à la troisième Conférence ministérielle des partenaires du Pacte de Paris sur la lutte contre le trafic illicite des opiacés en provenance d'Afghanistan, convoquée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et tenue à Vienne le 16 février. La plupart de ses rencontres bilatérales étaient principalement axées sur l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan et le renforcement de la sécurité régionale en Asie centrale. Parmi les interlocuteurs clés figuraient de hauts fonctionnaires d'Asie centrale et d'Afghanistan, le Secrétaire général de l'ONU, le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de sécurité collective et le Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les affaires politiques et la politique de sécurité.

Les développements en Asie centrale et en Afghanistan ont été cette année encore au cœur de l'allocation du Secrétaire général lors de la Conférence internationale marquant le cinquième anniversaire du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA), à Achgabat, en décembre. Le Secrétaire général a souligné l'événement comme une occasion importante de dialogue avec les partenaires d'Asie centrale et au-delà ainsi qu'entre eux.

Tout au long de l'année, le Secrétaire général a cherché à favoriser les contacts bilatéraux avec de hauts représentants des Nations Unies en visite à Vienne, notamment le Haut Représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement en mai et l'Administrateur associé du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) en avril.

Les unités de l'Organisation sont toutes restées en contact opérationnel avec divers organismes des Nations Unies, axant leurs travaux sur des questions relevant des trois dimensions. La réunion annuelle de haut niveau du personnel ONU-OSCE, qui s'est tenue en juin à New York, a examiné les activités dans les régions où les deux organisations interviennent, notamment en Asie centrale, au Caucase du Sud, en Europe de l'Est et dans les Balkans occidentaux, ainsi que les questions relatives à la médiation et à la prévention des conflits.

En mars, le Secrétaire général de l'OSCE et le Directeur général exécutif de l'ONUDC ont assisté à la réunion annuelle de coordination des deux organisations. La réunion a mis l'accent sur l'examen du plan d'action conjoint et la coopération dans les domaines prioritaires.

En décembre, le Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies, créé conformément à la résolution 1874 (2009), a effectué une première visite de familiarisation au Secrétariat de l'OSCE dans le cadre de leurs activités de sensibilisation.

## **UNION EUROPÉENNE**

En 2012, l'OSCE a intensifié ses relations avec l'UE dans plusieurs domaines, notamment dans le domaine du Partenariat oriental. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et l'OSCE ont modifié l'orientation et la fréquence des cadres réguliers établis pour le dialogue. L'OSCE a travaillé étroitement avec l'UE sur des questions d'intérêt commun, notamment les conflits prolongés dans la région de l'OSCE. Le Secrétaire général a pris la parole devant le Comité politique et de sécurité de l'UE en mars et en novembre, et a tenu une série de réunions bilatérales avec de hauts représentants de la CE et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) sur des questions d'intérêt commun. En novembre, le Secrétaire général a pris la parole devant la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, lors d'une session conjointe des Commissions des droits de l'homme et de la sécurité. Il a rencontré la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission, Catherine Ashton, au Conseil ministériel de Dublin, et le Président José Manuel Barroso ainsi que le Commissaire Štefan Füle à Bruxelles, début mars. La réunion OSCE-UE, au niveau des ambassadeurs, s'est tenue en septembre, et celle de la troïka ministérielle en octobre.

## **OTAN**

L'OSCE a maintenu des relations de travail étroites avec l'OTAN par un dialogue politique régulier et une coopération au niveau des directeurs et des experts. Lors du Conseil ministériel de Dublin, l'OTAN a réaffirmé que l'OSCE était un partenaire important, et souligné l'objectif commun de renforcement de notre engagement en faveur « d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, libre, démocratique, unie et indivisible, de Vancouver à Vladivostok ». Le Secrétaire général a visité le siège de l'OTAN en mars. Une réunion de haut niveau du personnel en juillet s'est penchée sur les préoccupations régionales communes, par exemple l'Europe du Sud-Est et l'Asie centrale, l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), et la lutte contre la traite des êtres humains.

*« Nous voulons que l'OSCE reste un pilier solide dans l'architecture de sécurité en Europe. Et vous pouvez compter sur l'Union européenne pour jouer son rôle. »  
Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères*

## **CONSEIL DE L'EUROPE**

L'OSCE et le Conseil de l'Europe ont continué à travailler en étroite collaboration en 2012, échangeant des informations et coordonnant leurs activités sur des questions d'intérêt commun aux niveaux politiques et d'experts, notamment sur le terrain.

Le renforcement de la coopération dans les quatre domaines – promotion de la tolérance et de la non-discrimination, protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, lutte contre le terrorisme et lutte contre la traite des êtres humains – a été examiné lors des deux réunions régulières du Groupe de coordination Conseil de l'Europe – OSCE, à Strasbourg en mars et à Vienne en octobre.

Les deux secrétaires généraux ont tenu des réunions bilatérales à Vienne et à New York, mettant en évidence la complémentarité des travaux des deux organisations, et les résultats concrets que cette collaboration a permis d'atteindre. Le Secrétariat de l'OSCE a participé à la 122<sup>e</sup> session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg en mai et le

Secrétariat du Conseil de l'Europe a été représenté à la 19<sup>e</sup> Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE de Dublin.

### **AUTRES ORGANISATIONS**

En 2012, l'OSCE a coorganisé avec l'ONU et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) une conférence visant à développer une médiation efficace, à Djedda, en Arabie saoudite, afin de renforcer davantage la coopération et la mise en commun des connaissances sur le recours à la médiation dans la prévention des conflits, la gestion des crises et le règlement des conflits.

En octobre, le Secrétaire général s'est rendu à Moscou, où il a pris la parole devant le Conseil permanent de l'Organisation du Traité de sécurité collective. Il a également tenu des consultations avec son Secrétaire général Nikolay Bordyuzha.

Le dialogue a été maintenu avec l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, le Conseil de coopération régionale, le Conseil de coopération régionale (CCR), le Centre régional d'assistance à la vérification et à la mise en œuvre de la maîtrise des armements (RACVIAC), la Communauté d'États indépendants (CEI), l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM, la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale pour la lutte contre les stupéfiants, les psychotropes et leurs précurseurs (CARICC), l'Organisation des États américains (OEA), la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union africaine (UA), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Forum régional de l'ANASE, l'Organisation de coopération de Shanghai, le Conseil de coopération des États turcophones et l'Assemblée parlementaire des pays turcophones.

### **SECRETARIAT**

En 2012, le Département des menaces transnationales a poursuivi sa coopération avec l'ONUSD sur la base du plan d'action conjoint entre l'OSCE et l'ONUSD pour la période 2011–2012. Les exemples incluent la coopération sur un guide sur la réforme de la police dans le cadre d'une réforme plus large du système de justice pénale, l'organisation conjointe d'une conférence sur la prévention de l'offre de drogues illicites aux jeunes et un atelier sur la coopération en matière pénale. En outre, le Département rejoint la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (DECT) dans ses visites sur le terrain dans la région de l'OSCE.

Un dialogue actif a également été maintenu avec les organisations communautaires et régionales telles que le Conseil de l'Europe, l'OTAN, la Communauté d'États indépendants, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de coopération de Shanghai sur des efforts conjoints visant à aider les États à lutter efficacement contre le terrorisme. Une étroite collaboration s'est poursuivie avec INTERPOL et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la sécurité des documents de voyage, avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) concernant la sécurité des conteneurs et de la chaîne d'approvisionnement. Un protocole de coopération a été conclu avec l'Association des académies de police européennes pour renforcer la coopération avec les institutions nationales de formation de la police internationale et nationale.

Les questions relatives à la gestion et la sécurité des frontières ont été examinées avec différentes organisations internationales et régionales à travers l'OSCE, notamment

l'ONUDDC, l'OIM, le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), le Centre régional d'assistance à la vérification et à la mise en œuvre de la maîtrise des armements (RACVIAC), le Centre George Marshall, l'OMD et l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières des États membres de l'Union européenne (Frontex). Bon nombre de ces organisations sont affiliées à l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières au Tadjikistan, et travaillent en étroite collaboration pour offrir des cours de formation aux États participants et aux partenaires pour la coopération.

Dans le domaine de la cybersécurité, la coopération s'est poursuivie et a été renforcée avec les Nations Unies et ses divers organes, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'UE. En outre, une coopération a débuté avec le Forum régional de l'ANASE.

Le CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS (CPC) a participé à de nombreuses conférences, procédant à des échanges d'informations et à la mise en commun des meilleures pratiques dans leurs domaines d'expertise. Un exemple est l'atelier « Vers une stratégie de réconciliation dans l'espace de l'OSCE », a organisé en décembre, avec des participants de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), du Conseil des États de la mer Baltique, de l'Organisation de la coopération islamique, du Centre de coopération régionale (CCR), et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA).

S'agissant de la situation des réfugiés en Europe du Sud-Est, le CPC a travaillé en étroite collaboration avec le HCR et la Communauté européenne à l'appui des efforts collectifs internationaux pour mettre en œuvre le Programme régional de logement relevant du Processus de Sarajevo.

L'OSCE, en collaboration avec l'ONU et l'UE, a coprésidé quatre cycles des Discussions de Genève, comme le prévoit l'accord du 12 août 2008 en six points. Il a également co-animé, avec la Mission de surveillance de l'UE (EUMM), 13 réunions du second Mécanisme de prévention et de réponse aux incidents. L'importance de cette coopération a été illustrée par la présence conjointe des trois co-présidents au Conseil permanent de l'OSCE le 1<sup>er</sup> novembre.

Le Bureau du CPC en Asie centrale a soutenu la communication et les rencontres entre les Représentants spéciaux de l'OSCE, des Nations Unies et de l'UE pour le Kirghizistan sur le suivi de la crise de 2010.

Le Service des opérations a poursuivi son interaction et coopération dans le domaine de l'appui à la médiation avec l'Unité de soutien à la médiation des Nations Unies, le Service européen d'action extérieure (SEAE) et l'Organisation de la coopération islamique.

Le Service des opérations a également participé à d'autres événements de soutien à la médiation impliquant des organisations internationales et régionales, comme la table ronde informelle qui s'est tenue à l'ONU en janvier, la Conférence d'Istanbul sur la médiation en février, et le lancement du « Guide des Nations Unies à l'usage des médiateurs : prise en considération de la violence sexuelle liée aux conflits dans les accords de cessez-le-feu et les accords de paix » en mars.

Des représentants d'organisations internationales et régionales, notamment de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), du Conseil des États de la mer Baltique, l'Organisation de coopération islamique, du Conseil de coopération régionale (CCR), de l'Organisation de coopération de Shanghai et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA) ont également participé à l'atelier « Vers une stratégie de réconciliation dans l'espace de l'OSCE », organisé par le Service des opérations en décembre.

La participation des représentants de l'Initiative internationale de stabilisation et de consolidation de la paix (ISPI) s'est poursuivie en 2012, avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des groupes de réflexion et universités ainsi que des organisations internationales (l'Union africaine, le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et la Banque mondiale, par exemple).

Le Secrétaire général de l'OSCE et le chef du Bureau des affaires du désarmement des Nations Unies (UNODA) ont signé un protocole d'accord pour le développement d'un partenariat sur les initiatives de paix et de désarmement. Ce protocole d'accord contribuera à la coordination et permettre le lancement d'initiatives conjointes sur le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC). Le Secrétariat de l'OSCE et de l'UNODA a également signé un protocole d'accord sur les activités de projets conjoints pour promouvoir la mise en œuvre régionale de la résolution 1540. (Voir page 34)

La composante de démilitarisation des munitions Phase II du projet conjoint OSCE-PNUD du Programme de démilitarisation du Monténégro (MONDEM) a été achevée, en vertu de laquelle plus de 700 tonnes de munitions instables et en excès ont été détruites. La Phase II du projet conjoint de renforcement des capacités des ALPC en Biélorussie a été mise en œuvre avec succès. Enfin, trois nouvelles initiatives conjointes sur les ALPC et les munitions conventionnelles ont été lancés en Géorgie (650 bombes détruites), en Bosnie-Herzégovine et en Serbie. (Voir page 35). L'OSCE a également approfondi la coopération avec l'UE, qui a contribué pour un montant d'environ 800 000 euros afin de soutenir les initiatives de l'OSCE en matière de prévention de la prolifération des armes légères illicites dans la région de l'OSCE.

La SECTION DE LA PARITÉ DES SEXES a poursuivi sa coopération avec l'UE, l'OTAN et ONU Femmes, en particulier concernant la résolution 1325 sur les moyens d'améliorer sa mise en œuvre dans toute la région de l'OSCE. La Section a renforcé sa coopération avec le Département des Affaires politiques des Nations Unies sur les méthodes visant à inclure les femmes dans les processus de médiation et de paix. La collaboration s'est également intensifiée avec l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA), avec le lancement d'une étude sur la prévalence de la violence conjugale dans la région de l'OSCE.

La REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE DE L'OSCE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS a coopéré avec des organisations internationales et des ONG via la plateforme de l'Alliance contre la traite des personnes, en mettant l'accent sur les questions les plus difficiles, notamment le renforcement de la protection de l'enfance, la promotion de la non-sanction des victimes de la traite, et la non-discrimination en tant que stratégie d'autonomisation pour prévenir la traite des êtres humains.



La coopération bilatérale avec l'ONUDC, l'OIM, le HCR, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales et ONG a été renforcée, notamment à travers des projets et des événements communs. La Table ronde conjointe sur la lutte contre la traite des êtres humains, tenue par l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'Assemblée interparlementaire de la CEI et le Comité exécutif de la CEI en avril à Saint-Petersbourg, en collaboration avec les opérations de terrain de l'OSCE et le BIDDH en est un bon exemple.

Le BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE a travaillé avec un grand nombre d'organisations internationales pour lutter contre les menaces à la sécurité dans la deuxième dimension. Pour promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Bureau du Coordonnateur a collaboré à diverses initiatives avec l'ONUDC, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Groupe d'action financière (GAFI), le Conseil de l'Europe et d'autres organisations.

Le Bureau du Coordonnateur a également travaillé avec l'OIM et l'Organisation internationale du travail sur les questions de gestion des migrations, avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sur les questions de transport et d'eau, ainsi qu'avec l'OMD sur les questions douanières. Il a coopéré avec le bureau du PNUD en Afghanistan et l'Organisation mondiale du commerce équitable (WFTO) sur l'entrepreneuriat féminin. En 2012, le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a occupé le poste de président de l'ENVSEC. Le Bureau du Coordonnateur a également coopéré avec l'Agence européenne pour l'environnement sur les questions de changement climatique et d'énergie avec la CEE et le Club de l'énergie de Vienne, composé d'organisations basées à Vienne.

## **LES INSTITUTIONS**

L'interaction du HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES avec les organisations et institutions partenaires a porté sur une coopération étroite avec les organes pertinents des Nations Unies et du Conseil de l'Europe sur l'échange d'informations et d'expertise, et la participation réciproque à des événements pertinents.

Des organisations de la société civile, en particulier celles qui représentent les communautés minoritaires, ont servi d'interlocuteurs importants pour le Haut Commissaire lors de ses visites dans les pays. Le Haut Commissaire a également travaillé avec des ONG en tant que partenaires dans plusieurs pays.

La REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS a travaillé avec les rapporteurs spéciaux des Nations Unies, de l'Organisation des États américains et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) pour créer et publier une déclaration sur les crimes contre la liberté d'expression axée sur les solutions au problème des crimes à l'encontre des journalistes. La Représentante a participé à des manifestations internationales sur la liberté d'expression organisées par l'UNESCO et du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) organisé par le Conseil de l'Europe. La Représentante pour la liberté des médias a également participé au Forum sur la gouvernance d'Internet des Nations Unies et à une réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies sur la sécurité des journalistes.

Le BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH) a poursuivi son solide partenariat avec le Conseil de l'Europe grâce à la nomination d'observateurs de la Commission de Venise dans plusieurs groupes d'experts du BIDDH, notamment au Groupe consultatif d'experts sur la liberté de réunion pacifique, le Groupe restreint d'experts sur les partis politiques et le Conseil consultatif sur la liberté de religion ou de conviction. Le BIDDH a également établi une coopération avec la Division de l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir les normes internationales sur la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence domestique.

Le Bureau a travaillé en partenariat avec les principaux organismes des Nations Unies, y compris ONU Femmes et le PNUD, dans le domaine de la participation politique des femmes et l'égalité des sexes, ainsi que les migrations. Le BIDDH a favorisé la coopération avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de réunion pacifique et d'association et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats.

En 2012, le BIDDH a alloué 3,3 millions d'euros au projet sur deux ans des meilleures pratiques pour le projet d'intégration des Roms, principalement financé par l'UE. (Voir page 97).

Le BIDDH a également coopéré avec la Commission de Venise sur les avis juridiques relatifs aux élections et a continué à travailler en partenariat étroit avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et avec le Parlement européen sur l'observation des élections.

Enfin, le BIDDH a renforcé sa coopération et coordination avec d'autres partenaires intergouvernementaux clés pour lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance, notamment avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE et le HCDH.

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE a poursuivi sa coopération régulière – principalement sur l'observation des élections – avec le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et d'autres organisations parlementaires internationales, ainsi que le Conseil nordique.

## **FAITS MARQUANTS DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION**

### **EUROPE DU SUD-EST**

LA PRÉSENCE EN ALBANIE a travaillé sur la réforme du Code de procédure pénale avec bon nombre d'organismes partenaires, notamment la Mission EURALIUS de l'UE pour la « consolidation du système judiciaire en Albanie » et l'UNICEF. La Présence a coorganisé plusieurs formations pour les agents de probation dans le cadre du projet de jumelage de l'UE « Appui à la mise en place de mesures de probation et d'alternatives à la détention ». La Présence a coopéré avec la Banque mondiale et le Centre régional pour l'environnement sur la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus. La Présence a travaillé très étroitement avec l'UE sur le projet de réforme de la propriété. L'OSCE a tenu des réunions trimestrielles de haut niveau et techniques avec la Banque mondiale et d'autres donateurs internationaux afin de coordonner leurs positions sur la réforme foncière en Albanie.

LA MISSION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE a coopéré avec le PNUD, l'OTAN et l'Union européenne sur les initiatives de maîtrise des armements; avec l'UE sur le dialogue structuré sur la justice, le soutien au traitement des crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine et la réforme pédagogique, avec le Conseil de l'Europe sur les collectivités locales, l'éducation et la réforme pénitentiaire et l'exécution des décisions judiciaires ; avec le HCR sur des solutions durables pour les personnes déplacées, les réfugiés et les rapatriés ; avec la Banque mondiale sur la lutte contre les inégalités dans le système de protection sociale et avec l'UNICEF sur la réforme pédagogique.

LA MISSION AU KOSOVO a étroitement coordonné ses activités avec la MINUK et les partenaires internationaux comme le HCR, le PNUD, la Mission d'assistance à l'État de droit (EULEX), le Bureau de l'UE au Kosovo, la KFOR et le Conseil de l'Europe pour renforcer les capacités des institutions de l'UE, renforcer la société civile et promouvoir les droits de l'homme, en particulier les droits communautaires.

La MISSION AU MONTÉNÉGRO a coopéré avec l'UE et le PNUD pour assurer des activités cohérentes et complémentaires sur la réforme du système judiciaire, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Il a travaillé en étroite coordination avec l'UE, le Programme international de formation et d'assistance en enquêtes criminelles (ICITAP), l'ONUSC, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), l'Association des chefs de police d'Europe du Sud-Est (SEPCA), l'Initiative régionale sur les migrations, le droit d'asile et les réfugiés et le Conseil de coordination régionale de la police pour le développement de la capacité de la Direction de la police, son Académie et le Ministère de l'intérieur. Des efforts conjoints ont eu lieu avec le HCR, l'UE et les États signataires de la Déclaration de Sarajevo pour établir le Programme régional de logement pour les personnes déplacées. La Mission a collaboré avec l'Union européenne de radiodiffusion européenne pour mettre en œuvre les réformes des médias publics et avec le PNUD sur le programme de démilitarisation du Monténégro, qui a coordonné la destruction de 600 tonnes de munitions instables.

La MISSION EN SERBIE a coopéré avec plusieurs agences des Nations Unies, dont le PNUD, afin de lancer le programme de développement pour la gestion des stocks de munitions conventionnelles pour la République de Serbie (CASM). Elle a également travaillé avec le HCDH pour aider les autorités de l'État à mettre en œuvre les décisions des organes conventionnels des Nations Unies. La Mission a également coopéré avec le Conseil de l'Europe pour soutenir le processus de réforme judiciaire en cours, la liberté de réunion et les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la démocratisation. Sur les réfugiés, la Mission a travaillé avec le HCR et l'UE pour apporter des solutions durables pour les réfugiés restants dans le besoin, suite à la conférence des donateurs à Sarajevo. La Mission a coopéré avec la délégation de l'UE en Serbie sur le soutien de la réforme judiciaire, la lutte contre la criminalité organisée, le suivi des crimes de guerre et la transparence économique.

Dans le cadre de l'examen de l'Accord-cadre d'Ohrid, la MISSION DE SKOPJE a coopéré avec l'Union européenne, les États-Unis, l'OTAN, l'UNESCO et le PNUD. Elle a poursuivi sa coopération avec EULEX et la KFOR sur l'amélioration de la sécurité aux frontières, avec le DCAF sur la coopération transfrontalière et avec ICITAP et l'UE sur les efforts de coordination liés à la réforme de la police. Dans le domaine de la réforme judiciaire, la Mission a coopéré avec le Bureau de développement, d'assistance et de formation des procureurs d'outre-mer (OPDAT), l'UE, l'UNICEF, le HCR, le CICR et ABACEELI.

## EUROPE DE L'EST

La MISSION EN MOLDAVIE a coopéré étroitement avec l'Union européenne, les agences des Nations Unies, l'OIM et le Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, la violence domestique et la discrimination, avec l'Union de radiodiffusion européenne sur la réforme et la transformation de la télévision et de la radio d'État en radiodiffuseurs de services publics. La Mission a également contribué à l'organisation de manifestations conjointes dans les domaines académiques, culturels et environnementaux à l'appui des mesures de confiance et de sécurité liées aux négociations « 5+2 » et y a participé.

Le COORDONNATEUR DES PROJETS EN UKRAINE a coopéré avec l'OTAN sur un projet d'adaptation sociale, avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève sur l'évaluation conjointe des besoins pour la mise en œuvre des Normes internationales de l'action contre les mines ; avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux sur la formation des juges administratifs de la Cour ; avec le Conseil de l'Europe, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'OIM, le PNUD et l'ONG la Strada sur la prévention de la traite des personnes, la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre la cybercriminalité.

## CAUCASE DU SUD

Le BUREAU DE BAKOU a coopéré étroitement avec des organisations de la société civile, ainsi qu'avec la Banque mondiale, l'Union européenne et des organismes compétents des Nations Unies dans ses projets relatifs à la primauté du droit et aux droits de l'homme. Le Bureau a également collaboré avec l'OMI sur le projet de préparation aux déversements de pétrole ; avec la CEE sur le dialogue politique national sur la gestion de l'eau ; avec l'UE sur la gestion intégrée de l'eau et avec le PNUD sur la mise en œuvre de projets d'Action civique en matière de sécurité et d'environnement.

Le BUREAU D'EREVAN a coopéré étroitement avec le Conseil de l'Europe, la Délégation de l'UE et le Groupe consultatif de l'UE, l'ONU et la Banque mondiale dans divers domaines (élections, lutte contre la corruption, assistance de la police, droits de l'homme, réformes économiques, questions environnementales, réforme judiciaire, médias, questions liées au genre, lutte contre la traite et migration).

## ASIE CENTRALE

En partenariat avec l'ONUSC, le CENTRE D'ACHGABAT a encouragé une coopération efficace entre la police et les agences de lutte contre la drogue dans le domaine des procédures illégales d'appréhension de la drogue. En collaboration avec des experts du Groupe multinational sur les ALPC et les munitions conventionnelles (MSAG), il a aidé le Turkménistan à continuer à renforcer la sécurité, la sûreté et la gestion des ALPC et des stocks.

Le CENTRE D'ASTANA a coopéré étroitement avec divers organismes et institutions des Nations Unies, y compris l'ONUSC sur l'application de la loi, le HCDH et le HCR sur les droits de l'homme et les réfugiés, la CEE-ONU sur la transparence et le développement durable, l'OMD sur la facilitation du commerce, l'UNESCO sur la formation des journalistes et le changement climatique, et ONU femmes sur les questions liées au genre. Le Centre a également collaboré avec l'OIM dans la lutte contre la traite des êtres humains et la

promotion de la gestion des migrations. Particulièrement productif était sa collaboration avec l'UE a été particulièrement productive sur des questions telles que la réforme judiciaire et la gestion des frontières via le programme de gestion des frontières en Asie centrale (BOMCA) de l'UE/PNUD. Le Centre travaillé en étroite collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA) et le Fonds international pour sauver la mer d'Aral (IFAS) sur des efforts de gestion intégrée de l'eau. En outre, le Centre a pris des mesures pour renforcer sa coopération avec la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) sur les questions de sécurité régionale.

Le CENTRE DE BICHKEK a étroitement coordonné ses travaux sur la réconciliation, la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la médiation avec l'ONU, l'UE et d'autres organisations internationales. Il a travaillé avec UNODA et le Comité 1540 des Nations Unies pour aider le Kirghizistan à élaborer un plan d'action national pour mettre en œuvre la résolution 1540, et avec le programme BOMCA de l'UE et l'ONUSC sur les questions liées aux frontières. Les activités du Centre sur les questions économiques et environnementales ont porté sur la coordination avec l'OCDE et l'ONUSC concernant la déclaration des biens, la Banque mondiale et l'ONUSC sur l'évaluation des risques et le PNUD pour résoudre les problèmes transfrontaliers. De plus, le Centre a coprésidé un sous-comité du Conseil de coordination des partenaires du développement (DPCC), qui inclut le groupe de bailleurs de fonds le plus important travaillant dans ce secteur. Dans la dimension humaine, le Centre a coopéré avec le HCDH sur la prévention de la torture, la primauté du droit, les réformes du système judiciaire et la liberté de réunion ; avec l'OIM et l'ONUSC sur la lutte contre la traite des êtres humains ; avec ONU Femmes sur l'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment la mise en œuvre de la résolution 1325 et avec l'ONUSC/CE, le CICR et Freedom House/USAID sur la réforme pénitentiaire.

Le BUREAU AU TADJIKISTAN a coopéré sur les questions de sécurité et gestion des frontières avec le PNUD, le programme BOMNAF de l'UE, l'ONUSC, l'OIM et le HCR, le Service de l'action antimines du PNUD/ONU, le Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'assistance aux victimes et le Centre international de déminage humanitaire de Genève. Sur le dialogue politique, le Bureau a coopéré avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA), l'Union européenne, le PNUD et l'OTAN. Dans la dimension humaine, le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et ONU Femmes sur la participation politique et l'égalité des sexes; avec l'OIM, le BIT, le HCR et l'ONUSC sur les questions de migration forcée, de traite des êtres humains et, avec l'UE, l'UNICEF, le HCDH, le CICR et le PNUD pour promouvoir l'application des normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Le COORDONNATEUR DES PROJETS EN OUZBÉKISTAN a organisé plusieurs événements en coordination avec des organisations internationales, des ONG et d'autres partenaires dans les trois dimensions.

# ANNEXES

## **PERSONNEL DE L'OSCE RECRUTÉ POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE**

\*(au 31 décembre 2012, y compris le personnel financé grâce à des contributions extrabudgétaires)

## **BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE DE 2012**

South-Eastern Europe = Europe du Sud-Est : **€56,9 m.**

Secretariat = Secrétariat : **€38,9 m.**

Institutions = Institutions : **€20,9 m.**

Central Asia = Asie centrale : **€18,6 m.**

Caucasus = Caucase : **€8,0 m.**

Eastern Europe = Europe orientale : **€4,8 m.**

**SPENT BY INSTITUTIONS AND REGIONS = DÉPENSES PAR INSTITUTIONS ET  
PAR RÉGIONS**

**2012 OSCE UNIFIED BUDGET = BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE DE 2012 : €148,1 m.**



<b>FONDS RELATIFS AUX SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS</b>	<b>BUDGET RÉVISÉ DE 2012</b>	<b>% DU BUDGET TOTAL</b>
Secrétariat	38 936 500	26 %
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	16 039 300	11 %
Haut Commissaire pour les minorités nationales	3 399 500	2 %
Représentante pour la liberté des médias	1 429 300	1 %
<b>TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS</b>	<b>59 804 600</b>	<b>40 %</b>
<b>FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</b>		
<b>EUROPE DU SUD-EST</b>		
Mission au Kosovo	21 862 400	15 %
Tâches en Bosnie-Herzégovine	14 696 600	10 %
Bureau à Zagreb	727 000	0 %
Mission en Serbie	7 268 500	5 %
Présence en Albanie	3 169 600	2 %
Mission à Skopje	6 853 300	5 %
Mission au Monténégro	2 297 800	2 %
<b>TOTAL, EUROPE DU SUD-EST</b>	<b>56 875 200</b>	<b>39 %</b>
<b>EUROPE ORIENTALE</b>		
Mission en Moldavie	2 072 900	1 %
Coordonnateur des projets en Ukraine	2 744 200	2 %
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	9 300	0 %
<b>TOTAL, EUROPE ORIENTALE</b>	<b>4 826 400</b>	<b>3 %</b>
<b>CAUCASE</b>		
Bureau à Erevan	2 792 600	2 %
Bureau à Bakou	2 829 900	2 %
Groupe de planification de haut niveau	245 100	0 %
Processus de Minsk	927 500	1 %
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie	1 155 300	1 %
<b>TOTAL, CAUCASE</b>	<b>7 950 400</b>	<b>5 %</b>
<b>ASIE CENTRALE</b>		
Centre à Astana	2 148 400	1 %
Centre à Achgabat	1 473 200	1 %
Centre à Bichkek	6 715 100	5 %
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	1 949 600	1 %
Bureau au Tadjikistan	6 312 500	4 %
<b>TOTAL, ASIE CENTRALE</b>	<b>18 598 800</b>	<b>13 %</b>
<b>TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</b>	<b>88 250 800</b>	<b>60 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>148 055 400</b>	<b>100 %</b>

(Chiffres du Budget unifié de 2012 au 18 janvier 2013)

## **CONTRIBUTIONS EXTRABUDGÉTAIRES**

Economic and Environmental Dimension = Dimension économique et environnementale : €  
**0,9 m.**

Policy and Direction= Politique générale et direction : **€2,7 m.**

Management and Administration = Gestion et administration : **€3,1 m.**

Cross-Dimension = Activités transdimensionnelles : **€5,1 m.**

Human Dimension = Dimension humaine : **€7,9 m.**

Politico-Military Dimension = Dimension politico-militaire: **€18,8 m.**

**ALLOCATED TO DIMENSIONS = MONTANTS ALLOUÉS AUX DIMENSIONS**

**2012 OSCE TOTAL EXTRA-BUDGETARY CONTRIBUTIONS : = TOTAL,  
CONTRIBUTIONS EXTRABUDGÉTAIRES ALLOUÉES À L'OSCE EN 2012 : €38,5 m.**

**ALLOCATED TO INSTITUTIONS AND REGIONS = MONTANTS ALLOUÉS AUX  
INSTITUTIONS ET RÉGIONS**

Secretariat = Secrétariat : **€20,5 m.**

Central Asia = Asie centrale : **€5,9 m.**

Institutions = Institutions : **€4,7 m.**

South-Eastern Europe = Europe du Sud-Est : **€3 m.**

Caucasus = Caucase : **€2,5 m.**

Eastern Europe = Europe orientale : **€1,9 m.**

<b>DONATEUR</b>	<b>CONTRIBUTION APPROUVÉE</b>	<b>%</b>
Albanie	8 040	0,0 %
Allemagne	2 576 781	6,7 %
Andorre	10 000	0,0 %
Australie	70 935	0,2 %
Agence australienne pour le développement international	289 747	0,8 %
Autriche	189 303	0,5 %
Azerbaïdjan	36 515	0,1 %
Bureau des services d'appui aux projets de l'Organisation des Nations Unies (BSP/ONU)	492 688	1,3 %
Canada	113 868	0,3 %
Agence canadienne pour le développement international	897 894	2,3 %
Commission européenne	1 832 368	4,8 %
Corée du Sud	7 550	0,0 %
Danemark	167 837	0,4 %
États-Unis d'Amérique	18 655 825	48,4 %
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	503 243	1,3 %
Finlande	296 221	0,8 %
France	10 500	0,0 %
Institut norvégien des affaires internationales (NUPI)	40 000	0,1 %
Irlande	191 360	0,5 %
Italie	60 000	0,2 %
Japon	6 740	0,0 %
Kazakhstan	605 000	1,6 %
Liechtenstein	152 252	0,4 %
Lituanie	29 000	0,1 %
Luxembourg	152 000	0,4 %
Monaco	274 323	0,7 %
Norvège	4 751 232	12,3 %
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)	74 299	0,2 %
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	214 405	0,6 %
Organisation mondiale des douanes (OMD)	23 990	0,1 %
Pays-Bas	746 891	1,9 %
Pologne	30 127	0,1 %
République tchèque	20 000	0,1 %
Royaume-Uni	646 839	1,7 %
Suède	539 280	1,4 %
Suisse	1 464 408	3,8 %
Turquie	218 087	0,6 %
Union européenne	2 111 443	5,5 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>38 510 991</b>	<b>100 %</b>

(au 31 décembre 2012)

**EXTRA-BUDGETARY APPROVED PLEDGES 2004–2012 = CONTRIBUTIONS  
EXTRABUDGÉTAIRES APPROUVÉES 2004–2012**

# PERSONNEL DE L'OSCE RECRUTÉ POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE

(au 31 décembre 2012, y compris le personnel financé grace à des contributions extrabudgétaires)

NATIONALITÉ	Achgabat	Albanie	Astana	Bakou	Bichkek	Bosnie-Herzégovine	Tadjikistan	Erevan	Kosovo	Moldavie	Monténégro	Ouzbékistan	Conf. de Minsk	Serbie	Skopje	Ukraine	Total, opérations de terrain	Secrétariat Représentante pour la liberté des médias	HCMN	BIDDH	Total, Secrétariat et institutions	Total général	
Albanie																	0				0	0	
Allemagne		2	1		3	4	4		2	1		1		1	2		21	17	1	1	5	24	45
Arménie						2	1		1							1	5				1	1	6
Autriche		2	1			2	1		12		1			2	1		22	11			4	15	37
Azerbaïdjan									1								1	1				1	2
Belgique						2	1		1								4	3				3	7
Bosnie-Herzégovine							2		8					2			12	4	1		2	7	19
Bulgarie	1	1	1	1	2		1	1	1	1	1		1	1			13	2			1	3	16
Biélorussie	1					1			1								3	2	1		2	5	8
Canada		1		1	2	1			6					1			12	9			5	14	26
Croatie						2			8						1		11	3				3	14
Danemark							2					1					3	1			1	2	5
Espagne	1	3		1		1			3	1				1	5		16	9				9	25
Estonie										2					1		3			1		1	4
États-Unis d'Amérique	1	3	1	2	7	11	7	2	18	3	2			5	3	1	66	18	1	2	7	28	94
ex-République yougoslave de Macédoine					1		1		10								12	1			1	2	14
Fédération de Russie					9	1	2	1	1					2	2		18	12	1	1	2	16	34
Finlande					1				1						1		3	2				2	5
France		1		1		2			5	1				1	3		14	7	2	1	4	14	28
Géorgie	1				1		2		5								9	4		1	2	7	16
Grèce					2	1			5						1		9	1				1	10
Hongrie						1			2			1		1	4		9	2	1		2	5	14
Irlande						5	1		6		1			2	1		16	3			1	4	20
Islande									1								1					0	1
Italie		1			3	10	1		13	1				2	2		33	14			2	16	49
Kazakhstan																1	1	3		1	2	6	7
Kirghizistan				1		1											2	1			1	2	4
Lettonie					1												1			1	1	2	3
Lituanie		1															1	2				2	3
Luxembourg																	0	2				2	2
Malte									1								1	1				1	2
Moldavie				1	1	1	1	1	2						1		8				2	2	10
Monténégro		1							1								2					0	2
Norvège		1					2							1			4	1		3	2	6	10
Ouzbékistan																1	1	2	1			3	4
Pays-Bas															1		1	2		4	2	8	9
Pologne					2	2	1		4		1		1				11	1			9	10	21
Portugal						2			1								3	2				2	5
République tchèque		1	1			1			1	1			1				6	3				3	9
Roumanie								1								1	2	1			2	3	5
Royaume-Uni		2			1	5			14	1	1		2	5	1		32	17		2	6	25	57
Serbie				1	3										1		5	3			1	4	9
Slovaquie					1	2			3		1						7	2				2	9
Slovénie		1					1							1			3	1			3	4	7
Suède					3	1	3		2	1	1				3		14	4				4	18
Suisse														1			1	3	1	1		5	6
Tadjikistan	1														1		2					0	2
Turkménistan					1												1	1				1	2
Turquie				2	1	1	1		7		1				4		17	4				4	21
Ukraine			1		2				1				1				5	7			3	10	15
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>63</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>148</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>447</b>	<b>189</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>76</b>	<b>294</b>	<b>741</b>
<b>Personnel recruté sur le plan local</b>	<b>18</b>	<b>68</b>	<b>23</b>	<b>32</b>	<b>116</b>	<b>427</b>	<b>181</b>	<b>51</b>	<b>478</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>134</b>	<b>112</b>	<b>53</b>	<b>1794</b>	<b>195</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>75</b>	<b>285</b>	<b>2079</b>
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>89</b>	<b>30</b>	<b>42</b>	<b>162</b>	<b>490</b>	<b>216</b>	<b>57</b>	<b>626</b>	<b>53</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>166</b>	<b>149</b>	<b>57</b>	<b>2241</b>	<b>384</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	<b>151</b>	<b>579</b>	<b>2820</b>

## ADRESSES DE CONTACT

### **Section de la presse et de l'information**

Secrétariat de l'OSCE  
Wallnerstrasse 6  
1010 Vienne (Autriche)  
Tél. : +43 1 514 36 60 00  
Télécopie : +43 1 514 36 69 96  
Courriel : info@osce.org  
www.osce.org

## INSTITUTIONS

### **Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE**

Ulica Miodowa 10  
00-251 Varsovie (Pologne)  
Tél. : +48 22 520 06 00  
Télécopie : +48 22 520 06 05  
Courriel : office@odihp.pl

### **Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales**

Prinsessegracht 22  
2514 AP La Haye (Pays-Bas)  
Tél. : +31 70 312 55 00  
Télécopie : +31 70 363 59 10  
Courriel : hcnm@hcnm.org

### **Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias**

Wallnerstrasse 6  
1010 Vienne (Autriche)  
Tél. : +43 1 514 36 68 00  
Télécopie : +43 1 514 36 68 02  
Courriel : pm-fom@osce.org

## OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE

### **EUROPE DU SUD-EST**

#### **Présence de l'OSCE en Albanie**

Sheshi "Italia"  
Sheraton Hotel, 1<sup>st</sup> floor  
Tirana (Albanie)  
Tél. : +355 4 23 59 93  
Télécopie : +355 4 23 59 94  
Courriel : pm-al@osce.org

#### **Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine**

Fra Andjela Zvizdovica 1  
71000 Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)  
Tél. : +387 33 75 21 00  
Télécopie : +387 33 44 24 79  
Courriel : info.ba@osce.org

#### **Mission de l'OSCE au Kosovo**

Siège de l'OSCE  
10000 Pristina  
Kosovo-MINUK  
Tél. : +381 38 24 01 00  
Télécopie : +381 38 24 07 11  
Courriel : press.omik@osce.org

**Mission de l'OSCE au Monténégro**

Bulevar Sv. Petra Cetinjskog 1a  
81000 Podgorica (Monténégro)  
Tél. : +382 81 40 64 01  
Télécopie : +382 81 40 64 31  
Courriel : omim@osce.org

**Mission de l'OSCE en Serbie**

Cakorska 1  
11000 Belgrade (Serbie)  
Tél. : +381 11 360 61 00  
Télécopie : +381 11 360 61 19  
Courriel : ppiu-serbia@osce.org

**Mission de l'OSCE à Skopje**

Oktomvriska Revolucija bb  
Hyperium Building  
MK-1000, Skopje  
(ex-République yougoslave de Macédoine)  
Tél. : +389 2 323 40 00  
Télécopie : +389 2 323 42 34  
Courriel : info-mk@osce.org

**EUROPE ORIENTALE**

**Mission de l'OSCE en Moldavie**

Str Mitropolit Dosoftei 108  
MD 2010 Chisinau (Moldavie)  
Tél. : +373 22 22 34 95  
Télécopie : +373 22 22 34 96  
Courriel : moldova@osce.org

**Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine**

16 Striletska St.  
01034 Kiev (Ukraine)  
Tél. : +380 44 492 03 82  
Télécopie : +380 44 492 03 83  
Courriel : csaba.csizmadia@osce.org

**Représentant de l'OSCE auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite**

Wieleweg 7  
22417 Hambourg (Allemagne)  
Tél. : +43 66 44 64 15 62  
Télécopie : +43 15 14 36 61 24  
Courriel : helmut.napiontek@osce.org

**CAUCASE DU SUD**

**Bureau de l'OSCE à Bakou**

The Landmark III  
96 Nizami St.  
Bakou (Azerbaïdjan)  
Tél. : +994 12 497 23 73  
Télécopie : +994 12 497 23 77  
Courriel : office-az@osce.org

**Bureau de l'OSCE à Erevan**

64/1 Sundukyan Str.  
Erevan 0012 (Arménie)  
Tél. : +374 10 22 96 10-14  
Télécopie : +374 10 22 96 15  
Courriel : yerevan-am@osce.am

**Représentant personnel du  
Président en exercice de l'OSCE  
pour le conflit dont la Conférence  
de Minsk de l'OSCE est saisie**

Besiki Business Centre  
Room 208, 2<sup>nd</sup> floor  
4 Besiki Street  
01084 Tbilissi (Géorgie)  
Tél. : +995 32 298 8566  
Télécopie : +995 32 299 8732  
Courriel : prcio@osce.org

**ASIE CENTRALE**

**Centre de l'OSCE à Achgabat**

Turkmenbashy Shayoly 15  
744005 Achgabat (Turkménistan)  
Tél. : +993 12 35 30 92  
Télécopie : +993 12 35 30 41  
Courriel : info\_tm@osce.org

**Centre de l'OSCE à Astana**

10 Beibitshilik St.  
Astana 010000 (Kazakhstan)  
Tél. : +771 72 58 00 70  
Télécopie : +771 72 32 83 04  
Courriel : astana-kz@osce.org

**Centre de l'OSCE à Bichkek**

139 Toktogul St  
720001 Bishkek (Kirghizistan)  
Tél. : +996 312 66 50 15  
Télécopie : +996 312 66 31 69  
Courriel : pm-kg@osce.org

**Bureau de l'OSCE au Tadjikistan**

18a Akhmadi Donish St.  
734012 Douchanbé (Tadjikistan)  
Tél. : +992 37 226 50-14/-15/-16/-17/-18  
Télécopie : +992 37 226 50 19  
Courriel : cid-tj@osce.org

**Coordonnateur des projets de  
l'OSCE en Ouzbékistan**

Afrosiyob Street 12b, 4th floor  
100015 Tachkent (République d'Ouzbékistan)  
Tél. : +998 71 140 04 70  
Télécopie : +998 71 140 04 66/67  
Courriel : osce-cit@osce.org

**Assemblée parlementaire**

Secrétariat international  
Tordenskjoldsgade 1  
1055 Copenhague K (Danemark)  
Tél. : +45 33 37 80 40  
Télécopie : +45 33 37 80 30  
Courriel : international.secretariat@oscepa.dk

Document publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Section de la presse et de l'information  
Bureau du Secrétaire général  
Secrétariat de l'OSCE  
Wallnerstrasse 6  
1010 Vienne (Autriche)  
[www.osce.org](http://www.osce.org)

©OSCE 2013

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-92-9235-021-5

Direction de la publication : Alison Langley  
Conception et mise en page : Source Associates AG, Zurich  
Crédit photo de la première de couverture : OSCE

Imprimé sur papier recyclé au Luxembourg par Imprimerie Centrale



**2820 MEMBRES DU PERSONNEL**  
**148,1 MILLIONS D'EUROS**  
**57 ÉTATS PARTICIPATIONS**  
**15 OPÉRATIONS DE TERRAIN**

**UN OBJECTIF : LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION**



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe